



# Assemblée générale

Soixante-sixième session

**11<sup>e</sup>** séance plénière

Mercredi 21 septembre 2011, à 9 heures  
New York

*Documents officiels*

*Président* : M. Al-Nasser ..... (Qatar)

*La séance est ouverte à 9 h 5.*

## Point 110 de l'ordre du jour

### Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation (A/66/1)

**Le Président** (*parle en arabe*) : Conformément à la décision prise à sa 2<sup>e</sup> séance plénière, le 16 septembre 2011, l'Assemblée générale entendra une présentation par le Secrétaire général de son rapport annuel sur l'activité de l'Organisation, au titre du point 110 de l'ordre du jour. Je donne la parole au Secrétaire général.

**Le Secrétaire général** (*parle en anglais*) : Vers la fin du mois prochain, un enfant naîtra : le sept-milliardième habitant de la planète Terre. Supposons que c'est une fille. Elle sera très probablement pauvre. Peut-être deviendra-t-elle grande et forte, ou peut-être pas. Si elle a beaucoup de chance, elle ira à l'école et partira découvrir le monde, pleine d'espoir et de rêves. Au-delà de ça, nous ne savons qu'une chose avec certitude : le monde qui sera le sien sera marqué par des changements immenses et imprévisibles, sur les plans écologique, économique, géopolitique, technologique et démographique.

La population mondiale a triplé depuis la création de l'ONU. Et le nombre d'êtres humains continue de croître, tout comme les pressions qui s'exercent sur les terres, les sources d'énergie, les denrées alimentaires et

les réserves d'eau. La crise économique mondiale continue de faire trembler les fondements des entreprises, des administrations et des familles du monde entier. Le chômage prend de l'ampleur. Les inégalités sociales sont de plus en plus marquées. Trop de gens vivent dans la peur.

L'ONU a pour mission de servir ceux au nom de qui elle a été créée : les peuples. Depuis cinq ans que j'occupe le poste de Secrétaire général, j'ai voyagé de par le monde pour aller à la rencontre des gens là où ils vivent, pour savoir quels sont leurs espoirs et leurs craintes. Il y a deux semaines, je me suis rendu à Kiribati et dans les Îles Salomon. Des villageois m'ont dit combien ils craignent les changements climatiques. La mer, dont le niveau monte, inonde leurs maisons. Un jour, ils seront peut-être purement et simplement emportés par les eaux.

Une petite fille prénommée Tamauri, prenant son courage à deux mains, m'a demandé : « Qu'allons-nous devenir? Qu'est-ce que l'ONU peut faire pour nous? » Aujourd'hui, je vous pose sa question, à vous qui dirigez le monde – chefs d'État et de gouvernement. Que pouvons-nous faire? Comment pouvons-nous aider les gens à trouver la paix, la prospérité et la justice dans un monde en crise?

Quand je fais le bilan des années que j'ai déjà passées à mon poste, je suis empli d'une conviction passionnée, d'une foi inébranlable dans l'importance que continue de revêtir cette noble Organisation qu'est

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

11-50693 (F)



Merci de recycler 

l'ONU. Aujourd'hui, je voudrais vous dire comment je vois la suite. À mon sens, il y a devant nous cinq impératifs, cinq grandes choses que nous pouvons décider de faire aujourd'hui pour façonner le monde de demain.

La première et la plus importante, le grand impératif du XXI<sup>e</sup> siècle, c'est le développement durable. Sauver notre planète, sortir les gens de la pauvreté et favoriser la croissance économique : une seule et même entreprise. Nous devons faire le lien entre les changements climatiques, le manque d'eau, les pénuries d'énergie, la santé dans le monde, la sécurité alimentaire et l'autonomisation de la femme. Quand nous réglons un problème, nous devons le régler pour tous. Rio+20 doit aboutir. Nous devons progresser sur la question des changements climatiques. Nous ne pouvons aller vers l'avenir en pratiquant la politique de la terre brûlée. Nous ne pouvons faire semblant qu'il n'y a pas de danger, ni faire fi des risques parce que ce sont les autres qui sont menacés.

Aujourd'hui, je vous demande de parvenir à un accord contraignant sur les changements climatiques, un accord prévoyant des réductions plus ambitieuses des émissions, pour chaque pays et pour le monde. C'est maintenant qu'il faut agir concrètement sur le terrain, sur les plans de la réduction des émissions et de l'adaptation.

*(l'orateur poursuit en français)*

L'énergie est la clef. La clef de notre planète, de notre mode de vie. C'est pourquoi nous avons lancé une nouvelle initiative pionnière intitulée « Énergie durable pour tous ».

Nous devons investir dans les gens, en particulier dans l'éducation et dans la santé des femmes et des enfants. Le développement ne peut s'appeler durable que s'il est équitable et profite à tous.

Nous devons redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, et aller plus loin. Aujourd'hui, je vous demande de voir plus grand, plus loin que l'horizon de 2015. Arrêtons une nouvelle génération d'objectifs de développement durable qui succéderont aux OMD. Mettons-nous d'accord sur les moyens de les atteindre.

*(l'orateur reprend en anglais)*

La deuxième grande occasion à saisir a pour nom prévention.

Cette année, le budget de maintien de la paix de l'ONU se montera à 8 milliards de dollars. Imaginez les économies qui pourraient être faites si nous intervenions avant que les conflits n'éclatent, en déployant des missions de médiation politique, par exemple, plutôt que des soldats. Nous savons comment faire. Les résultats le prouvent : en Guinée, au Kenya, au Kirghizistan.

Pour prévenir les violations des droits de l'homme, nous devons promouvoir l'état de droit et refuser l'impunité. Nous avons fait une place à la responsabilité de protéger. Nous continuerons sur cette voie. Pour éviter que les catastrophes naturelles ne fassent des dégâts incalculables, nous devons avancer sur les fronts de la réduction des risques et de la préparation.

Et surtout, n'oublions pas qu'en fin de compte, la meilleure prévention, c'est le développement. Aujourd'hui, je vous demande votre appui. Mobilisons les ressources nécessaires. Faisons de la prévention non plus une notion abstraite, mais un principe fondamental de fonctionnement, dans tous les domaines où nous travaillons.

Troisième impératif : créer un monde plus sûr. C'est la responsabilité principale de l'Organisation des Nations Unies. Cette année, nous avons été rudement mis à l'épreuve.

En Côte d'Ivoire, nous avons fermement défendu la démocratie et les droits de l'homme. Travaillant de près avec des partenaires régionaux, nous avons changé la vie de millions de personnes. En Afghanistan et en Iraq, nous poursuivrons notre mission avec détermination et fidélité aux peuples de ces frères nations.

Au Darfour, nous continuons de sauver des vies et d'aider à maintenir la paix dans des conditions difficiles. Pour accomplir notre tâche avec succès, nous devons disposer de la coopération et de l'appui plein et entier de la communauté internationale, des parties et du Gouvernement soudanais. Au Soudan, les parties à l'Accord de paix global doivent coopérer pour éviter le conflit et régler les questions en suspens.

Au Moyen-Orient, nous devons sortir de l'impasse. Nous sommes d'accord depuis longtemps pour dire que les Palestiniens méritent un État. Israël doit pouvoir vivre en sécurité. Les deux parties veulent la paix. Nous promettons d'œuvrer sans relâche pour que cette paix s'instaure grâce à un règlement négocié.

Nous devons innover pour tirer tout le parti possible de cette force salutaire qu'est le maintien de la paix des Nations Unies. Nous mettons en place des méthodes totalement nouvelles. Nous avons renforcé l'appui aux missions, qui ont aussi été réaménagées. Dans des pays comme la République démocratique du Congo et la Sierra Leone, nous aidons la paix à gagner du terrain en renforçant la société civile, en favorisant la prééminence du droit et en créant les institutions nécessaires à une gouvernance honnête et efficace.

Aujourd'hui, nous sommes capables de réagir plus vite et plus efficacement que jamais auparavant, et nous poursuivons nos efforts. Nous sommes les premiers à intervenir en cas d'urgence : au Pakistan, à Haïti et ailleurs. Il est essentiel que nous continuions à faire fond sur l'instrument le plus novateur et le plus efficace dont nous disposons pour apporter des secours humanitaires, le Fonds central pour les interventions d'urgence.

La famine continue à se répandre en Somalie. Je vous en supplie : sauvez les enfants de la corne de l'Afrique.

Comme nous l'avons appris à Fukushima et ailleurs, les accidents nucléaires ne respectent pas les frontières. C'est d'une action mondiale que nous avons besoin. De solides normes de sécurité internationales qui permettront d'éviter de nouvelles catastrophes.

Nous devons aussi poursuivre le travail de désarmement et de non-prolifération. Et réaliser le rêve d'un monde exempt d'armes nucléaires.

*(l'orateur poursuit en français)*

Quatrième chose à faire : appuyer les nations en transition.

Les événements extraordinaires qui se sont produits cette année en Afrique du Nord et au Moyen-Orient ont été une source d'inspiration. Faisons en sorte que le Printemps arabe soit vraiment la saison de l'espoir pour tous. En Libye, nous déployons une nouvelle mission d'appui des Nations Unies pour aider les autorités libyennes à instituer un nouveau gouvernement et un nouvel ordre juridique, comme le souhaite le peuple libyen. La situation actuelle en Syrie est particulièrement préoccupante. Depuis six mois, nous assistons à l'escalade de la violence et de la répression. Le Gouvernement a mainte fois promis d'adopter des réformes et d'écouter le peuple. Il n'en a rien fait. C'est maintenant qu'il faut agir. La violence doit cesser.

D'autres comptent également sur nous. Tel pays sort de la guerre, met derrière lui l'autocratie et se démocratise, sort de la pauvreté et connaît une nouvelle prospérité. L'ONU doit l'aider à s'engager sur la bonne voie. Il faudra peut-être aider à remettre sur pied l'appareil judiciaire ou les services publics. À organiser des élections. Ou à écrire une nouvelle Constitution.

Notre tâche, aujourd'hui, est de consolider les progrès et de mettre en pratique ce que l'expérience nous a appris. La difficulté ressort on ne peut plus clairement de ce que nous faisons pour aider le Soudan du Sud à mettre en place, après des décennies de conflit, des structures étatiques qui fonctionnent.

*(l'orateur reprend en anglais)*

Cinquièmement, enfin : nous devons en faire beaucoup, beaucoup plus pour et avec les femmes et les jeunes.

Les femmes portent plus de la moitié du ciel et comptent pour une grande partie du potentiel irréalisé de l'humanité. Ce sont elles qui enseignent. Elles qui élèvent les enfants. Elles qui cimentent les familles et, de plus en plus, font tourner l'économie. Elles qui, naturellement, font preuve de leadership. Il faut qu'elles participent à part entière à l'administration des affaires publiques, à la gestion des entreprises, à l'action de la société civile. Cette année, enfin, nous avons ONU-Femmes, notre propre instrument de changement, puissant et dynamique.

Je suis heureux de voir tant de femmes à la présente session de l'Assemblée générale. Je tiens en particulier à souhaiter la bienvenue à la prochaine oratrice, la Présidente du Brésil, M<sup>me</sup> Dilma Rousseff, qui sera, dans l'histoire de l'Organisation, la première femme à ouvrir le débat général. Nous pouvons être fiers de compter tant de femmes parmi ceux qui dirigent l'ONU. Nous continuerons de promouvoir les femmes à tous les niveaux de l'Organisation.

Et nous accorderons une attention particulière à la nouvelle génération. Les jeunes sont plus que notre avenir. Ils sont aussi notre présent, tant par leur nombre que par l'impulsion qu'ils donnent aux changements politiques et sociaux. Nous devons trouver les moyens de créer des emplois décents et des perspectives d'avenir pour eux, partout dans le monde.

Ce sont là des défis extraordinaires. Nous ne pouvons les relever avec des moyens ordinaires. Une chose compte plus que toute autre : la solidarité. Pour

commencer, c'est évident : sans ressources, nous ne pouvons rien faire.

Aujourd'hui, je demande aux Gouvernements qui supportent depuis longtemps la plus grande part des coûts de ne pas fléchir dans leur générosité. Les temps sont durs. Mais nous savons qu'investir par l'intermédiaire de l'ONU, c'est investir intelligemment. Partagé, le fardeau est moins lourd. Faire des coupes sombres n'arrangera rien. Aux puissances montantes, dont le dynamisme est, de plus en plus, le moteur de l'économie mondiale, je demande de se souvenir que le pouvoir s'accompagne de responsabilités. À tous, je vous demande de donner ce que vous pouvez : des experts, des soldats, des hélicoptères. Ne sous-estimez jamais ce que votre leadership peut accomplir. Encore et encore, j'ai vu des nations parmi les plus petites apporter des contributions parmi les plus importantes.

Les États ne peuvent tout faire à eux seuls. Pour aider ceux qui sont dans le besoin, nous devons élargir notre base et viser plus loin. Nous devons exploiter toute la puissance des partenariats, dans toute l'Organisation. Les succès de notre lutte contre le paludisme montrent la voie. Le pouvoir de transformation d'une action menée en partenariat ressort aussi de l'initiative « Toutes les femmes, tous les enfants », pour laquelle nous avons obtenu des annonces de contribution s'élevant à plus de 40 milliards de dollars, soit quatre fois le budget annuel de l'ONU. En conjuguant le pouvoir de rassemblement et les ressources techniques incomparables de l'ONU aux divers atouts des pouvoirs publics, du secteur privé et de la société civile, on obtient un incroyable moteur de changement positif.

*(l'orateur poursuit en français)*

Enfin, nous devons évoluer avec notre temps. En ces temps d'austérité budgétaire, nous devons en faire plus avec moins de moyens. Nous devons mieux investir l'argent du contribuable, faire la chasse au gaspillage et éviter les doubles emplois en étant unis dans l'action. La responsabilité et la transparence demeurent nos maîtres mots.

Nous sommes responsables devant les États Membres. Mais nous ne pouvons gagner en efficacité s'ils ne nous appuient pas de façon ferme et cohérente. Nous devons rationaliser la procédure budgétaire et aider l'ONU à faire les choses à un prix que nul pays ne pourra battre à lui seul. Nous devons continuer à nous efforcer de créer un corps de fonctionnaires plus moderne et plus mobile, une ONU plus rapide et plus

souple, une ONU qui innove et tire parti des réseaux sociaux et des nouvelles technologies, une ONU qui aide à régler des problèmes réels en temps réel.

Enfin, nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour protéger le personnel des Nations Unies. Nous avons perdu trop de vies; l'ONU est devenue une cible trop facile. Aujourd'hui, ayons une pensée reconnaissante pour ceux qui servent l'Organisation avec tant de dévouement dans tant de lieux dangereux.

*(l'orateur reprend en anglais)*

Depuis cette vaste salle, elles peuvent sembler bien lointaines, ces îles qui rétrécissent dans l'immensité du Pacifique. Pourtant, j'entends les questions de cette petite fille comme si elle était à côté de moi. C'est peut-être parce qu'il y a 60 ans, cet enfant, c'était moi. La réponse, c'est l'ONU, comme ce l'était alors. Ici, aujourd'hui, j'entends des millions d'autres garçons et filles appeler à l'aide, chercher une lueur d'espoir. « Nous, les peuples » : ils sont 7 milliards à se tourner vers nous, les gouvernants. Ils ont besoin que nous trouvions des solutions. Ils veulent que nous prenions les choses en main. Ils exigent que nous agissions; que nous agissions avec compassion, courage et conviction; que nous agissions de concert, en nations unies au sein de l'Organisation des Nations Unies.

Poursuivons le voyage ensemble. Je remercie les représentants ici réunis pour leur leadership et leur engagement.

**Le Président** *(parle en arabe)* : Je remercie le Secrétaire général de son intervention.

## **Point 8 de l'ordre du jour**

### **Débat général**

**Le Président** *(parle en arabe)* : C'est véritablement un honneur pour moi que d'accueillir les participants au débat général de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale. Je voudrais exprimer ma sincère gratitude aux membres pour leur participation active aux Réunions de haut niveau qui se sont tenues ces deux derniers jours. Je voudrais également saisir cette occasion pour remercier le Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, pour le brio avec lequel il dirige l'Organisation et pour avoir pris l'initiative d'organiser plusieurs événements de haut niveau importants cette semaine. Je souhaite à tous que ce débat important soit un grand succès.

Cela ne fait aucun doute : 2011 est l'année de nouveaux horizons. Il suffit d'embrasser la salle d'un coup d'œil pour s'en rendre compte : elle est pleine de nouveaux visages et de nouveaux amis. À tous, je souhaite la bienvenue dans la famille mondiale. Nous travaillerons la main dans la main avec les nouveaux et les anciens amis pour faire en sorte que les changements qui surviennent dans le monde entier aboutissent à des démocraties stables et prospères, à une croissance et un développement permanents, et à la défense et à la promotion des droits de l'homme, dans l'intérêt de tous les citoyens du monde entier.

Nous souhaitons également la bienvenue au plus récent État Membre de l'ONU, le Soudan du Sud. Ce faisant, il convient de souligner que la question de la Palestine sera particulièrement cruciale et bénéficiera d'une grande attention au cours de la présente session. Je me réjouis à la perspective de collaborer avec tous les États Membres en vue de l'instauration d'une paix juste, globale et négociée au Moyen-Orient, sur la base de la solution des deux États. Je m'engage à agir dans la transparence et avec impartialité, tout en respectant la volonté collective des États Membres de l'ONU. L'équité et la justice seront les piliers fondamentaux de tout processus politique viable.

L'examen des questions de la plus haute importance figurant à l'ordre du jour de la soixante-sixième session de l'Assemblée exigera de la volonté politique, un dialogue ouvert, une collaboration étroite et la recherche du consensus. Pour cette raison, je m'engage profondément et pleinement à collaborer avec chaque État Membre et toutes les principales parties prenantes, pour jeter des ponts en vue d'un partenariat mondial uni.

Dans l'exercice de nos responsabilités conjointes, j'attache beaucoup d'importance à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire, au dialogue entre les civilisations et à la promotion de la culture de la paix. Je compte apporter aux pays les plus vulnérables l'appui qu'ils méritent et dont ils ont tant besoin. En conséquence, nous devons toujours garder à l'esprit la nécessité de trouver des solutions justes et équitables fondées sur les buts et les principes de la Charte des Nations Unies.

Pour répondre aux attentes du monde, nous avons la responsabilité de nous montrer judicieux et de nous attacher à poursuivre la réalisation de nos objectifs. C'est pourquoi j'ai identifié quatre domaines prioritaires qui serviront de cadre pour nos travaux au

cours de la présente session : le règlement pacifique des conflits, la réforme et la revitalisation de l'ONU, l'amélioration de la prévention des catastrophes et des capacités d'intervention, enfin le développement durable et la prospérité mondiale.

En ce qui concerne la réforme et la revitalisation de l'ONU, tout au long de la présente session, nous devons poursuivre nos efforts visant à revitaliser l'Assemblée générale pour lui assurer sa juste place au cœur du processus de prise de décisions mondiales. Nous devons la rendre plus efficace et plus à même de réagir rapidement face aux nouvelles situations suscitant des préoccupations mondiales. Je suis pleinement engagé à renforcer les efforts antérieurs et à faire avancer la réforme du Conseil de sécurité, sur la base de la volonté collective des États Membres.

S'agissant d'améliorer la prévention des catastrophes et les capacités d'intervention, je suis profondément conscient de la tragique crise alimentaire et humanitaire qui frappe la Somalie. À la présente session, je m'engage pleinement à attirer l'attention de l'Assemblée sur cette crise humanitaire. Je compte sur l'appui et l'attention des États Membres pour améliorer notre intervention à la suite de catastrophes humanitaires. En outre, je collaborerai étroitement avec les États Membres pour améliorer davantage les capacités de prévention, ainsi que pour réduire les aléas et les vulnérabilités face aux risques naturels.

En vue de parvenir au développement durable et à la prospérité mondiale, alors que la population mondiale va atteindre 7 milliards d'êtres humains le mois prochain, nos efforts doivent acquérir un caractère plus urgent. Cette année, un certain nombre d'importantes conférences mondiales liées au développement durable seront organisées. Elles porteront sur des questions comme les changements climatiques et la désertification, l'élimination de la pauvreté et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. J'exhorte les dirigeants du monde à trouver un consensus et à adopter des mesures fermes et urgentes pour que ces réunions importantes aboutissent à des résultats fructueux. Je resterai déterminé à appuyer ces débats dans toute la mesure de mes moyens.

Le thème de notre débat d'aujourd'hui est « Le rôle de la médiation dans le règlement des différends ». Le rôle de l'ONU dans la promotion de la paix et de la sécurité internationales reste primordial parmi les principes ayant présidé à sa création. Dès le début, la

médiation a été un outil essentiel du règlement pacifique des différends. Elle est d'ailleurs expressément mentionnée dans la Charte des Nations Unies.

Dans le monde d'aujourd'hui, la nécessité de trouver un règlement pacifique aux conflits est plus pertinente et plus pressante que jamais, raison pour laquelle j'ai proposé ce thème pour le débat général. J'attends avec intérêt de suivre les déclarations des États Membres sur leurs précieuses vues et leurs expériences. Ces vues et ces expériences seront très utiles pour les délibérations de l'Assemblée générale au cours de l'année qui s'ouvre.

Je me félicite également du fait que cette question soit examinée par le Conseil de sécurité, qui organisera demain une séance spéciale consacrée à la diplomatie préventive. Il est évident que l'ONU apporte la légitimité et des capacités opérationnelles importantes aux efforts de médiation.

Je suis heureux de rappeler qu'au cours de sa dernière session, l'Assemblée a adopté sa première résolution sur la médiation résolution 65/283. Avec cette résolution, l'Assemblée a fait un pas important s'agissant d'affirmer son appui au renforcement de la médiation en tant qu'outil essentiel de prévention et de règlement des conflits. Les États Membres se sont également engagés à conférer à cette question une visibilité accrue.

Il importe au plus haut point que les États Membres participent activement à l'application de cette résolution et aux futures activités de l'Assemblée générale relatives à la médiation. Par ailleurs, je salue et apprécie à sa valeur l'évolution récente de la situation dans ce domaine au sein du système des Nations Unies.

Je compte accorder une haute priorité à la médiation au cours de la présente session afin de la rendre plus dynamique et plus opérationnelle et de lui assurer ainsi une véritable capacité multilatérale, avec l'appui des États Membres. Je le ferai de façon transparente et interactive, en coordination étroite avec le Secrétaire général, les États Membres et les autres acteurs concernés.

La réunion des dirigeants mondiaux ici, en cette Journée internationale de la paix, a une signification claire, cette Journée étant consacrée à l'instauration d'une telle paix à l'intérieur des États, au sein des peuples et entre eux. Dans ce contexte, j'invite les

membres à travailler main dans la main, dans un esprit de coopération et en partenariat, en vue de réaliser l'aspiration de l'humanité toute entière à la paix, à la prospérité et à la dignité. À cet égard, j'espère que les délibérations seront on ne peut plus fructueuses.

Avant de donner la parole au premier orateur de la matinée, je rappelle aux membres que la liste des orateurs pour le débat général a été établie sur la base acceptée par tous que les déclarations ne dépasseront pas 15 minutes chacune afin de permettre à tous les orateurs de s'exprimer à chaque séance. Je voudrais toutefois demander aux orateurs de prononcer leurs déclarations à un rythme normal pour que les services d'interprétation dans les six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies puissent être convenablement assurés.

J'appelle aussi l'attention des membres sur la décision prise par l'Assemblée générale aux sessions précédentes selon laquelle il est vivement déconseillé d'adresser les félicitations à l'intérieur de la salle de l'Assemblée générale après qu'une déclaration a été prononcée. À cet égard, je rappelle aux membres qu'après avoir fait leurs déclarations, les orateurs sont invités à quitter la salle de l'Assemblée en passant par la salle GA-200, située derrière la tribune, avant de regagner leurs sièges.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite adopter la même procédure pendant le débat général de la soixante-sixième session?

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** (*parle en arabe*) : Enfin, je tiens à appeler l'attention des membres sur le fait que, pendant le débat général, des photographies officielles de tous les orateurs sont prises par le Département de l'information. Les membres qui souhaitent se procurer ces photographies sont priés de contacter la photothèque des Nations Unies.

#### **Allocution de M<sup>me</sup> Dilma Roussef, Présidente de la République fédérative du Brésil**

**Le Président** (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Présidente de la République fédérative du Brésil.

*M<sup>me</sup> Dilma Roussef, Présidente de la République fédérative du Brésil, est escortée dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président** (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la

bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M<sup>me</sup> Dilma Rousseff, Présidente de la République fédérative du Brésil, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**La Présidente Rousseff** (*parle en portugais; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Pour la première fois dans l'histoire de l'Organisation des Nations Unies, une femme ouvre le débat général. Cette voie féminine est la voix de la démocratie et de l'égalité résonnant dans une instance qui se veut être la plus représentative au monde. C'est avec beaucoup d'humilité mais avec la juste fierté d'une femme que j'accueille ce moment historique.

Je partage cette émotion avec plus de la moitié de la population mondiale qui, comme moi, nées femmes et qui, avec une ferme détermination, sont en train d'occuper la place qu'elles méritent dans le monde. Je suis convaincue que ce siècle sera celui des femmes. En portugais, des mots tels que vie, esprit et espoir sont des noms féminins. Deux autres mots que je chéris particulièrement sont également féminins en portugais: courage et sincérité. C'est avec courage et sincérité que je veux m'adresser à l'Assemblée générale aujourd'hui.

Le monde connaît une période extrêmement délicate, mais qui nous offre en même temps une occasion historique majeure. Nous faisons face à une crise économique qui, si elle n'est pas surmontée, peut causer de graves troubles politiques et sociaux, un bouleversement sans précédent qui pourrait entraîner de sérieux déséquilibres dans les relations entre les personnes et les pays. L'avenir du monde est, plus que jamais, entre les mains des décideurs et dirigeants, sans exception. Nous devons conjuguer nos efforts et vaincre ensemble, ou nous serons tous perdants. Il importe désormais moins de savoir ou de décider qui est responsable de la situation actuelle – car, après tout, cela est maintenant assez évident. Ce qui importe est de commencer à trouver ensemble des solutions collectives, rapides et réelles.

La crise actuelle est trop grave pour être gérée par un petit nombre de pays. Leurs gouvernements et leurs banques centrales assument toujours la responsabilité principale de la mise en œuvre de ce processus. Pourtant, puisque tous les pays en ressentent les effets, tous ont le droit de contribuer aux solutions qu'ils apportent. Le manque de ressources financières n'est pas la raison pour laquelle les dirigeants des pays développés n'ont toujours pas trouvé de réponse à la crise. Si je peux le formuler ainsi, cela s'explique

plutôt par un manque de ressources politiques et, parfois, d'idées claires. Une partie du monde n'a toujours pas trouvé un équilibre entre des ajustements budgétaires adaptés et des mesures d'incitation fiscales correctes et précises permettant de relancer la demande et la croissance. Ils sont pris à un piège qui ne fait pas la distinction entre intérêts partisans et intérêts légitimes de la société. Les problèmes posés par la crise nous obligent à remplacer des théories obsolètes appartenant au passé par de nouvelles propositions adaptées à un monde nouveau.

Alors que de nombreux gouvernements rétrécissent, le chômage, l'aspect le plus violent de la crise, prend de l'ampleur. Il y a déjà 205 millions de chômeurs dans le monde, dont 44 millions en Europe et 14 millions aux États-Unis. Il est absolument essentiel de combattre ce fléau et de l'empêcher de se propager à d'autres régions de la planète. Nous, les femmes, comprenons mieux que quiconque que le chômage n'est pas simplement une donnée statistique; il affecte nos familles, nos enfants et nos époux. Il ôte tout espoir et entraîne violences et souffrances.

Il est assez révélateur que ce soit la Présidente d'un pays émergent, – un pays où le plein emploi est pour ainsi dire une réalité –, qui soit venue parler aujourd'hui en des termes aussi durs d'une tragédie qui a principalement frappé les pays développés.

Comme d'autres pays émergents, le Brésil a jusqu'à présent été moins touché par la crise mondiale. Mais nous savons que notre capacité à résister à la crise n'est pas illimitée. Nous avons la volonté et la capacité d'aider les pays qui sont déjà confrontés à une crise aiguë, tant qu'il est encore temps. Un nouveau genre de coopération entre les pays émergents et les pays développés est l'occasion historique de redéfinir, de manière solidaire et responsable, les engagements qui régissent les relations internationales.

Le monde actuel fait face à une crise qui touche à la fois l'économie, la gouvernance et la coordination politique. Il ne saurait y avoir de rétablissement de la confiance et de la croissance tant que nous n'intensifions pas les efforts de coordination entre les États Membres de l'ONU et les autres institutions multilatérales, notamment le Groupe des Vingt, le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et d'autres organismes.

L'ONU et ces organisations doivent agir d'urgence afin d'envoyer des signes clairs de cohésion politique et de coordination macroéconomique. Par

exemple, les politiques budgétaire et monétaire doivent être soumises à une évaluation mutuelle de manière à prévenir les effets indésirables qui pourraient s'étendre à d'autres pays, évitant ainsi des réactions défensives qui à leur tour conduisent à un cercle vicieux.

La solution au problème de la dette doit être conjuguée à la croissance économique. Il y a des signes évidents que plusieurs économies avancées sont au bord de la récession, ce qui entravera sensiblement le règlement de leurs problèmes budgétaires.

Il est clair que la priorité pour l'économie mondiale en ce moment devrait être de résoudre les problèmes des pays confrontés à une crise de la dette souveraine, et d'inverser la tendance actuelle de récession. Ces pays les plus développés doivent mettre en place des politiques coordonnées en vue de stimuler les économies qui ont été extrêmement affaiblies par la crise. Les économies émergentes peuvent contribuer à cet effort. Les pays dotés d'un fort excédent devraient renforcer leurs marchés intérieurs et, le cas échéant, assouplir leurs politiques de taux de change de façon à contribuer quelque jours à un rééquilibrage de la demande mondiale.

Il est urgent de renforcer la réglementation du système financier et de maîtriser cette inépuisable source d'instabilité. Il faut imposer des contrôles à la guerre des taux de change en adoptant des régimes de changes flottants. La tâche immédiate consiste à prévenir la manipulation des taux de change, qui se produit à cause non seulement de politiques monétaires trop expansionnistes, mais aussi de la fixation artificielle des taux de change.

Il ne fait aucun doute que la réforme des institutions financières multilatérales doit se poursuivre, augmentant ainsi la participation des pays émergents qui, en tant que forces motrices, sont responsables de la croissance de l'économie mondiale. Nous devons lutter contre le protectionnisme et toutes les formes de manipulation commerciale, qui accroissent la compétitivité, mais de manière fallacieuse et frauduleuse.

Le Brésil fait son travail. Grâce à des sacrifices, mais en même temps avec une certaine perspicacité, nous avons strictement contrôlé les dépenses du Gouvernement, au point de générer un surplus notable dans la comptabilité nationale, tout en veillant à ce que ces mesures ne compromettent pas le succès de nos politiques sociales ou bien encore le rythme de nos investissements et de la croissance. Nous prenons

également des précautions supplémentaires afin de consolider notre capacité à résister à la crise, en renforçant notre marché national grâce à des politiques de répartition des revenus et d'innovation technologique.

Depuis maintenant trois ans au moins, le Brésil a répété à diverses reprises, de cette même tribune, que nous devons tous nous attaquer aux causes, et non pas uniquement aux conséquences, de l'instabilité mondiale. Nous avons maintes fois fait ressortir les relations qui existent entre le développement, la paix et la sécurité. Nous avons souvent souligné que les politiques de développement devaient être davantage couplées aux stratégies du Conseil de sécurité afin de réaliser une paix durable.

C'est ainsi que nous sommes intervenus dans le cadre de nos engagements en Haïti et en Guinée-Bissau. En tant que pays jouant un rôle important au sein de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti, le Brésil a entrepris, depuis 2004, des projets humanitaires qui intègrent sécurité et développement. Dans le plus grand respect de la souveraineté haïtienne, le Brésil est fier de contribuer à la consolidation de la démocratie dans ce pays.

Nous sommes en mesure de fournir une contribution inspirée par la solidarité à des pays frères du monde en développement dans des domaines comme la sécurité alimentaire, la technologie agricole, la production d'énergie propre et renouvelable, et la lutte contre la faim et la pauvreté.

Depuis fin 2010, nous avons assisté à une série de manifestations populaires, connues désormais sous le nom de Printemps arabe. Le Brésil est le pays d'adoption de nombreux immigrants de cette partie du monde. Les Brésiliens souscrivent à la poursuite d'un idéal qui n'appartient à aucune culture en particulier, parce qu'il est par définition universel : la liberté.

Les nations rassemblées ici aujourd'hui doivent trouver une manière légitime et efficace d'aider les sociétés qui réclament des réformes – sans, toutefois, priver leurs citoyens d'un rôle de premier plan dans le processus. Nous rejetons fermement les scènes de répression brutale à l'encontre des populations civiles. Nous restons convaincus que, pour la communauté internationale, le recours à la force doit toujours être la dernière option.

La quête de la paix et de la sécurité dans le monde ne saurait se limiter à des interventions dans



des situations extrêmes uniquement. Nous appuyons les efforts que déploie le Secrétaire général pour que l'ONU s'emploie sans relâche à prévenir les conflits par l'exercice de la diplomatie et la promotion du développement. Le monde actuel pâtit des conséquences douloureuses d'interventions qui ont aggravé les conflits existants. Cela a permis au terrorisme de s'insinuer dans des zones où il n'existait pas auparavant, générant ainsi de nouveaux cycles de violence et multipliant le nombre de victimes civiles.

L'on parle beaucoup de la responsabilité de protéger, mais peu d'une responsabilité allant de pair avec la protection. Ce sont des concepts que nous devons développer et faire mûrir ensemble. À cette fin, le rôle du Conseil de sécurité est vital, et plus ses décisions seront légitimes, plus ce rôle sera approprié. Or, la légitimité même du Conseil dépend de plus en plus de sa réforme.

Chaque année qui passe, il devient de plus en plus urgent de trouver une solution au manque de représentativité du Conseil de sécurité, ce qui à son tour sape son efficacité. Le précédent Président de l'Assemblée, Joseph Deiss, m'a rappelé un fait frappant, à savoir que le débat sur le projet de réforme du Conseil de sécurité entre maintenant dans sa dix-huitième année.

Nous ne pouvons pas repousser cette réforme plus longtemps. Le monde a besoin d'un Conseil de sécurité qui reflète les réalités contemporaines, un Conseil qui inclue de nouveaux membres permanents et non permanents, en particulier ceux qui représentent les pays en développement.

Le Brésil est prêt à assumer ses responsabilités en tant que membre permanent du Conseil. Nous vivons en paix avec nos voisins depuis plus de 140 ans et avons encouragé des processus d'intégration et de coopération avec eux, qui ont porté leurs fruits. Notre Constitution interdit clairement l'usage de l'énergie nucléaire à des fins non pacifiques. Je suis fier de dire que le Brésil est un moteur de paix, de stabilité et de prospérité dans la région et même au-delà.

Au Conseil des droits de l'homme, nous avons puisé notre inspiration dans l'histoire de notre propre nation en perpétuelle évolution. Nous souhaitons aux autres pays d'obtenir ce à quoi nous aspirons pour nous-mêmes. L'autoritarisme, la xénophobie, la pauvreté, la peine de mort et la discrimination sont autant de sources de violations des droits de l'homme. Nous savons que ces violations se produisent dans tous

les pays, sans exception. Nous devons reconnaître cette réalité et accepter la critique, qui nous permettra d'avancer. Nous devons également dénoncer ouvertement toute violation flagrante, où qu'elle se produise.

Je souhaite la bienvenue au Soudan du Sud dans notre famille de nations. Le Brésil est prêt à coopérer avec le plus jeune Membre de l'Organisation des Nations Unies et à contribuer à son développement souverain.

Je regrette, toutefois, de n'être toujours pas en mesure d'accueillir de cette tribune la Palestine en tant que membre à part entière de l'Organisation. Le Brésil a reconnu l'État palestinien sur la base des frontières de 1967, conformément aux résolutions de l'Organisation des Nations Unies. Comme la majorité des pays Membres de l'Assemblée, nous estimons que le temps est venu pour la Palestine d'être représentée en tant que membre à part entière dans cette instance.

La reconnaissance du droit légitime du peuple palestinien à la souveraineté et à l'autonomie élargit les possibilités et les perspectives d'une paix durable au Moyen-Orient. Seule une Palestine libre et souveraine pourra assurer à Israël la paix, la sécurité à l'intérieur de ses frontières et la stabilité politique dans la région auxquelles elle aspire légitimement. Je viens d'un pays où les descendants de Juifs et d'Arabes sont compatriotes et cohabitent en harmonie, comme cela doit être.

Le Brésil plaide pour un accord ambitieux, mondial et complet, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, pour lutter contre les changements climatiques. À cette fin, les pays doivent assumer leurs responsabilités respectives. Au cours de la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique de Copenhague, en 2009, le Brésil a présenté une proposition concrète, de grande portée et d'application facultative pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Nous espérons que des progrès seront accomplis au cours de la prochaine rencontre, qui se tiendra à Durban, en soutenant les pays en développement dans leurs efforts pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et, parallèlement, en garantissant que les pays développés honorent leurs obligations, au-delà de 2012, sur la base de nouveaux objectifs comme le prévoit le Protocole de Kyoto.

Le Brésil aura l'honneur d'accueillir la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) en juin 2012. De concert avec le

Secrétaire général Ban Ki-moon, je renouvelle notre invitation à tous les chefs d'État et de gouvernement à nous rejoindre à la Conférence l'année prochaine.

L'expérience a montré au Brésil que la lutte contre la pauvreté constitue la meilleure politique de développement, et qu'une véritable politique en matière de droits de l'homme doit se fonder en définitive sur la réduction des inégalités et de la discrimination entre et au sein des régions, peuples et genres. Le Brésil a réalisé des progrès politiques, économiques et sociaux sans compromettre aucune liberté démocratique. Nous avons réalisé pratiquement tous les objectifs du Millénaire pour le développement avant 2015. Quarante millions de Brésiliens et de Brésiliennes ont échappé à la pauvreté et font désormais partie de la classe moyenne. J'ai une confiance totale en nos capacités à atteindre notre objectif d'éliminer l'extrême pauvreté au Brésil d'ici la fin de mon mandat.

Dans mon pays, le rôle joué par les femmes a été crucial pour dépasser les inégalités sociales. Nos programmes de répartition des revenus placent les mères au centre du dispositif. Ce sont elles qui gèrent les ressources permettant aux familles d'investir dans la santé et l'éducation de leurs enfants. Toutefois, mon pays, comme tous les autres pays, a encore beaucoup à faire pour ce qui est de valoriser les femmes et d'affirmer leur statut. À cet égard, je tiens à féliciter le Secrétaire général d'avoir placé les femmes au premier rang des priorités de son mandat à la tête de l'Organisation des Nations Unies. Je salue particulièrement la création d'ONU-Femmes et la désignation de sa Directrice exécutive, M<sup>me</sup> Michelle Bachelet.

Ne me limitant pas à parler au nom de mon cher pays, j'ai le sentiment, quand je suis ici, de représenter toutes les femmes du monde; les femmes anonymes, celles qui souffrent de la faim et ne peuvent nourrir leurs enfants, celles qui sont malades et ne peuvent recevoir un traitement adéquat, celles qui sont victimes de la violence ou qui font l'objet de discrimination au travail, dans la société et dans leur vie familiale, et celles qui travaillent au foyer pour élever les futures générations. Je joins ma voix à celles qui ont eu le courage de lutter, de participer à la vie politique et professionnelle, et qui ont par conséquent rejoint les sphères du pouvoir ouvrant la voie à d'autres femmes, comme moi qui suis ici aujourd'hui.

Ayant été moi-même victime de la torture en prison, je ne suis que trop consciente de l'importance de valeurs telles que la démocratie, la justice, les droits de l'homme et la liberté pour nous tous. J'espère que ces valeurs continueront d'inspirer les activités de cette maison des nations, où j'ai l'honneur d'ouvrir le débat général de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale.

**Le Président** (*parle en arabe*): Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Présidente de la République fédérative du Brésil pour l'allocation qu'elle vient de prononcer.

*M<sup>me</sup> Dilma Rousseff, Présidente de la République fédérative du Brésil, est escortée hors de la salle de l'Assemblée générale.*

**Allocution de M. Barack Obama, Président des États-Unis d'Amérique**

**Le Président** (*parle en arabe*): L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocation du Président des États-Unis d'Amérique.

*M. Barack Obama, Président des États-Unis d'Amérique, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président** (*parle en anglais*): Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Barack Obama, Président des États-Unis d'Amérique, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Obama** (*parle en anglais*): C'est un grand honneur pour moi que de me trouver ici aujourd'hui. Je voudrais aborder avec les membres de l'Assemblée générale un sujet qui est au cœur des préoccupations de l'Organisation des Nations Unies – la recherche de la paix dans un monde imparfait.

Guerres et conflits nous accompagnent depuis la naissance de la civilisation. Mais, durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, la modernisation des armements a causé des pertes humaines d'une ampleur colossale. C'est cette catastrophe qui a poussé les fondateurs de notre Organisation à bâtir une institution dont la tâche consisterait non seulement à mettre fin à une guerre, mais à en éviter de nouvelles; une union d'États souverains qui s'efforceraient de prévenir un conflit en remédiant à ses causes.

Aucun Américain n'a consacré plus d'efforts à la poursuite de cet objectif que le Président Franklin

Roosevelt. Il savait que gagner une guerre ne suffit pas. Comme il l'a dit lors de l'une des premières réunions sur la création de l'ONU, « Nous ne devons pas nous contenter de faire la paix, nous devons établir une paix durable ».

Les hommes et les femmes qui ont bâti cette institution avaient compris que la paix ne se résume pas à l'absence de guerre. Une paix durable – pour les nations et pour les individus – repose sur un sentiment de justice et d'opportunité; de dignité et de liberté. Elle repose sur la lutte et le sacrifice; sur le compromis et sur un sentiment d'humanité commune.

Un délégué présent à la Conférence de San Francisco, qui a abouti à la création de l'ONU, l'a très bien exprimé :

« Nombreux sont ceux qui ont parlé comme si tout ce que nous avons à faire pour établir la paix était de clamer haut et fort notre amour pour la paix et notre aversion pour la guerre. Nous savons aujourd'hui que, autant que nous aimions la paix et détestions la guerre, nous ne pouvons échapper à une guerre si d'autres régions du monde sont en proie à des bouleversements ».

Le fait est qu'il est difficile d'établir la paix, mais nos peuples la réclament. Depuis presque 70 ans, et même au moment où l'ONU a aidé à éviter une troisième guerre mondiale, nous vivons dans un monde marqué par le conflit et rongé par la pauvreté. Même lorsque nous proclamons notre amour pour la paix et notre aversion pour la guerre, notre monde reste en proie à des bouleversements qui nous menacent tous.

J'ai pris mes fonctions alors que les États-Unis étaient engagés dans deux guerres. En outre, les extrémistes violents qui nous ont poussés à entrer en guerre – Oussama ben Laden et son organisation, Al-Qaida – restaient en liberté. Aujourd'hui, nous avons changé de cap.

À la fin de l'année, l'opération militaire américaine en Iraq arrivera à son terme. Nous entretiendrons une relation normale avec un pays souverain membre de la communauté des nations. Ce partenariat entre deux égaux sera renforcé par notre appui à l'Iraq – à son gouvernement et à ses forces de sécurité, à son peuple et à ses aspirations.

Alors que nous terminons la guerre en Iraq, les États-Unis et leurs partenaires de la coalition ont lancé un processus de transition en Afghanistan. Entre aujourd'hui et 2014, ce sont des forces de sécurité et

un Gouvernement afghans de plus en plus forts qui prendront progressivement en mains l'avenir de leur pays. À mesure qu'ils le feront, nous retirerons nos contingents tout en forgeant un partenariat durable avec le peuple afghan.

Il faut donc que cela soit bien clair : la vague de la guerre se retire. Lorsque j'ai pris mes fonctions, environ 180 000 Américains étaient déployés en Iraq et en Afghanistan. À la fin de l'année, ce nombre aura diminué de moitié, et il continuera de baisser par la suite. Il est essentiel de procéder ainsi pour permettre à l'Iraq et à l'Afghanistan d'exercer leur souveraineté, mais aussi pour préserver notre puissance alors que nous continuons d'édifier notre nation chez nous, aux États-Unis.

D'autre part, nous sommes en position de force pour mettre fin à ces guerres. Il y a 10 ans, devant nos yeux s'ouvrait béante une blessure ouverte et fumait un amas d'acier; un cœur brisé au centre de cette ville. Aujourd'hui, une nouvelle tour s'élève à Ground Zero qui symbolise la renaissance de New York, alors même qu'Al-Qaida subit une pression plus forte que jamais auparavant. Ses chefs suprêmes ont disparu. Oussama ben Laden, un homme qui a massacré des milliers de personnes originaires de dizaines de pays, ne menacera plus jamais la paix mondiale.

Oui, nous avons vécu une décennie difficile. Mais nous nous trouvons aujourd'hui à un tournant de l'histoire, et nous avons l'occasion de faire un pas décisif en direction de la paix. Nous devons pour cela retrouver la sagesse qui inspirait les fondateurs de cette institution.

La Charte fondatrice des Nations Unies nous appelle à unir nos forces pour maintenir la paix et la sécurité internationales. L'Article premier de la Déclaration universelle des droits de l'homme nous rappelle que « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits ». Ces convictions fondamentales – que les États ont des responsabilités et que les hommes et les femmes ont des droits – doivent nous guider.

Dans cette optique, nous avons des raisons d'espérer. Nous avons connu cette année des transformations extraordinaires. Un nombre croissant de pays se sont engagés en vue de maintenir la paix et la sécurité internationales. Un nombre croissant de personnes défendent leur droit universel à vivre dans la liberté et la dignité.

Pensez-y. Il y a un an, lorsque nous nous sommes réunis ici même à New York, la perspective de la réussite d'un référendum au Soudan du Sud était incertaine. Toutefois, la communauté internationale a surmonté ses vieilles dissensions pour appuyer l'accord négocié en vue de permettre au Soudan du Sud de décider de son sort. L'été dernier, alors qu'un nouveau drapeau s'élevait à Djouba, les ex-combattants ont déposé les armes, les hommes et les femmes ont pleuré de joie et les enfants ont enfin connu la promesse de contempler un avenir qu'ils façonneraient.

Il y a un an, le peuple ivoirien approchait une élection historique. Lorsque le Président sortant a perdu et a refusé de respecter les résultats du scrutin, le monde a refusé de détourner son regard. Les soldats de la paix des Nations Unies ont été harcelés, mais ils n'ont pas abandonné leur poste. Le Conseil de sécurité, sous l'impulsion des États-Unis, du Nigéria et de la France, s'est réuni pour appuyer la volonté de la population. La Côte d'Ivoire est aujourd'hui gouvernée par l'homme qu'elle a élu.

Il y a un an, les espoirs du peuple tunisien étaient réprimés. Mais il a choisi de manifester dignement et dans le calme pour se dégager de l'emprise d'une poigne de fer. Un vendeur a allumé une étincelle qui lui a coûté la vie, mais il a donné naissance à un mouvement. Face à la répression, les étudiants ont montré le sens du mot liberté. Les gouvernés ont cessé et le gouvernant a commencé de craindre. Aujourd'hui, le peuple tunisien prépare des élections qui le rapprocheront de la démocratie qu'il mérite.

Voici un an, l'Égypte avait connu un seul Président en près de 30 ans. Puis, pendant 18 jours, le monde entier a eu les yeux rivés sur la Place Tahrir, où des Égyptiens de toutes les couches de la société – hommes et femmes, jeunes et vieux, musulmans et chrétiens – revendiquaient leurs droits universels. On a observé chez ces manifestants la force morale de non-violence qui a éclairé le monde de Delhi à Varsovie et de Selma à l'Afrique du Sud, et nous avons compris que le changement frappait aux portes de l'Égypte et du monde arabe.

Voici un an, le peuple libyen était dirigé par le dictateur au pouvoir le plus longtemps dans le monde. Mais face aux balles et aux bombes et face à un dictateur qui menaçait de les traquer tels des rats, il a montré une bravoure de chaque instant. Nous n'oublierons jamais les paroles de ce Libyen qui se dressait aux débuts de la révolution pour crier « Nous

sommes libres de nous exprimer maintenant ». C'est un sentiment que nous ne pouvons décrire. Jour après jour, face aux balles et aux bombes, le peuple libyen a refusé de renoncer à cette liberté. Et alors qu'il était menacé de subir le type d'atrocité massive qui n'avait rencontré aucune résistance au siècle dernier, l'Organisation des Nations Unies s'est montré à la hauteur de sa Charte. Le Conseil de sécurité a autorisé toutes les mesures nécessaires pour prévenir le massacre. La Ligue des États arabes a appelé à prendre ces mesures. Les pays arabes se sont joints à la coalition dirigée par l'OTAN qui a immobilisé sur place les forces de Kadhafi.

Dans les mois qui ont suivi, la détermination affichée par la coalition s'est avérée inébranlable et la détermination du peuple libyen ne s'est pas démentie. Six mois ont suffi pour mettre à bas une tyrannie qui aura duré 42 ans. De Tripoli à Misurata, de Misurata à Benghazi, aujourd'hui la Libye est un pays libre. Hier, les dirigeants de la nouvelle Libye ont occupé la place qui leur revient de droit à nos côtés, et cette semaine les États-Unis rouvrent leur ambassade à Tripoli.

C'est ainsi que doit fonctionner la communauté internationale : des pays unis pour servir la paix et la sécurité, et des individus revendiquant leurs droits. Maintenant, il nous incombe à tous d'appuyer la nouvelle Libye et le nouveau gouvernement libyen qui doivent relever le défi de transformer ce moment de promesse en une paix juste et durable pour tous les Libyens.

Cette année aura été donc remarquable. Le régime de Kadhafi est tombé. Gbagbo, Ben Ali et Moubarak ne sont plus au pouvoir. Osama Ben Laden n'est plus là, et l'idée que le changement ne peut être imposé que par la violence a été ensevelie avec lui. Notre monde bouge. Les choses ne seront plus les mêmes qu'avant. L'humiliante étreinte de la corruption et de la tyrannie se desserre. Les dictateurs sont sur leur garde. La technologie met le pouvoir entre les mains des peuples. Les jeunes rejettent avec force la dictature et ne croient pas au mensonge selon lequel certaines races, certains peuples, certaines religions et certaines ethnies ne souhaitent pas jouir de la démocratie. La promesse écrite que « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits » est désormais moins lointaine.

Mais souvenons-nous : la paix n'est pas une conquête facile. La paix n'est pas une conquête facile. Le progrès peut être inversé. La prospérité vient

lentement. Les sociétés peuvent se diviser. On ne peut prétendre avoir réussi que lorsque tous jouissent d'une liberté, d'une dignité et d'une sécurité durables. L'Organisation des Nations Unies et les États Membres doivent s'acquitter de leurs responsabilités et appuyer ces aspirations fondamentales. Il reste beaucoup à faire.

En Iran, nous avons vu un gouvernement qui refuse de reconnaître les droits de son peuple. Au moment même où nous nous réunissons ici aujourd'hui, des hommes, des femmes et des enfants sont torturés, détenus et assassinés par le régime syrien. Des milliers d'entre eux ont été tués, dont un grand nombre durant le saint mois de ramadan. Des milliers d'autres ont traversé les frontières du pays. Le peuple syrien a fait montre de courage et de dignité dans sa quête de justice, en manifestant pacifiquement, en occupant la rue en silence et se sacrifiant pour les mêmes valeurs que cette institution est supposée défendre. La question qui se pose à nous est claire : sommes-nous aux côtés du peuple syrien ou de ses oppresseurs?

Déjà, les États-Unis ont imposé de sévères sanctions aux dirigeants syriens. Nous étions en faveur d'un transfert de pouvoir qui soit acceptable pour le peuple syrien. Et beaucoup de nos alliés se sont joints à nos efforts. Pour le bien de la Syrie, et pour le bien de la paix et de la sécurité de la planète, nous devons parler d'une seule voix. Rien ne saurait justifier l'inaction. Le moment est venu pour le Conseil de sécurité de prendre des sanctions contre le régime syrien et de se solidariser avec le peuple syrien.

Dans toute la région, nous devons répondre aux appels au changement. Au Yémen, hommes, femmes et enfants se rassemblent chaque jour par milliers sur les places publiques des villes et villages en espérant que leur détermination et le sang versé prévaudront sur un système corrompu. L'Amérique appuie ces aspirations. Nous devons coopérer avec les voisins du Yémen et avec nos partenaires dans le monde pour trouver un moyen de permettre un transfert pacifique du pouvoir des mains du Président Saleh, et d'aller vers des élections libres et régulières dès que possible.

À Bahreïn, des mesures ont été prises pour mener des réformes et appliquer le principe de responsabilité. Nous en sommes heureux, mais il faut faire plus. L'Amérique est un ami proche de Bahreïn, et nous continuerons d'appeler le Gouvernement et le principal bloc de l'opposition – al-Wifaq – à engager un dialogue constructif aux fins d'un changement pacifique qui soit acceptable pour le peuple. Nous

croions que le patriotisme qui unit les Bahreïniens doit être plus puissant que les forces sectaires qui pourraient le diviser. Ce sera dur, mais pas impossible.

Nous croyons que chaque nation doit dessiner seule la voie à suivre pour répondre aux aspirations de son peuple. L'Amérique n'a pas à être d'accord avec chaque parti ou personne qui s'affirme politiquement, mais nous défendrons toujours les droits universels que cette Assemblée a proclamés. Ces droits dépendent d'élections libres et régulières, d'une gouvernance transparente et responsable, du respect des droits des femmes et des minorités, d'une justice équitable et juste. Voilà ce que nos peuples méritent. Voilà les critères d'une paix qui puisse durer.

En outre, les États-Unis continueront d'appuyer, par des échanges commerciaux et des investissements accrus, les pays en transition vers la démocratie, en sorte que la liberté s'accompagne d'opportunités. Nous sommes déterminés à resserrer davantage les liens avec les gouvernements, mais aussi avec la société civile – étudiants et entrepreneurs, partis politiques et presse. Nous avons interdit l'entrée dans notre pays à ceux qui violent les droits de l'homme et nous avons pris des sanctions contre ceux qui foulent aux pieds les droits de l'homme à l'étranger. Et nous seront toujours la voix de ceux qui sont réduits au silence.

Maintenant, je le sais, surtout cette semaine, que pour beaucoup dans cette salle, il y a une seule question qui met à l'épreuve ces principes et qui sert de test à la politique étrangère des États-Unis, je veux parler du conflit entre Israël et les Palestiniens.

Voici un an, j'ai appelé du haut de cette tribune à la création d'une Palestine indépendante. Je pensais alors, et je pense aujourd'hui, que le peuple palestinien méritait d'avoir son propre État, mais j'ai aussi dit qu'une paix authentique ne peut se faire qu'entre Israéliens et Palestiniens eux-mêmes. Un an plus tard, malgré tous les efforts déployés par l'Amérique et par d'autres, les parties n'ont pas surmonté leurs divergences. Pour sortir de cette impasse, j'ai proposé une nouvelle base de négociations en mai. Cette base est claire, nous la connaissons tous : les Israéliens doivent être sûrs qu'un accord, quel qu'il soit, leur apporte des garanties de sécurité et les Palestiniens méritent de connaître la base territoriale de leur État.

J'ai conscience que l'absence de progrès est pour beaucoup une source de frustration – qu'elles soient assurées que c'est également mon cas. Mais la question n'est pas de définir l'objectif que nous cherchons à

atteindre. La question est de savoir comment atteindre cet objectif. Je suis convaincu qu'il n'y a pas de raccourci pour mettre un terme à un conflit qui dure depuis des décennies. La paix est un travail de longue haleine. La paix ne saurait être obtenue par le biais de déclarations ou de résolutions de l'Organisation des Nations Unies. Si la solution était aussi simple, elle aurait été déjà mise en œuvre. En fin de compte, ce sont les Israéliens et les Palestiniens qui doivent vivre côte à côte. En fin de compte c'est aux Israéliens et aux Palestiniens – et non à nous – qu'il incombe de parvenir à un accord sur les questions qui les divisent : les frontières et la sécurité, les réfugiés et Jérusalem.

En fin de compte, la paix est une question de compromis entre des peuples qui devront vivre ensemble longtemps après que nos discours seront terminés, longtemps après que nos votes auront été décomptés. C'est la leçon que nous tirons de l'Irlande du Nord, où des adversaires de très longue date sont parvenus à surmonter leurs différences. C'est la leçon que nous tirons du Soudan, où un règlement négocié a abouti à la naissance d'un État indépendant. Et c'est, aujourd'hui comme demain, la voie qu'il convient de suivre pour obtenir un État palestinien : celle des négociations entre les parties.

Nous recherchons un avenir où les Palestiniens vivront dans leur propre État souverain, sans aucune limite à ce qu'ils sont en mesure de réaliser. Il est indéniable que les Palestiniens ont vu depuis trop longtemps retarder la concrétisation de cette vision. C'est précisément parce que nous croyons si fermement aux aspirations du peuple palestinien que les États-Unis ont investi tant de temps et tant d'efforts dans l'édification d'un État palestinien et dans les négociations qui pourront aboutir à un État palestinien.

Mais il est une chose que l'on doit également comprendre : l'engagement des États-Unis envers la sécurité d'Israël est inébranlable. Notre amitié avec Israël est profonde et pérenne. En conséquence, nous estimons qu'une paix durable doit tenir compte des préoccupations bien réelles auxquelles Israël est tous les jours confronté sur le plan de sa sécurité.

Soyons honnêtes avec nous-mêmes : Israël est entouré de voisins qui sont à maintes reprises entrés en guerre contre lui. Les citoyens d'Israël ont été tués par des tirs de roquettes sur leurs maisons et par des attentats suicides dans leurs autobus. Les enfants d'Israël atteignent leur majorité pleinement conscients que, dans toute la région, on enseigne à d'autres

enfants à les haïr. Israël, petit pays de moins de 8 millions d'habitants, est confronté à un monde où les dirigeants de nations bien plus nombreuses menacent de le faire disparaître de la carte. Le peuple juif porte le fardeau de siècles d'exil et de persécution, auquel s'ajoute la mémoire récente des 6 millions de personnes tuées simplement à cause de leur identité. Il s'agit là de faits établis. Personne ne peut les nier.

Dans sa patrie historique, le peuple juif a construit un État prospère. Israël mérite d'être reconnu. Il mérite d'entretenir des relations normales avec ses voisins. Et les amis des Palestiniens ne leur rendent pas service en ne tenant aucun compte de cette vérité, de la même manière que les amis d'Israël doivent admettre la nécessité de trouver une solution à deux États qui garantisse qu'Israël puisse vivre en toute sécurité aux côtés d'une Palestine indépendante.

Voilà la vérité. Les deux parties nourrissent des aspirations légitimes, et c'est en partie ce qui rend la paix si difficile à atteindre. Nous ne pourrons sortir de cette impasse que lorsque chacune des deux parties aura appris à se mettre à la place de l'autre et saura voir le monde par ses yeux. Voilà ce que nous devons encourager. Voilà ce que nous devons favoriser.

L'Organisation des Nations Unies, qui a été créée sur les décombres de la guerre et du génocide et qui œuvre pour la dignité de tous les êtres humains sans exception, doit reconnaître la réalité que vivent les Palestiniens comme les Israéliens. La mesure de nos actions doit être toujours de savoir si elles promeuvent le droit des enfants israéliens et palestiniens à vivre dans la paix, la sécurité et la dignité et à jouir de vraies perspectives d'avenir. Nos efforts ne seront couronnés de succès que si nous encourageons les parties à se rencontrer, à s'écouter mutuellement et à comprendre leurs espérances et leurs peurs respectives. Voilà le projet auquel les États-Unis se sont attachés. Il n'autorise aucun raccourci. Et voilà le projet que les Nations Unies devraient privilégier dans les semaines et les mois qui viennent.

Alors même que nous relevons les défis lancés par les conflits et les révolutions, nous devons également admettre – et garder à l'esprit – que la paix est plus que l'absence de guerre. Une paix véritable implique de créer les possibilités qui donnent à la vie toute sa valeur. Pour ce faire, nous devons vaincre les ennemis communs à toute l'humanité : les armes nucléaires, la pauvreté, l'ignorance et la maladie. Ces

forces savent les chances d'instaurer une paix durable et nous sommes appelés à les affronter ensemble.

Pour éloigner le spectre de la destruction massive, nous devons nous rassembler et œuvrer en faveur de la paix et de la sécurité d'un monde libéré de l'arme nucléaire. Au cours des deux dernières années, nous avons commencé à emprunter ce chemin. Depuis notre Sommet sur la sécurité nucléaire à Washington, près de 50 États ont pris des mesures pour empêcher que les terroristes et contrebandiers ne mettent la main sur les matières nucléaires. En mars prochain, à Séoul, un sommet permettra de promouvoir nos efforts visant à séquestrer toutes les matières nucléaires. Le nouveau Traité START signé entre les États-Unis et la Russie va ramener nos arsenaux déployés à leur niveau le plus bas depuis 50 ans, et nos nations ont entamé des négociations pour parvenir à des réductions encore plus marquées. L'Amérique va continuer d'œuvrer en faveur de l'interdiction des essais d'armes nucléaires et de la production des matières fissiles nécessaires pour produire celles-ci.

Nous avons donc fait quelques pas dans la bonne direction. Les États-Unis sont résolus à honorer leurs obligations. Cela étant, même si nous honorons ces obligations, nous avons renforcé les traités et institutions qui aident à stopper la propagation de ces armes. Pour ce faire, nous devons continuer d'exiger que les États qui défient ces instruments rendent des comptes.

Le Gouvernement iranien ne peut pas fournir la preuve que son programme est pacifique. Il n'a pas respecté ses obligations et rejette les offres qui lui sont faites pour approvisionner le pays en énergie nucléaire à usage pacifique. La Corée du Nord n'a encore pris aucune mesure concrète pour abandonner ses armes et poursuit ses actes de guerre envers la Corée du Sud. Pour les peuples de ces deux États, l'avenir est riche de possibilités si leurs gouvernements décident d'honorer leurs obligations internationales. Mais, s'ils s'entêtent sur la voie du non-respect du droit international, ils devront être confrontés à une pression et à un isolement accrus. C'est là ce qu'exige notre engagement envers la paix et la sécurité.

Pour que nos populations connaissent la prospérité, nous devons promouvoir une croissance créatrice de perspectives. Dans cette voie, n'oublions pas les progrès considérables réalisés au fil des dernières décennies. Les sociétés fermées ont cédé la place à des marchés ouverts; l'innovation et l'esprit

d'entreprise ont transformé la manière dont nous vivons et ce que nous faisons. De l'Asie aux Amériques, les économies émergentes ont hissé des centaines de millions de personnes au-delà du seuil de pauvreté. Il s'agit d'un accomplissement extraordinaire.

Pourtant, il y a trois ans, nous étions aux prises avec la pire crise financière en 80 ans. Cette crise a établi une certitude, avec une clarté croissante d'année en année : nos destinées sont liées. Dans une économie mondiale, les États réussiront ou échoueront ensemble.

Aujourd'hui, nous confrontons les défis nés de cette crise. Dans le monde entier, la reprise reste fragile et les marchés demeurent instables. Trop nombreux sont les sans-emploi, tandis que d'autres, trop nombreux eux aussi, luttent pour survivre. Nous avons agi de concert pour éviter une dépression en 2009. Cette fois encore, nous devons d'urgence mener une action coordonnée.

Ici aux États-Unis, j'ai annoncé un plan visant à créer des emplois pour les Américains et à relancer notre économie, en même temps que je m'attacherai à réduire sensiblement et progressivement nos déficits.

Nous sommes aux côtés de nos alliés européens en ce moment où ils essaient de restructurer leurs institutions et de résoudre leurs propres problèmes en matière de finances publiques. En ce qui concerne d'autres pays, leurs dirigeants font face à un défi d'une autre nature en ce moment où ils s'emploient à transformer leurs économies pour les rendre plus autonomes, en encourageant la hausse de la demande interne tout en ralentissant l'inflation. Nous allons donc coopérer avec les économies émergentes qui ont pris un nouvel et vigoureux élan pour que l'amélioration des conditions de vie entraîne la création de nouveaux marchés qui vont promouvoir la croissance mondiale. C'est ce qu'exige notre engagement en faveur de la prospérité.

Pour lutter contre la pauvreté qui fait souffrir nos enfants, nous devons agir sur la base de la conviction que vivre à l'abri du besoin est un droit fondamental. Dans le cadre de leur coopération internationale, la première priorité pour les États-Unis est d'aider chacun à se nourrir lui-même. Aujourd'hui, en ce moment où les conflits et la sécheresse ont provoqué une famine dans la corne de l'Afrique, notre conscience nous enjoint d'agir. Ensemble, nous devons continuer à fournir de l'aide et à appuyer les organisations qui sont à même d'atteindre ceux qui sont dans le besoin. Ensemble, nous devons exiger un accès humanitaire

sans entrave pour que nous puissions sauver les vies de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants. Notre humanité commune est en jeu. Montrons que la vie d'un enfant en Somalie est aussi précieuse que toute autre vie. C'est ce qu'exige notre engagement envers nos frères humains.

Pour endiguer les maladies qui se propagent à travers les frontières, nous devons renforcer notre système de santé publique. Nous poursuivrons notre lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme. Nous allons nous concentrer sur la santé maternelle et infantile. Nous devons conjuguer nos efforts pour prévenir, dépister et combattre toute espèce de dangers biologiques – qu'il s'agisse d'une pandémie comme la grippe H1N1, d'une menace terroriste ou d'une maladie curable.

Cette semaine, les États-Unis ont signé un accord avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui confirme notre engagement à relever ce défi. Aujourd'hui, j'exhorte tous les pays à se joindre à nous pour atteindre l'objectif de l'OMS de garantir que tous les pays disposent des capacités de base nécessaires pour faire face aux urgences en matière de santé publique d'ici à 2012. C'est ce qu'exige notre engagement en faveur de la santé de nos peuples.

Pour préserver notre planète, nous ne devons pas remettre à plus tard les mesures qui s'imposent pour faire face aux changements climatiques. Nous devons faire appel à la science pour sauvegarder les ressources qui s'épuisent. Ensemble, nous devons poursuivre nos efforts pour faire fond sur les progrès accomplis à Copenhague et à Cancún, afin que toutes les grandes économies représentées ici honorent les engagements pris. Ensemble, nous devons nous attacher à transformer l'énergie qui est le moteur de nos économies et appuyer les autres qui s'engagent sur cette même voie. C'est ce qu'exige notre engagement envers les générations futures.

Pour permettre à nos sociétés de réaliser pleinement leur potentiel, nous devons permettre à nos citoyens de réaliser les leurs. Aucun pays ne peut se permettre la corruption qui afflige notre monde comme un cancer. Ensemble, nous devons exploiter les atouts offerts par les sociétés ouvertes et les économies ouvertes. C'est pourquoi nous avons établi des partenariats avec divers pays du monde pour lancer un nouveau partenariat pour un gouvernement ouvert afin de contribuer à faire respecter le principe de responsabilité et à autonomiser les citoyens. Aucun

pays ne doit priver les individus de leurs droits à la liberté d'expression et à la liberté de religion, mais, aucun pays ne doit non plus priver les individus de leurs droits quel que soit l'objet de leur affection, raison pour laquelle nous devons partout défendre les droits des homosexuels et des lesbiennes.

Aucun pays ne peut réaliser pleinement son potentiel si la moitié de sa population ne peut réaliser le sien. Cette semaine, les États-Unis ont signé une nouvelle déclaration sur la participation des femmes. L'année prochaine, chaque pays devra annoncer les mesures qu'il prend pour lever les obstacles économiques et politiques auxquels se heurtent les femmes et les filles. C'est ce qu'exige notre engagement en faveur du progrès humain.

Je sais qu'il n'y a pas de méthode simple pour réaliser ce progrès, qu'il n'existe pas de chemin unique vers le succès. Nous appartenons à des cultures différentes et nous avons des histoires différentes. Cependant, n'oublions jamais qu'en ce moment où nous sommes rassemblés ici en tant que chefs de différents gouvernements, nous représentons des citoyens qui partagent les mêmes aspirations fondamentales à vivre dans la dignité et la liberté, à recevoir une éducation et à saisir les possibilités qui s'offrent, à aimer nos familles et à aimer et adorer notre Dieu, à vivre dans un climat de paix qui rende la vie digne d'être vécue.

Par nature, notre monde imparfait nous oblige à toujours réapprendre ces leçons. Les conflits et les répressions se poursuivront tant que certains refuseront de faire pour autrui ce qu'ils aimeraient qu'autrui fasse pour eux. C'est précisément pourquoi nous avons créé des institutions comme celles-ci – pour joindre nos destins, pour nous aider à nous reconnaître les uns dans les autres – parce que les générations qui nous ont précédés étaient convaincues que la paix est préférable à la guerre, que la liberté est préférable à la répression et que la prospérité est préférable à la pauvreté. C'est un message qui émane non pas des capitales, mais des citoyens, de nos peuples.

Quand la pierre d'angle de ce bâtiment a été mise en place, le Président Truman est venu ici à New York et déclaré : « L'ONU est essentiellement une expression de la nature morale des aspirations de l'homme » – la nature morale des aspirations de l'homme. Nous qui vivons dans un monde qui change à un rythme effréné, c'est une leçon que nous ne devons jamais oublier.



La paix est difficile, mais nous savons qu'elle est possible. Par conséquent, ensemble, engageons-nous à faire en sorte qu'elle soit définie par nos espoirs et non par nos craintes. Ensemble, instaurons la paix – et, plus important, une paix durable.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président des États-Unis d'Amérique de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Barack Obama, Président des États-Unis d'Amérique, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

**Allocution de S. A. le cheikh Hamad bin Khalifa Al-Thani, Émir de l'État du Qatar**

**Le Président** (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de l'Émir de l'État du Qatar.

*S. A. le cheikh Hamad bin Khalifa Al-Thani, Émir de l'État du Qatar, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président** (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. A. le cheikh Hamad bin Khalifa Al-Thani, Émir de l'État du Qatar, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le cheikh Al-Thani** (*parle en arabe*) : C'est un plaisir immense pour moi de m'adresser à l'Assemblée générale des Nations Unies cette année, au moment où son Président est un fils de l'État du Qatar, S. E. M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser. Je saisis cette occasion pour le féliciter de son élection et lui souhaiter plein succès dans sa mission. Je tiens également à exprimer mes remerciements à son prédécesseur, S. E. M. Joseph Deiss, pour son travail acharné durant sa présidence de la session précédente. Permettez-moi également de féliciter S. E. M. Ban Ki-moon pour la confiance que tous les États Membres ont placé en lui, en le reconduisant pour un second mandat de Secrétaire général de l'ONU.

Je me présente devant l'Assemblée au nom d'une région qui déborde d'immenses attentes et espoirs et navigue à travers de forts courants, une région dont les populations appellent à une réforme pour pouvoir atteindre leurs objectifs, assumer leurs responsabilités et jouer leur rôle au sein du partenariat qu'est l'avenir

de l'humanité, avec une multitude de défis et de perspectives.

Nous avons pris conscience de notre rôle dès le début et agissons en fonction de ses paramètres. Nous sommes pour la promotion du dialogue entre les cultures et les civilisations. Nous sommes pour le renforcement et la consolidation des relations entre les peuples. Nous sommes pour la consolidation du rapprochement entre les grandes puissances sur la base des principes de droit et de justice, et dans le cadre d'une coopération légitime. Cette coopération doit être régie par des principes, des lois ainsi que par des chartes et pactes internationaux qui ont été créés par l'humanité au cours des siècles afin de garantir un avenir meilleur au monde entier.

Tous les membres de l'Assemblée savent que la floraison du Printemps arabe – avec tout ce que cela représente dans l'histoire arabe et humaine – donne à tous de lourdes responsabilités qu'il faut assumer, de même que des positions à prendre. Nous faisons partie de ceux qui ont fait un choix. D'une part, nous avons toujours eu une politique claire en ce qui concerne les règles régissant nos relations arabes, régionales et internationales. Ces règles sont fondées sur la compréhension, la réconciliation et l'harmonie entre les peuples et les nations. D'autre part, comme à d'autres, il nous a été impossible de faire la sourde oreille ou de détourner le regard face aux appels des victimes qui cherchaient de l'aide tout près ou plus loin contre une oppression et une injustice solidement retranchées.

En ce qui nous concerne, nous avons épuisé tous les moyens, jusqu'à ce que la seule option qui nous reste soit d'écouter, de sympathiser, de regarder et d'aider. Nous savions que ce n'était pas la solution, mais plutôt une situation d'urgence face à l'un des problèmes les plus critiques du monde arabe aujourd'hui, j'entends par là la question du changement.

Nous savons que nos choix de principe sont stables et solides. Nous savons aussi que notre réponse face à la situation qui prévaut est le fruit de l'urgence, et que cette situation doit trouver une solution sur la base des règles et des lois qui régissent les relations internationales dans le monde contemporain. Dans cette situation, les responsabilités devraient être transférées des États agissant à titre individuel à une communauté internationale agissant en conformité avec ses règles et ses lois.

Nous avons déjà exprimé nos vues ici, au cours des précédentes sessions de l'Assemblée, selon lesquelles le système des Nations Unies a besoin d'évoluer en conformité avec les situations qui reflètent les réalités d'un monde nouveau. Ce monde n'est pas un monde uniquement lié à des intérêts, mais plutôt un monde où il est impératif de s'entendre pour réaffirmer les principes qui sous-tendent un comportement civilisé, tout en préservant parallèlement l'unité des intérêts en question.

Les problèmes majeurs de la région du Moyen-Orient sont la question palestinienne et l'occupation continue par Israël des territoires arabes en Cisjordanie, des hauteurs du Golan et des fermes de Chebaa, au Sud-Liban, outre la menace de guerre et le blocus israélien qui étrangle la bande de Gaza.

Depuis plus de 40 ans, tous les efforts de paix ayant été déployés ont échoué à parvenir à un règlement juste qui garantirait une paix durable et globale dans la région. Tout cela à cause de la position intransigeante d'Israël, qui semble être que son armée pourrait lui permettre de garantir la paix et la sécurité, et sa persistance à temporiser et à se servir des négociations afin de maintenir le statu quo tout en poursuivant la colonisation juive.

Compte tenu de l'impasse dans laquelle se trouve la cause palestinienne, de la souffrance permanente du peuple palestinien sous occupation et des violations constantes de ses droits fondamentaux et nationaux, nous exhortons tous les États Membres de l'ONU à écouter la voix du droit. Nous les exhortons à répondre à la demande légitime des Palestiniens d'avoir un État palestinien qui deviendrait membre à part entière de l'Organisation des Nations Unies, sur un pied d'égalité avec tous les autres États Membres. Cela ouvrira la voie à l'instauration de la paix dans notre région.

**Le Président** (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le cheikh Hamad bin Khalifa Al-Thani, Émir de l'État du Qatar, de l'allocation qu'il vient de prononcer. Je souhaite en outre remercier sincèrement Son Altesse de ses chaleureux compliments. J'espère me montrer à la hauteur de ses attentes et être digne de sa confiance.

*Cheikh Hamad bin Khalifa al-Thani, Émir de l'État du Qatar, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

### **Allocution de M. Felipe Calderón Hinojosa, Président des États-Unis du Mexique**

**Le Président** (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président des États-Unis du Mexique.

*M. Felipe Calderón Hinojosa, Président des États-Unis du Mexique, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président** (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président des États-Unis du Mexique, S. E. M. Felipe Calderón Hinojosa, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Calderón Hinojosa** (*parle en espagnol*) : Je suis honoré de participer à la présente session de l'Assemblée générale. Nous avons entendu des allocutions très importantes, qui ont captivé à juste titre l'attention de l'Assemblée. Je tiens cependant, du haut de cette tribune suprême de la communauté internationale, à exposer également le point de vue du Mexique, pays qui, en tant que membre fondateur de l'ONU, a contribué activement à ce que notre organisation assume une fois pour toutes le rôle qui lui revient, c'est-à-dire celui d'artisan de la paix, de la justice, de la sécurité, de l'équité et du développement durable au sein du concert des nations.

Le monde doit faire face aujourd'hui à d'importants défis; on en a parlé aujourd'hui. Nous avons parlé du terrorisme, de la guerre, de la paix, des changements climatiques et de la pauvreté. Nous savons que d'autres problèmes se posent à nous, notamment celui de la crise économique internationale. Je n'en évoquerai aujourd'hui que quelques-uns, conscient, de surcroît, de ce que notre devoir est de renforcer l'ONU et de la débureaucratiser pour la transformer à nouveau en une organisation capable d'affronter les problèmes pressants de notre époque. Face à cette réalité, le Mexique assume ses responsabilités internationales avec fermeté et détermination.

Je voudrais évoquer ce qui est à mon sens le problème qui touche le plus durement, à l'heure actuelle, les populations les plus pauvres du monde – plus d'un milliard de personnes, sur tous les continents, qui vivent avec moins d'1,25 dollar par jour : le problème de la pauvreté. Au cours des cinq dernières années, les prix des denrées alimentaires ont

augmenté de plus de 50 %; au cours des 12 derniers mois, ils ont augmenté de 26 % en moyenne. Cela signifie que les familles les plus pauvres, qui consacrent la plus grande partie de leurs revenus à l'alimentation, ont vu leur vie sombrer encore un peu plus dans la pauvreté.

C'est la raison pour laquelle la pauvreté mondiale a augmenté. C'est aussi la raison pour laquelle nous voyons de nouveau la famine sévir dans la corne de l'Afrique et dans plusieurs autres pays de ce continent, ainsi que de l'Asie et de l'Amérique latine. Et c'est encore pour la même raison que, sans parler de l'éveil démocratique de nombreuses nations, la douleur de la faim a fait descendre tant de personnes dans la rue et que la faim a elle aussi éveillé dans de nombreux endroits la conscience démocratique.

Pourquoi cette augmentation du prix des denrées alimentaires? C'est ma première question. C'est en partie parce que les pays en développement ont connu une forte croissance, ce qui est une bonne chose. La Chine, l'Inde et nombre d'autres pays ont un taux de croissance qui permet à leur population d'accéder plus facilement à l'alimentation. Il ne reste plus alors qu'à acquérir les techniques nécessaires pour augmenter notre capacité de production alimentaire.

La sécheresse et les changements climatiques sont également un facteur. Nous n'avons pas su reconnaître dans les changements climatiques une grave menace pour l'humanité toute entière, notamment responsable de la sécheresse qui a justement freiné ces dernières années la production alimentaire.

Mais en troisième lieu, il y a la spéculation financière et des marchés. Penchons-nous sur cette statistique : en 1987, les agents financiers et les sociétés financières n'achetaient que 7 % des aliments sur le marché mondial; aujourd'hui, plus de 30 % des ventes mondiales de maïs et de blé sont destinées aux sociétés financières. Pourquoi veulent-elles du maïs et du blé? Pour les commercialiser sur différents marchés? Pour les distribuer dans différentes régions? Bien sûr que non. Les sociétés commerciales et les sociétés de distribution achètent 70 % du maïs et du blé, mais les 30 % restants sont achetés par des sociétés financières dans un but unique : la spéculation. Nous pouvons observer la manière dont s'achètent et se vendent des droits sur certaines denrées alimentaires, dans le but unique d'en faire monter le cours sur les marchés,

tandis que des millions d'enfants meurent de faim sur plusieurs continents.

Je suis quelqu'un qui croit aux marchés, à la liberté économique et à la liberté d'entreprise, mais je sais également que l'heure est venue d'imposer des limites au fonctionnement effréné des marchés, qui est également derrière la faim dans le monde.

Le deuxième défi que je voudrais aborder est celui du trafic de drogues et de la criminalité transnationale organisée. Nous sommes tous surpris par les dizaines, les centaines, voire les milliers de morts que peut engendrer un régime autoritaire et répressif, et, évidemment, nous nous élevons contre ce fait. Mais aujourd'hui, il nous faut également prendre conscience de ce que la criminalité organisée tue davantage de personnes et de jeunes, de nos jours, que tous les régimes dictatoriaux réunis. Aujourd'hui, des milliers de personnes, des dizaines de milliers, en Amérique latine, dans la zone comprise entre le Mexique et les Andes en particulier, meurent par la faute de criminels. À ce propos, je salue affectueusement et respectueusement mes collègues Présidents de l'Amérique centrale et de l'Amérique latine présents ici aujourd'hui.

Aujourd'hui, le monde doit relever le défi que représentent des criminels sans scrupules qui ne respectent aucune frontière et font énormément de tort aux citoyens de nombreux pays. Le pouvoir de ces milieux criminels est plus important que celui de nombreux gouvernements, bien qu'assurément pas le nôtre, et ce, en raison, fondamentalement, de deux facteurs : la rente exorbitante qu'ils tirent du trafic de stupéfiants et un accès illimité à l'achat d'armes extrêmement puissantes.

S'agissant des armes, quelles sont les raisons pour lesquelles les criminels peuvent accéder sans restrictions à des armes telles que les AK-47 et les R-15, les grenades et les lance-missiles? Pour avoir énergiquement combattu ces criminels et saisi 120 000 armes en cinq ans, je dirai que cette raison tient en un mot : le profit; les profits effrénés d'une industrie de l'armement qui voit dans chaque guerre, qu'il s'agisse de la guerre civile qui se déroule dans un lointain pays ou de la bataille de rue qui se livre entre criminels, une occasion de vendre et vendre toujours plus d'armes.

Il est urgent de mettre en place des moyens de contrôle sérieux dans les pays producteurs et vendeurs d'armements perfectionnés pour que ceux-ci ne

viennent pas grossir les arsenaux de la criminalité organisée. L'Organisation des Nations Unies a du travail à faire à cet égard. Elle doit continuer d'œuvrer en faveur du projet de traité international sur le commerce des armes et d'empêcher que les armes soient détournées vers des activités interdites par le droit international.

De plus, la criminalité organisée prospère grâce aux gains astronomiques générés par la vente illégale de stupéfiants dans le monde. Hélas, la demande de drogues continue de croître sur ces marchés. Nous devons reconnaître que tant qu'il existera des consommateurs de drogues disposés à déboursier des dizaines de milliards de dollars pour entretenir leur dépendance ou leur usage récréatif, cela restera la source principale de financement des activités criminelles.

Le Mexique, pour sa part, fait ce qu'il a à faire, en combattant énergiquement la criminalité dans toutes ses manifestations. Aujourd'hui, plus que jamais, toutefois, les pays consommateurs de drogues doivent prendre des mesures concrètes pour réduire radicalement leur demande. On pourra rétorquer que cela est impossible et que la demande de drogues continue de croître, comme c'est effectivement le cas ici aux États-Unis où près de 30 % des jeunes s'adonnent à la drogue, comme dans d'autres régions de la planète.

Quelle est la solution? Je dois dire franchement que même si ces pays sont incapables de réduire leur demande de drogues, s'ils ne veulent pas le faire ou s'ils se sont résignés à ce qu'elle continue de croître, ils seront toujours tenus moralement de réduire les énormes gains économiques que tirent les criminels de ce marché noir.

Le mieux est de réduire la demande, mais si cela s'avère impossible, alors il faut réduire la rentabilité économique de ces activités. Les pays consommateurs de drogues ont l'obligation de trouver un moyen de tarir cette source inépuisable de financement et de chercher toutes les options possibles, y compris les marchés alternatifs qui empêcheraient les narcotrafiants de continuer de semer la violence et la mort, surtout en Amérique latine, aux Caraïbes et dans divers pays africains.

Enfin, le troisième défi que je voudrais évoquer est celui que représentent les changements climatiques. Mes collègues d'Amérique centrale et des Caraïbes, comme votre serviteur, savent ce que c'est que de

s'attendre, chaque année, à subir des cyclones toujours plus violents qui détruisent l'habitat des plus pauvres et fauchent à chaque fois des vies. Paradoxalement, il y a quelques semaines de cela, l'une de ces tempêtes tropicales à destination de nos Caraïbes a atterri dans les rues de Manhattan. Et il s'en trouve encore certains pour s'étonner de ce qu'il y a ait des cyclones à New York, des sécheresses sans précédent au Texas ou des inondations sans précédent au Pakistan, au Mexique, en Colombie ou au Guatemala. Même avec tout cela, ils refusent encore de croire à la réalité des changements climatiques.

Je dois dire, à cet égard, en toute fierté que nous avons progressé et que le Mexique a apporté sa pierre pour régler ce problème. Nous avons organisé à Cancun la seizième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, où nous sommes parvenus à conclure d'importants accords. C'était la première fois, par exemple, que des pays s'entendaient, dans le cadre d'un instrument contraignant des Nations Unies, pour limiter l'élévation de la température mondiale à 2 degrés maximum d'ici à la fin du siècle.

Nous avons aussi convenu de créer le Fonds vert pour appuyer les pays en développement dans leurs efforts d'atténuation des risques et d'adaptation.

De plus, nous avons créé le mécanisme de transfert de technologies, avec à la clef des méthodes de réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des sols – ce que l'on appelle mécanismes REDD plus – afin de permettre, par exemple, aux pays les plus pauvres d'aider à réduire les changements climatiques en protégeant leurs terres boisées et leurs forêts. Au Mexique, plus de 12 millions de personnes vivant au sein de collectivités indigènes, qui tirent leur subsistance des bois et forêts où ils vivent, et qui n'avaient d'autre choix que de les détruire, utilisent désormais leurs régions boisées de façon viable et sont rémunérés par la société pour les écoservices rendus par ces arbres.

La dix-septième Conférence des Parties, qui se tiendra à Durban (Afrique du Sud), approche. Il est à craindre que faute d'impulsion politique suffisante et d'engagement sérieux de la part de l'Organisation des Nations Unies en faveur de sa propre Convention, nous puissions perdre une partie des acquis obtenus dans la lutte contre les changements climatiques. Il faut progresser sur le Protocole de Kyoto, en n'oubliant pas que les dispositions de l'annexe 1 expirent l'année

prochaine. Qu'advient-il de nos obligations dans le domaine de l'environnement si les instances dirigeantes du monde refusent d'agir?

Le meilleur moyen de lutter contre les changements climatiques est d'en finir avec le fallacieux dilemme selon lequel nous devrions choisir entre croissance économique et lutte contre les changements climatiques. Il est tout à fait possible, en effet, de concilier, par des actions en faveur du développement durable, la lutte contre la pauvreté et contre les changements climatiques.

Enfin, un troisième défi à relever concerne le socle social permettant d'éliminer, précisément, la pauvreté et la marginalisation. Au Mexique, nous avons mis en place un programme de transfert de fonds en faveur des plus pauvres, dépendant de l'accompagnement des enfants à l'école ou à la clinique par les mères de famille. Ce programme permet d'offrir au quart des familles mexicaines les plus pauvres des avantages représentant en moyenne 80 dollars par mois, qui profitent ainsi à plus de 30 millions de personnes et ont permis de réduire la pauvreté extrême dans notre pays de près de 50 % entre 1995 et 2010.

Depuis quelque temps, nous nous concentrons sur la santé des Mexicains. En l'espace de cinq ans, avec la construction de 1 000 nouveaux hôpitaux et cliniques, la reconstruction de 2 000 autres et la mise en place de l'assurance maladie populaire, qui offre d'ores et déjà une couverture à plus de 100 millions de personnes, le Mexique est en mesure d'affirmer fièrement aujourd'hui à l'ONU qu'il offrira cette année l'assurance santé universelle, qui couvrira les frais de médecins, de médicaments, de traitement et d'hospitalisation de tous les Mexicains qui en ont besoin. Nous nous enorgueillissons de cette réalisation, d'autant qu'elle confirme le fait que le Mexique a d'ores et déjà atteint la quasi-totalité des objectifs du Millénaire pour le développement qu'il s'était engagé à atteindre.

Enfin, je voudrais me pencher sur un thème essentiel, qui concerne la transformation et la modernisation de l'Organisation. D'évidence, le conflit au Moyen-Orient a mis à l'épreuve la capacité de l'ONU. Nous nous préoccupons en particulier de l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations entre Israël et l'Autorité nationale palestinienne. Il incombe à l'ONU d'apporter une contribution constructive au règlement pacifique de ce conflit – un

règlement qui permettrait à deux États de coexister, qui réaffirmerait la reconnaissance du droit d'Israël à exister et qui concrétiserait la création d'un État palestinien, à la condition de s'inscrire dans le cadre d'une solution viable, sincère et négociée, où une médiation légitime et équilibrée jouerait un rôle fondamental. Cette solution devrait également être politiquement viable, garantir qu'Israël et la Palestine peuvent véritablement coexister dans la paix et permettre aux futures générations d'Israéliens et de Palestiniens de réellement connaître une cohabitation sans haine ni violence.

Nous devons également nous rappeler qu'aucune solution ne pourra être trouvée tant que les membres de l'une des parties continueront, explicitement ou implicitement, de vouloir l'élimination de l'autre. En outre, il convient d'avancer dans l'application des résolutions des Nations Unies visant à mettre un terme à des politiques dont tout le monde sait qu'elles contreviennent au droit international.

Il est par ailleurs essentiel de faire progresser ensemble la transformation et la modernisation de l'Organisation des Nations Unies. Il est magnifique de voir que le bâtiment des Nations Unies est en cours de rénovation; il est temps maintenant de rénover aussi l'essence de l'Organisation. Les Nations Unies ne sauraient faillir à leur engagement envers l'histoire et envers l'humanité. L'heure est venue pour tous les États Membres de jouer leur rôle afin de veiller à ce que l'Organisation possède la vigueur et la viabilité dont elle a besoin – et qui lui font défaut. Ainsi, en de nombreuses occasions, l'Organisation des Nations Unies s'est vue paralysée par la tyrannie du consensus, qui permet à une minorité de s'opposer à la grande majorité. Le consensus doit cesser de s'entendre comme le droit de veto des obstinés : il doit plutôt être compris comme la possibilité de construire des solutions communes et véritablement légitimes, qui permettent de progresser tout en reflétant les solutions recherchées par la majorité.

Préserver la validité de l'ONU implique nécessairement une réforme de son Conseil de sécurité, dont les règles n'ont pas été révisées en plus de 40 ans. Le Mexique aspire à une refonte complète, qui améliore la représentation de tous ses membres tout en préservant la capacité d'action du Conseil et en favorisant la responsabilisation des membres. Nous ne pouvons pas laisser l'organe supranational suprême devenir le lieu où seuls quelques rares États peuvent prendre des décisions.

Le Mexique réaffirme sa confiance dans l'Organisation des Nations Unies, une enceinte qui représente la diversité et la pluralité des êtres humains. Le Mexique réaffirme également qu'il continuera d'être un allié stratégique des Nations Unies, dans le combat pour la paix, contre la faim, et pour la sécurité et le progrès de tous les peuples.

**Le Président** (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président des États-Unis du Mexique de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Felipe Calderón Hinojosa, Président des États-Unis du Mexique, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M. Nursultan Nazarbayev, Président de la République du Kazakhstan**

**Le Président** (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Kazakhstan.

*M. Nursultan Nazarbayev, Président de la République du Kazakhstan, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président** (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Nursultan Nazarbayev, Président de la République du Kazakhstan, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Nazarbayev** (*parle en russe*) : Je voudrais, au nom de la République du Kazakhstan et en mon nom propre, féliciter le Secrétaire général Ban Ki-moon à l'occasion de sa réélection à son poste élevé et lourd de responsabilités. Je voudrais également féliciter l'Ambassadeur du Qatar, M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser, de son élection en tant que Président de l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session. La République du Kazakhstan présente également ses compliments au tout dernier membre de la communauté des nations, la République du Soudan du Sud, à l'occasion de son accession à l'indépendance.

Cette année, notre pays célèbre le vingtième anniversaire de son indépendance. Au cours de ces deux décennies, le Kazakhstan s'est appliqué à respecter l'esprit et la lettre de la Charte des Nations Unies. Premièrement, nous avons fermé le site d'essais nucléaires le plus vaste du monde, à Semipalatinsk, entrant ainsi dans les rangs des premiers États sortis du

nucléaire. Cela représente une contribution énorme à la paix et à la stabilité internationales de la part de mon pays.

Deuxièmement, nous avons organisé avec succès la Conférence pour l'interaction et les mesures de confiance en Asie (CICA), dont j'avais lancé l'idée il y a 19 ans dans cette même enceinte. Aujourd'hui, cette Conférence compte des participants venant de 29 pays, lesquels représentent près de la moitié de la population mondiale. L'an dernier, le Kazakhstan est devenu le premier pays de la Communauté des États indépendants à présider l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), injectant par là-même une nouvelle énergie dans tous ses domaines de travail. À Astana, notre capitale, nous avons également réussi à tenir un sommet de l'OSCE, le premier en 11 ans. L'adoption de la Déclaration d'Astana a permis de consolider l'OSCE, ainsi que ses efforts visant à créer une communauté de sécurité coopérative et indivisible dans les zones euro-atlantique et eurasiennne. De plus, le Kazakhstan appelle de ses vœux la mise en place d'une plateforme unique pour une sécurité eurasiennne fondée sur la coopération, en associant à long terme les capacités de l'OSCE et de la CICA.

Cette année, le Kazakhstan a assumé un autre rôle important en accédant à la présidence de l'Organisation de la coopération islamique (OCI). Pendant notre mandat, nous avons axé nos efforts sur la consolidation de la sécurité internationale et régionale; sur la poursuite du dialogue entre le monde islamique et l'Occident; sur la lutte contre l'islamophobie; sur l'amélioration des programmes encourageant la non-prolifération des armes de destruction massive. L'OCI a également été mise à l'épreuve très récemment avec la crise humanitaire en Somalie. À cet égard, nous sommes parvenus à rassembler 350 millions de dollars au bénéfice de programmes conçus pour livrer de la nourriture, des fournitures médicales et de l'aide économique en Somalie.

Troisièmement, 140 groupes ethniques et 40 confessions religieuses cohabitent dans la paix et l'harmonie au sein de notre société. Astana accueille périodiquement des congrès de dirigeants du monde entier et de religions traditionnelles. Nous avons proposé de tenir ce type de forums sous les auspices de l'ONU, et ils ont stabilisé la région. C'est notre contribution au dialogue global sur l'établissement de la confiance dans le monde.

Quatrièmement, notre pays a démontré son attachement aux objectifs du Millénaire pour le développement. À la suite de l'éclatement de l'Union soviétique, nous avons été en mesure de nous engager vite et parmi les premiers dans un processus de réforme et de croissance économique. Au cours des deux dernières décennies, nous avons multiplié par 14 le produit intérieur brut par habitant, passant d'environ 700 dollars à environ 10 000 dollars.

Cinquièmement, le Kazakhstan a préconisé l'adoption d'une stratégie énergétique et environnementale mondiale et a proposé une initiative environnementale ambitieuse, « Pont vert ». Nous comptons proposer ces idées à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable qui doit se tenir l'an prochain à Rio de Janeiro.

Le monde s'engage dans l'une des périodes les plus critiques de son histoire. L'humanité a capté de puissantes sources d'énergie mais est impuissante face aux forces de la nature. Des enclaves de pauvreté et de privation apparaissent, même dans les pays les plus riches. Il devient de plus en plus difficile de contenir les éruptions d'intolérance ethnique et religieuse, même dans les sociétés où la tolérance est une tradition bien établie.

Aujourd'hui, à l'ère de l'information, il n'existe pas de moyens fiables de se protéger contre l'extrémisme électronique. Il y a 10 ans, le monde entier s'est uni face à la terrible tragédie du 11 septembre. Et pourtant, il n'en est ressorti aucune leçon concluante, et la résurgence du terrorisme international est évidente dans diverses parties du monde. Ce sont là les principaux défis de ce nouveau siècle.

Dans ce contexte, je souhaite appeler l'attention des participants à ce débat politique sur les points suivants.

Premièrement, nous devons examiner les questions relatives à la sûreté et la sécurité nucléaires mondiales. Nous préconisons la rédaction d'une déclaration universelle sur un monde exempt d'armes nucléaires. Nous attendons beaucoup du Sommet sur la sécurité nucléaire, qui doit se tenir à Séoul en 2012. Il faut élargir le cadre juridique du respect par tous les pays de leurs obligations en matière de non-prolifération, et renforcer à cette fin le contrôle international exercé par l'ONU et l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Nous saluons le Traité entre les États-Unis d'Amérique et la Fédération de Russie sur des mesures visant de nouvelles réductions et limitations des armements stratégiques offensifs. Nous jugeons important que tous les États qui font partie du Club nucléaire se joignent à ce processus.

Aujourd'hui, le monde se trouve dans une situation paradoxale : certains sont autorisés à détenir et à améliorer des armes nucléaires, tandis que d'autres se voient strictement refuser ne serait-ce que le droit de se lancer dans la recherche et le développement. C'est injuste et disproportionné. Il faut réviser les dispositions pertinentes du droit international. Il faut renforcer la responsabilité de tous les États, notamment des États dotés d'armes nucléaires, afin de réduire les armes nucléaires et, progressivement, de détruire les stocks.

Aujourd'hui, il n'existe pas d'assurances juridiques clairement définies données aux États non dotés d'armes nucléaires par les États détenteurs d'armes nucléaires. En l'occurrence, le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires n'est guère utile. À ce stade, les armes nucléaires n'ont pas un effet dissuasif mais servent de catalyseur à une course aux armements.

Au XXI<sup>e</sup> siècle, les limites à la course aux armements ne peuvent être effectivement imposées que par un organe collégial ayant de vastes pouvoirs, comme le Conseil de sécurité par exemple. Je propose également que nous lancions un appel collectif de la communauté internationale aux États dotés d'armes nucléaires pour qu'ils renoncent à leurs ambitions et adhèrent aux traités globaux.

Deuxièmement, la mondialisation croissante des processus économiques exige une dérive paradigmatique de la composante économique des activités de l'ONU. La raison d'être des mécanismes mondiaux de régulation des devises, du commerce et de l'activité économique doit être de prévoir les crises mondiales et d'en éliminer les causes.

Il est généralement convenu que la crise mondiale actuelle est le résultat de défaillances du système financier mondial. Mais à ce jour, aucune véritable mesure n'a été prise pour y remédier. Tout retard pris dans le règlement de cette question entraînera de nouvelles manifestations violentes de la crise et un regain d'instabilité régionale et mondiale.

Il importe de mettre en place un mécanisme efficace de gouvernance économique mondiale, doté de pouvoirs et de responsabilités clairement définis et comprenant toutes les institutions et tous les acteurs, une monnaie de réserve mondiale effective et un contrôle rigoureux sur le capital spéculatif. Dans ce contexte, il semblerait tout à fait pertinent d'avoir un pacte sur la réglementation mondiale.

La prévention de la faim mondiale et la rareté croissante de l'eau sont également des questions importantes.

Troisièmement, le domaine informationnel est aussi important pour l'avenir de l'humanité que les ressources minérales l'air, le monde aquatique et l'espace extra-atmosphérique. Et pourtant aujourd'hui, il n'existe ni convention internationale ni traité multilatéral qui régit les processus informationnels. N'est-ce pas, en termes pratiques, la raison pour laquelle la plupart des attaques informatiques contre les banques, les entreprises, les institutions gouvernementales, les forces armées et même les installations nucléaires ont pu être perpétrées en toute impunité?

Je considère important d'établir un cadre juridique international pour le domaine informationnel mondial. La résolution sur les neuf éléments d'une culture mondiale de la cybersécurité (*résolution 57/239*), adoptée par l'Assemblée générale en 2002, pourrait servir de base à ces efforts.

Quatrièmement, le nouvel ordre mondial se met en place dans le contexte d'une augmentation des conflits. Il est assez remarquable qu'aujourd'hui, les dépenses militaires totales augmentent deux fois plus vite que pendant la guerre froide – de 6 % par an, pour atteindre 5 500 milliards de dollars. À cet égard, l'initiative que j'ai prise en vue de créer un fonds de maintien de la paix des Nations Unies, et que j'ai proposée pour la première fois il y a 19 ans, est encore plus pertinente. Il faudrait que chaque État Membre y alloue 1 % de son budget militaire. J'exhorte la communauté internationale à considérer de nouveau cette idée et à prendre les mesures requises.

Il y a 66 ans, l'ONU était fondée en tant qu'organisation reposant sur le principe de l'égalité souveraine de tous ses Membres. Mais aujourd'hui, l'on ne peut s'empêcher de remarquer que le principe de souveraineté nationale et d'intégrité territoriale est en voie d'érosion. Il est indispensable aujourd'hui de renforcer les normes du droit international relatives à

la souveraineté nationale des États et, compte tenu des nouvelles réalités, de définir clairement les limites au-delà desquelles la participation de la communauté internationale dans le règlement des conflits internes est justifiée.

La paix mondiale ne sera renforcée que si l'ONU travaille en coopération plus étroite avec les organisations de sécurité régionales. Pour ce qui est de la région eurasiatique, il s'agit de la Conférence pour l'interaction et les mesures de confiance en Asie, de l'Organisation de Shanghai pour la coopération et de l'Organisation du Traité de sécurité collective. Il faut veiller à ce que la composition et les activités du Conseil de sécurité reflètent comme il se doit la structure du monde moderne. En même temps, le mécanisme du droit de veto garantira que les décisions adoptées soient équilibrées et effectives.

Le Kazakhstan a annoncé sa candidature à un siège non permanent du Conseil de sécurité pour 2017-2018. Nous comptons sur l'appui de la communauté internationale.

La question complexe de la Palestine a fait l'objet de débats animés ces jours-ci. Le Kazakhstan est favorable à la création d'un État palestinien. Mais une question difficile a été posée sur la balance de l'histoire; le Président Obama en a parlé. Pour le peuple palestinien, qui souffre depuis longtemps, comme pour le peuple israélien, le processus de négociations dure depuis plus de 10 ans. Sans l'indépendance et leur propre État, les Palestiniens ne pourront pas réaliser une paix durable au Moyen-Orient.

Chaque nouvelle époque de l'histoire de l'humanité donne lieu à des défis extraordinaires. Aujourd'hui, la tâche la plus importante est de naviguer avec succès au travers des transformations mondiales complexes du XXI<sup>e</sup> siècle. La confiance et l'unité entre toutes les nations seront l'un des piliers d'un nouvel ordre mondial équitable.

**Le Président** (*parle en arabe*): Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Kazakhstan de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Nursultan Nazarbayev, Président de la République du Kazakhstan, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*



**Allocution de M. Nicolas Sarkozy,  
Président de la République française**

**Le Président** (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République française.

*M. Nicolas Sarkozy, Président de la République française, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président** (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Nicolas Sarkozy, Président de la République française, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Sarkozy** : Lorsque nous nous sommes retrouvés, ici même, en septembre de l'année dernière, lequel d'entre nous pouvait imaginer qu'en un an à peine, le monde, déjà bouleversé par une crise économique sans précédent, allait à ce point changer? En quelques mois, les printemps arabes ont fait se lever une immense espérance.

Depuis trop longtemps, des peuples arabes soumis à l'oppression ont pu relever la tête et ont réclamé le droit d'être enfin libres. Avec leurs mains nues, ils se sont opposés à la violence et à la brutalité. À ceux qui proclamaient que le monde arabo-musulman était par nature hostile à la démocratie et aux droits de l'homme, les jeunes arabes ont apporté le plus beau des démentis.

Nous n'avons pas le droit de décevoir l'espérance des peuples arabes. Nous n'avons pas le droit de briser leur rêve. Car si l'espérance de ces peuples était brisée, cela donnerait raison aux fanatiques qui n'ont pas renoncé à dresser l'Islam contre l'Occident en attisant partout la haine et la violence.

C'est un appel à la justice qui a ébranlé le monde, et le monde ne peut pas répondre à cet appel à la justice par la perpétuation d'une injustice. Ce miraculeux printemps des peuples arabes nous impose une obligation morale, une obligation politique, de résoudre enfin le conflit du Moyen-Orient. Nous ne pouvons plus attendre. La méthode utilisée jusqu'à présent, je pèse mes mots, a échoué. Il faut donc changer de méthode.

Il faut arrêter de croire qu'un seul pays, fut-il le plus grand, ou qu'un petit groupe de pays peuvent résoudre un problème d'une telle complexité. Trop

d'acteurs majeurs sont laissés de côté pour pouvoir aboutir. Je voudrais dire que personne ne peut imaginer que le processus de paix puisse se passer de l'Europe, que personne ne peut imaginer que le processus de paix puisse se passer de tous les membres permanents du Conseil de sécurité, que personne ne peut imaginer que l'on puisse se passer des États arabes qui ont déjà fait le choix de la paix. Une approche collective est devenue indispensable pour créer la confiance et apporter des garanties à chacune des parties.

Alors, bien sûr, la paix sera faite par les Israéliens et par les Palestiniens. Par personne d'autre. Et nul ne peut prétendre la leur imposer. Mais nous devons les aider.

La méthode ne fonctionne plus. Reconnaissons ensemble que fixer des préalables à la négociation, c'était se condamner à l'échec. Les préalables, c'est le contraire de la négociation. Si l'on veut entrer dans la négociation, qui est le seul chemin possible pour la paix, il ne faut pas de préalables.

Changeons de méthode. Tous les éléments d'une solution sont connus : la Conférence de Madrid de 1991, le discours du Président Obama du 19 mai dernier, la Feuille de route, l'Initiative de paix arabe et les paramètres agréés par l'Union européenne. Alors cessons de débattre à l'infini des paramètres, et que les négociations commencent. Adoptons un calendrier précis et ambitieux. Soixante ans sans que cela avance d'un centimètre. Est-ce que cela ne nous impose pas de changer de méthode et de calendrier? Un mois pour reprendre les discussions; six mois pour se mettre d'accord sur les frontières et sur la sécurité; un an pour parvenir à un accord définitif.

La France propose d'accueillir, dès cet automne, une conférence des donateurs afin que les Palestiniens puissent parachever la construction de leur futur État. La France veut dire qu'il ne faut pas chercher d'emblée la solution parfaite, parce que de solution parfaite, il n'y en a pas. Choisissons la voie du compromis, qui n'est pas un renoncement, qui n'est pas un reniement, mais qui permettra d'avancer, étape par étape.

Voilà donc 60 ans que les Palestiniens attendent leur État. Est-ce qu'il n'est pas venu le moment de leur donner de l'espérance? Voilà 60 ans qu'Israël souffre de ne pas pouvoir vivre en paix. Voici 60 ans que la question de la coexistence pacifique des deux peuples, palestinien et israélien, demeure lancinante. Nous ne pouvons plus attendre pour prendre le chemin de la paix. Mettons-nous à la place des Palestiniens. N'est-il

pas légitime qu'ils réclament leur État? Bien sûr que si. Et qui ne voit pas que la création d'un État palestinien démocratique, viable et pacifique serait, pour Israël, la meilleure garantie de sécurité?

Mettons-nous à la place des Israéliens. N'est-il pas légitime qu'après 60 ans de guerres et d'attentats, ils demandent des garanties pour cette paix si longtemps attendue? Bien sûr que si! Et je le dis avec force : si quiconque, à travers le monde, menaçait l'existence d'Israël, la France serait immédiatement et totalement aux côtés d'Israël. Les menaces à l'endroit d'un État Membre de l'ONU sont inacceptables, et ne seront pas acceptées.

Nous sommes donc aujourd'hui devant un choix très difficile. Chacun sait bien – et arrêtons avec les hypocrisies ou la diplomatie d'un jour – qu'une reconnaissance pleine et entière du statut d'État Membre de l'ONU ne peut être obtenue dans l'immédiat. La raison première en est le manque de confiance entre les principaux acteurs. Mais disons-nous la vérité : qui peut douter qu'un veto au Conseil de sécurité n'engendrera pas un cycle de violence au Proche-Orient? Qui peut en douter?

Faut-il pour autant exclure une étape intermédiaire? Et pourquoi ne pas envisager pour la Palestine le statut d'État observateur auprès de l'ONU? Ce serait un pas important. Nous sortirions, après 60 ans, de l'immobilisme qui fait le lit des extrémistes. Nous redonnerions un espoir aux Palestiniens en marquant des progrès vers le statut final.

Pour marquer leur engagement déterminé en faveur d'une paix négociée, les dirigeants palestiniens devraient, dans le cadre de cette démarche, réaffirmer le droit à l'existence et à la sécurité d'Israël. Et ils devraient s'engager à ne pas utiliser ce nouveau statut pour recourir à des actions incompatibles avec la poursuite des négociations.

Nous n'avons qu'une alternative : l'immobilisme et le blocage, ou une solution intermédiaire qui permettrait de donner de l'espoir aux Palestiniens, avec un statut d'État observateur.

Parallèlement, une même retenue devrait être observée par Israël, qui devrait s'abstenir de gestes qui préjugent du statut final.

L'objectif ultime doit être la reconnaissance mutuelle de deux États-nations pour deux peuples, établis sur la base des lignes de 1967, avec des échanges de territoires agréés et équivalents.

Mais que cette Assemblée générale, qui en a le pouvoir, décide d'avancer, décide de sortir du piège mortel de la paralysie, décide de renvoyer les rendez-vous manqués et les relances sans lendemain! Changeons de méthode! Changeons d'état d'esprit! Que chacun s'efforce de comprendre les raisons de l'autre, les souffrances de l'autre, les angoisses de l'autre! Que chacun ouvre les yeux et soit prêt à faire des concessions!

En terminant, je veux dire avec une profonde et sincère amitié pour le peuple palestinien. Je veux dire aux Palestiniens : « Pensez aux mères israéliennes qui pleurent les membres de leur famille tués dans les attentats. Elles éprouvent la même douleur que les mères palestiniennes à qui l'on annonce la mort brutale d'un des leurs ».

Je voudrais dire avec une profonde et sincère amitié pour le peuple israélien : « Écoutez ce que criait la jeunesse des printemps arabes. Elle criait : "Vive la liberté!". Elle ne criait pas "À bas Israël!" Vous ne pouvez pas rester immobiles alors que ce vent de liberté et démocratie souffle dans votre région ».

Et je le dis avec une profonde et sincère amitié pour ces deux peuples qui ont tant souffert : « Le moment est venu de bâtir la paix pour les enfants de Palestine et pour les enfants d'Israël ». Mais il serait trop accablant que l'Assemblée générale des Nations Unies ne profite pas de l'opportunité du réveil des peuples arabes au service de la démocratie pour régler un problème qui fait le malheur de ces deux peuples, qui, de toute façon, sont condamnés à vivre l'un à côté de l'autre. Si nous adoptons une solution de compromis, nous redonnerons de la confiance et de l'espoir.

Je voudrais dire avec gravité aux représentants de toutes les nations. Nous avons une responsabilité historique à assumer. C'est l'Assemblée générale des Nations Unies qui porte ce rendez-vous avec l'Histoire.

Rassurons Israël, et donnons un espoir au peuple palestinien. La solution est sur la table. Préférez cette solution du compromis à celle du blocage. Car le blocage satisfera peut-être tout le monde ici, mais il créera des violences, des amertumes et des oppositions qui mettront en péril le réveil des peuples arabes. Et la France dit que la tragédie doit cesser pour une simple raison : elle n'a que trop duré.

**Le Président** (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président

de la République française de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Nicolas Sarkozy, Président de la République française, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

**Allocution de M<sup>me</sup> Cristina Fernández, Présidente de la République argentine**

**Le Président** (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Présidente de la République argentine.

*M<sup>me</sup> Cristina Fernández, Présidente de la République argentine, est escortée dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président** (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M<sup>me</sup> Cristina Fernández, Présidente de la République argentine, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**La Présidente Fernández** (*parle en espagnol*) : Il y a exactement huit ans, dans ce même contexte et depuis cette même tribune, le Président de mon pays, Néstor Carlos Kirchner, quatre mois seulement après avoir été élu Président de la République argentine avec seulement 22 % des suffrages, prenait la parole devant cette Assemblée. Compte tenu de la situation de la République argentine, qui avait fait faillite en 2001, où le chômage touchait environ le quart de la population, où les taux d'indigence et de pauvreté dépassaient 50 %, il soulignait la nécessité, dès ce moment, de réformer les organismes de crédit multilatéraux, en particulier le Fonds monétaire international, ainsi que les organismes politiques de cette honorable Organisation.

Le Président Kirchner a prononcé cinq discours devant l'Assemblée générale. Quant à moi, il s'agit de ma quatrième déclaration en tant que Présidente de la République. À l'occasion de ces cinq discours qu'il a prononcés devant l'Assemblée générale, ainsi qu'au cours de mes quatre interventions – il s'agit aujourd'hui de ma quatrième intervention en tant que Présidente de la République –, nous avons lancé les mêmes appels, dans un monde qui a considérablement changé depuis 2003, à l'époque où la République argentine semblait être la brebis galeuse, un pays indocile, détaché des autres et qui semblait dans la faillite car elle n'honorait pas ses engagements.

En réalité, nous avons servi, selon moi, de cobayes pour les expériences menées par les politiques néolibérales des années 90. La situation est aujourd'hui très différente de l'époque où l'Argentine a fait faillite, avec la dette la plus grande, du moins jusqu'à présent, de toute l'histoire qui s'élevait à 160 milliards de dollars.

Pendant ces huit années, l'Argentine a restructuré sa dette, celle-ci tombant de 160 % à moins de 30 % du PIB. Les indices de pauvreté et d'indigence ne sont plus qu'à un seul chiffre, nous devons néanmoins poursuivre nos efforts. Le taux de chômage est l'un des plus bas qu'il y ait jamais eu, et nous avons accompli le cycle de croissance économique le plus important de nos 200 ans d'histoire.

Dans notre région, l'Amérique latine, et parmi les pays émergents qui ont connu une croissance ces dernières années, l'Argentine a eu le taux de croissance le plus élevé et paie régulièrement sa dette sans avoir recours aux marchés de capitaux. Je ne vous citerai pas tous les chiffres, mais certains d'entre eux sont très éloquentes. En 2003, nous consacrons 2 % de notre PIB à l'éducation et 5 % au remboursement de la dette. Aujourd'hui, l'Argentine consacre 6,47 % de son PIB à l'éducation et 2 % au remboursement de la dette.

La situation dans le monde est aujourd'hui fort différente, de nombreuses régions et pays rencontrent de graves problèmes. L'Argentine ne prétend être ni un modèle ni un exemple pour personne, mais elle demande que soient établies des règles claires en matière de transfert de capitaux et de spéculation financière. De nombreux orateurs avant moi, et d'autres le feront certainement après moi, se sont plaints de la spéculation financière sur les matières premières, notamment dans le secteur alimentaire.

Lorsque l'on observe, au niveau mondial, la croissance des valeurs financières par rapport au PIB, c'est-à-dire ce qui est produit en biens et services par l'ensemble des citoyens et entreprises du monde, on voit clairement la raison pour laquelle nous sommes en présence d'un monde où la spéculation semble incontrôlable et se déplace d'un pays et d'une région à l'autre en portant préjudice aux monnaies, aux économies et aussi à la vie quotidienne des citoyens, en détruisant des emplois et en entravant toute possibilité d'établir des systèmes d'éducation et sanitaire de qualité.

Si l'on observe la relation entre le PIB mondial et les valeurs financières dans les années 80, le rapport

était alors de 1 contre 1. Les valeurs financières représentaient 1,1 fois ce que produisait le monde en biens et services. À partir des années 90, ces chiffres grimpent en flèche, et en 2008, nous arrivons au point que les valeurs financières totales, les actifs financiers du monde sont 3,6 fois supérieurs au PIB mondial. Il s'agit donc d'un écart considérable entre ce que l'on produit et ce qui existe dans cette économie que j'appelle l'économie « de la touche entrée ». En effet, si l'on cherche ces actifs, il suffit d'appuyer sur la touche « entrée » d'un ordinateur et de se déplacer d'un endroit à l'autre, d'une monnaie à une autre, et de produire ainsi une instabilité comme il n'y avait jamais eu sur les marchés, ainsi que des crises fréquentes où les bourses montent et descendent tous les jours, entraînant la destruction de milliers d'emplois, mais aussi d'énormes profits, que quelqu'un empoche au passage.

Nous voulons répéter, une fois de plus, à la lumière de notre propre expérience, qui, je le répète, ne prétend d'aucune façon se poser en exemple, la nécessité pour les organismes de crédit multilatéraux de travailler énergiquement à réguler la spéculation financière et les mouvements de capitaux au niveau mondial. Sans cela, il sera impossible de parvenir à la stabilité tant souhaitée des marchés et, par conséquent, des économies émergentes, qui ont soutenu la croissance de l'activité économique mondiale, mais aussi des pays développés.

Il est important de comprendre cela, car aujourd'hui on spéculé sur les aliments, hier, sur le pétrole, et, demain peut-être, sur les bonbons à la menthe si ceux-ci sont rentables et donnent un positionnement à ces capitaux qui se déplacent sans aucun contrôle ni régulation d'un côté à l'autre du monde.

Je dois souligner à ce sujet qu'à la réunion de Londres, lorsqu'il a été décidé d'injecter une quantité considérable de ressources financières dans le secteur financier précisément, qui rencontrait alors des difficultés, j'ai indiqué, en tant que membre du G-20, qu'il fallait créer les garanties nécessaires pour que ces ressources injectées dans le monde financier fassent ensuite retour à l'économie réelle, l'économie concrète pour pouvoir générer du travail, créer des produits et des services.

Malheureusement, cette situation n'a pas évolué, car mis à part des changements que je qualifierais de

superficiels, la régulation n'a pas été revue en profondeur.

De plus, les agences de notation, responsables en grande partie de ce qui s'est produit, qualifient, par exemple, l'économie argentine de marginale et donnaient de meilleures notations qu'à l'Argentine, jusqu'à très récemment, à des économies sur le point de faire faillite. Par conséquent, il faut également réglementer de façon transparente les agences de notation qui sont en grande mesure responsables de la crise que nous traversons aujourd'hui dans certaines régions et qui va, évidemment, avoir des répercussions sur tous les pays.

Nous ne sommes pas satisfaits d'avoir eu raison de demander pendant autant de temps la modification et la reformulation des organismes de crédit multilatéraux. Au contraire, nous pensions que ce travail devait être entamé, présenté pour justement pouvoir éviter ce que nous sommes en train de vivre maintenant, qui pour certains ne représentent que des chiffres en Bourse, mais qui pour d'autres signifie la ruine de leurs espoirs.

Aussi, comme je l'expliquais l'autre jour à un collègue au cours d'un voyage en Europe, les crises économiques finissent toujours par avoir des répercussions sur les systèmes politiques. Les crises économiques profondes qui font perdre des emplois, qui plongent des millions de personnes dans la misère, celles-ci perdant leur maison, tout système d'éducation et de protection sanitaire, ne peuvent qu'entraîner de profondes transformations politiques. Et lorsque ces transformations politiques sont le produit de grandes crises économiques, elles conduisent souvent, comme le montrent des événements historiques du XX<sup>e</sup> siècle que je ne préfère pas citer, à l'apparition de systèmes totalitaires, produit d'une crise que l'on n'avait pas su résoudre correctement à partir de la sphère politique.

Je voudrais, une fois encore, lancer un appel pour demander la réforme de cette organisation importante, représentative du multilatéralisme que nous avons toujours fermement défendu. Celle-ci doit incarner un monde qui est plus que jamais pluriel et divers en démocratisant les organismes politiques comme l'Organisation des Nations Unies et principalement son Conseil de sécurité.

Nous ne pensons pas qu'il faille augmenter le nombre de membres permanents; au contraire, nous pensons que la catégorie des membres permanents doit être supprimée. Le droit de veto doit également

disparaître, car il empêche le Conseil de sécurité de s'acquitter des véritables fonctions qu'il avait dans le monde bipolaire qui l'a vu naître. À l'époque, le droit de veto était nécessaire parce que dans ce monde bipolaire, marqué par la crainte d'un holocauste nucléaire, il permettait aux membres du Conseil d'assurer l'équilibre nécessaire pour garantir la sécurité de l'humanité. Aujourd'hui, cet équilibre est rompu. Les sièges permanents et le droit de veto ne visent pas à défendre la sécurité ni la stabilité internationales; ils servent au contraire souvent à défendre la position des membres du Conseil exerçant ce droit.

Dans ma dernière déclaration à l'Assemblée (voir [A/65/PV.14](#)), j'ai terminé ma déclaration en formulant le vœu que la Palestine devienne, cette année, le 194<sup>e</sup> Membre de l'Organisation des Nations Unies. Mon pays, l'Argentine, comme la plupart des pays d'Amérique du Sud, a reconnu l'État de Palestine.

Je suis sincèrement convaincue que certains considèrent que le fait d'empêcher la Palestine de devenir membre joue en faveur de l'État d'Israël. Je voudrais dire aux membres de l'Assemblée, en tant que représentant d'un pays ayant subi le fléau du terrorisme international, qu'empêcher la Palestine de devenir membre de cette Assemblée revient à continuer de fournir des alibis à ceux qui prennent part au terrorisme international et qui, dans ce refus, trouvent précisément un prétexte pour justifier leurs crimes.

Je pense que la non-intégration de la Palestine cette année, loin de renforcer la sécurité et la stabilité dans le monde, entraînera une plus grande insécurité et risque de faire perdre à cet organe, qui doit représenter les intérêts de tous les citoyens du monde, le prestige qui devrait être le sien.

C'est pourquoi, j'espère que Dieu guidera ceux qui doivent prendre cette décision historique et structurelle de portée mondiale afin de parvenir à un plus grand équilibre et pour que la Palestine puisse siéger cette année à l'ONU en tant que 194<sup>e</sup> État Membre. Je suis certaine que si nous y parvenons, nous contribuerons à bâtir un monde plus sûr mais aussi plus juste.

Je voudrais faire une autre remarque au sujet de la situation que nous décrivons, en ce qui concerne l'injustice que constitue le fait qu'un certain nombre de pays – cinq, pour être exacte – ont le droit de veto au Conseil de sécurité. Une fois de plus, nous sommes venus devant l'organe central de l'ONU pour soulever

une question tout aussi importante, et pas seulement pour les Argentins.

La question de la souveraineté sur les Îles Malvinas met également à l'épreuve cet organe, en ce sens qu'il s'agit de savoir s'il lui est possible de se conformer à une politique multilatérale par essence et qui oblige tous ses membres à accepter les résolutions de l'Assemblée.

Dans 10 résolutions, l'Assemblée générale a invité le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et mon pays à prendre place à la table des négociations pour examiner la question de notre souveraineté. Il convient de tenir compte du fait que l'Argentine ne demande pas la mise en œuvre de ces résolutions par la reconnaissance de la souveraineté. Non, elle demande simplement que certaines dispositions des 10 résolutions de l'ONU relatives à cette question soient respectées.

Nous pouvons peut-être également énumérer les 29 résolutions de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation, ainsi que les 11 résolutions et 8 déclarations de l'Organisation des États américains, de même que les résolutions adoptées par différentes instances – les forums ibéro-américains, l'Union des nations de l'Amérique du Sud, le Marché commun du Sud, des réunions d'États arabes et africains – et le monde entier. Par ces résolutions et déclarations, tous ont appelé à l'examen de cette question. Le Royaume-Uni a refusé systématiquement de le faire et clairement utilisé à cette fin son statut de membre du Conseil de sécurité disposant du droit de veto.

En 2013, cela fera 180 ans que les Argentins ont été expulsés par la force des armes de nos îles Malvinas. L'an prochain, 30 années se seront écoulées depuis l'incident – dont le Royaume-Uni a tiré profit – attribuable à l'une des dictatures les plus brutales de l'histoire, dont les Argentins ont eux-mêmes été victimes.

Je suis fier de représenter le Gouvernement qui a donné l'exemple au monde en matière de droits de l'homme et par la poursuite en justice des auteurs de crimes et d'actes de génocide. C'est pourquoi je pense que l'accent mis sur cet incident n'est rien d'autre qu'une énième excuse visant à justifier le non-respect des résolutions de l'ONU. Bien pire, je demande à tous ceux qui se projettent dans un monde où les ressources naturelles seront essentielles d'observer de quelle manière nos ressources naturelles, nos ressources

halieutiques et nos ressources pétrolières sont volées et saisies illégalement par ceux qui n'ont aucun droit de le faire. À l'évidence, il n'est pas nécessaire d'insister sur le fait que personne ne peut revendiquer la souveraineté sur un territoire d'outre-mer situé à plus de 14 000 km. Il s'agit clairement d'une occupation illégale.

À nouveau, nous appelons le Royaume-Uni à se conformer aux résolutions de l'ONU. Récemment, de véritables actes de provocation ont été commis, y compris des essais de missiles en mai et en juillet, dénoncés devant l'Organisation maritime internationale, également victime de ces attaques.

Je réaffirme à l'Assemblée générale et au Royaume-Uni que l'Argentine est ouverte au dialogue. Il est vrai cependant que beaucoup de temps a passé. Nous déclarons ici, devant cette Assemblée, que nous patienterons pendant une période raisonnable mais que si rien ne se passe, nous serons contraints de commencer à revoir les accords provisoires toujours en vigueur. Nous insistons en particulier sur le fait que ces accords doivent traiter la question de la souveraineté.

Des membres se demandent peut-être à quoi je fais référence ici. Je me réfère à la déclaration commune et à l'échange de lettres du 14 juillet 1999 concernant la reprise d'une liaison hebdomadaire par la compagnie aérienne LanChile entre Puntas Arenas (Chili) et les îles Malvinas, avec deux escales mensuelles, une dans chaque sens, à Río Gallegos.

L'Argentine n'a pas l'intention d'aggraver la situation, pour aucune partie, mais il est juste que l'Assemblée et le Royaume-Uni reconnaissent que les résolutions doivent être respectées. Nous ne pouvons pas attendre 180 années de plus, ni même 30, tout comme la Palestine ne peut continuer d'errer pendant encore plusieurs décennies avant de trouver une place dans le monde. Les Argentins peuvent encore moins attendre pour revendiquer ce territoire qui nous appartient légitimement.

Pour terminer, je dois me référer à une question mentionnée dans toutes les déclarations que le Président Kirchner et moi avons faites depuis 2003. Il y a quelques instants, lorsque j'ai évoqué la question de Palestine, j'ai dit avoir autorité pour le faire – si tant est que cela nous donne pour ainsi dire une autorité – car nous sommes l'un des deux seuls États des Amériques à avoir été la cible du terrorisme international.

Cela s'est produit à deux reprises : en 1992, avec l'explosion à l'Ambassade d'Israël à Buenos Aires et en 1994, avec l'attentat à la bombe contre le bâtiment de l'Association mutuelle israélite argentine (AMIA), une des organisations sociales les plus importantes en Argentine. Je n'insiste pas sur le fait qu'il s'agit d'une organisation de la communauté juive, mais sur le fait que cela s'est produit en Argentine, parce qu'il s'agissait de toute évidence d'une attaque qui ciblait l'Argentine.

Je demande que la République islamique d'Iran, sur la base des dispositions de la justice argentine, se soumette à la juridiction argentine et accepte précisément que ceux qui sont accusés d'être impliqués d'une façon ou d'une autre dans l'attentat contre le bâtiment de l'AMIA soient traduits en justice.

L'année passée, nous avons présenté ici une proposition aux termes de laquelle, s'ils n'ont pas confiance en la justice de notre pays, nous pourrions adopter la méthode utilisée dans l'affaire Lockerbie et choisir de commun accord, un tribunal d'un pays tiers, pour qu'il fasse la seule chose que nous réclamons : rendre justice. Nous insistons sur ce point parce qu'il s'agit d'une demande universelle qui n'a rien à voir avec les opinions politiques. On retrouve le mot « justice » dans le Talmud, dans la Bible et dans le Coran, et pour les non-croyants, je suis sûre qu'il figure dans la Constitution de leurs pays respectifs.

Le 16 juillet, le Gouvernement argentin a reçu un message du Ministère iranien des affaires étrangères dans lequel celui-ci exprimait sa volonté de coopérer et d'engager un dialogue constructif avec l'Argentine pour établir la vérité relativement à l'attentat brutal perpétré contre le bâtiment de l'Association mutuelle israélite argentine le 18 juillet 1994. Même si ce message que nous a adressé l'Iran reflète un changement d'attitude de la part du Gouvernement iranien, il ne répond pas à nos demandes, qui, comme nous l'avons dit explicitement, relèvent de la justice.

Toutefois, il s'agit d'une offre de dialogue que l'Argentine ne peut ni ne doit rejeter. Nous sommes également ici pour demander un dialogue avec le Royaume-Uni et entre tous les secteurs qui constituent cet organe. Nous agissons ainsi dans le cadre de notre attachement au respect de l'obligation de régler les conflits par des moyens pacifiques. C'est l'attitude qui a caractérisé notre pays tout au long de notre histoire. Toutefois, cette position ne signifie nullement que la République argentine fait fi des dispositions de la

justice nationale pour ce qui est de traduire en justice les auteurs présumés de ces attentats. Par ailleurs, nous ne pourrions même pas le faire parce que cela dépend des juges et des procureurs.

Néanmoins, nous tenons à dire que nous estimons que ce dialogue doit être constructif. Pour être crédible, il doit être un dialogue sincère et aboutir à des résultats, et ne doit donc pas être considéré comme une manœuvre dilatoire ou une distraction.

Je voudrais conclure mon intervention. Parfois, je pense à ce qui est arrivé aux Argentins et je compare ces événements à ceux qui sont survenus dans de nombreux pays à d'autres moments. Cependant, cela nous est arrivé sur notre territoire, cela fait partie de notre histoire. Nous avons connu la débâcle économique et sociale la plus terrible de mémoire d'homme. Une puissance pratique toujours le colonialisme dans notre pays. À deux reprises, nous avons été la cible des attaques du terrorisme mondial. Quand on y pense, c'est comme si tous les problèmes, toutes les tragédies et toute la misère du monde s'étaient concentrés sur le territoire d'un seul pays.

Notre capacité de redressement économique, notre lutte inlassable et sans fin pour récupérer ce qui nous appartient, notre demande incessante de justice pour les victimes des attentats et la force que nous avons tirée de toutes ces tragédies me donnent la confiance et la certitude que tel est le chemin que nous avons choisi : le chemin d'une croissance qui profite socialement à tous nos compatriotes; le chemin du plein respect des droits de l'homme, avec des procès pour honorer la mémoire des victimes, pour établir la vérité et pour rendre justice; le chemin qui m'a conduit ici, en qualité de Présidente de tous les Argentins, accompagnée des membres de familles des victimes de l'attentat contre le bâtiment de l'AMIA, qui sont convaincus que le Gouvernement continuera de faire ce qu'il a toujours fait : défendre les valeurs de la vérité et de la justice.

C'est ce qui me donne l'espoir sincère que Dieu va éclairer tous ceux qui ont des décisions à prendre, non pas dans la perspective des élections, mais dans la perspective du destin du monde dans les prochaines décennies. C'est pourquoi je tiens à saluer tous ceux qui ont pris la parole aujourd'hui et tous ceux qui prendront la parole par la suite, et remercier les Membres de l'Assemblée de l'appui qu'ils ont apporté à mon pays, la République argentine, dans toutes ces causes.

**Le Président (parle en arabe) :** Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Présidente de la République argentine de l'allocation qu'elle vient de prononcer.

*M<sup>me</sup> Cristina Fernández, Présidente de la République argentine, est escortée hors de la salle de l'Assemblée générale.*

**Allocution du général Michel Sleiman,  
Président de la République libanaise**

**Le Président (parle en arabe) :** L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République libanaise.

*Le général Michel Sleiman, Président de la République libanaise, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président (parle en anglais) :** Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. le général Michel Sleiman, Président de la République libanaise, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Sleiman (parle en arabe) :** Monsieur le Président, tout d'abord, je voudrais vous féliciter à l'occasion de votre élection en tant que Président de l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session, d'autant que vous représentez un pays frère qui a toujours été solidaire du Liban et a joué un rôle clef pour promouvoir un climat d'entente et de compréhension mutuelle dans les processus de l'Accord de Doha et de la reconstruction du Liban. J'espère que nos délibérations contribueront à donner des éclaircissements sur les causes justes et à consolider la logique de la justice.

Cette année, l'Assemblée générale se réunit dans un contexte dominé par des événements importants dans le monde arabe et par les efforts légitimes des Palestiniens en vue d'obtenir la reconnaissance de l'État de Palestine et le statut de Membre à part entière à l'ONU. Il y a également d'autres problèmes comme les tensions continues dans la péninsule coréenne, les catastrophes naturelles qui menacent diverses parties du monde et la persistance du phénomène du terrorisme en ce moment où nous commémorons le dixième anniversaire des attentats du 11 septembre, que nous condamnons vigoureusement.

Je suis aujourd'hui devant l'Assemblée générale en tant que représentant d'un pays qui, depuis sa

création, est porteur d'un message de liberté, de concorde et de modération. Le Liban s'efforce d'ancrer et de consolider ce message en dépit des problèmes et des menaces qui, à l'Est comme à l'Ouest, pèsent sur les modèles de coexistence et de diversité culturelle. Conformément à sa Constitution, le Liban est « une république démocratique parlementaire fondée sur le respect des libertés publiques, et en premier lieu la liberté d'opinion et de conscience ». En outre, « [l]e peuple est la source des pouvoirs et le détenteur de la souveraineté, qu'il exerce à travers les institutions constitutionnelles ».

En effet, le Liban est très attaché à ces principes, à la transmission du pouvoir et à la participation de toutes les communautés religieuses à la gestion des affaires publiques, en dépit des guerres et des agressions qu'il subit depuis des décennies. D'autre part, le Liban a toujours été attaché au respect des décisions et des résolutions légitimes internationales, notamment celles du Tribunal spécial pour le Liban, comme le prouvent les déclarations ministérielles des gouvernements libanais successifs.

Au cours des derniers mois, la région arabe a vécu des événements et des mouvements populaires de masse réclamant la liberté, la démocratie et l'instauration de l'état de droit et rejetant l'autoritarisme, le favoritisme et la corruption. Par l'intermédiaire d'intellectuels, de médias et d'activistes, le Liban a soutenu ces causes et participé à tous les mouvements de soulèvement au Levant pour faire de la région un symbole de revitalisation. Il ne peut donc que se féliciter de toute démarche ou action pacifique visant à promouvoir la réforme, à ancrer les principes de la démocratie, de la justice et de la modernité et à protéger la dignité humaine et les libertés fondamentales.

Seul le respect de ces principes et de ces systèmes peut nous permettre de rétablir la sécurité et la paix pour tous les secteurs de la société et de créer des conditions propices à un développement humain viable. Nous devons réagir aux récents soulèvements et changements survenus dans le monde arabe de manière à promouvoir le bien commun de la région et son progrès, à protéger sa dignité et à l'empêcher de sombrer dans l'extrémisme, le chaos, la fragmentation et les divisions religieuses ou sectaires.

Dans le même temps, il importe d'informer la communauté internationale que la vague de manifestations populaires qui a déferlé dans certains

pays arabes ne saurait être considérée comme motivée par une simple volonté d'améliorer les conditions de vie. Ainsi, il ne suffit pas d'allouer des fonds en vue d'appuyer le développement économique et social des pays arabes en phase de transition pour promouvoir la démocratie, la modération et l'ouverture. En effet, il importe de rechercher des moyens de dissiper les sentiments d'injustice et d'oppression que continuent d'éprouver les peuples arabes, qui sont marginalisés depuis des décennies, d'une part parce que les pratiques et les menaces israéliennes entravent leur développement et leur croissance, et, d'autre part, parce qu'ils sont exclus du mouvement de la modernité et de la mondialisation.

Toute stratégie de ce genre exige que l'on mène une action sérieuse et déterminée – dans le cadre d'un processus intégré – en vue de parvenir à un règlement juste et global de tous les aspects du conflit au Moyen-Orient, sur la base des résolutions internationales, du mandat de la Conférence de Madrid et de toutes les dispositions de l'Initiative de paix arabe. Cela permettrait de jeter les bases d'un dialogue élargi et d'une meilleure compréhension entre l'Est et l'Ouest et entre les différentes civilisations, cultures et religions. Cette compréhension est une attente historique, après des décennies marquées par un sentiment d'injustice et d'hostilité, des guerres destructrices et des occasions manquées.

À cet égard, il importe de souligner les efforts justes et honnêtes déployés par les Palestiniens pour faire reconnaître pleinement l'État de Palestine et pour qu'il devienne Membre de plein droit de l'ONU, en vertu du droit à l'autodétermination. Le Liban œuvrera à la réussite de ces efforts, avec la coordination et la coopération des pays frères et amis. Cependant, la reconnaissance de l'État palestinien et son admission à l'ONU, bien qu'extrêmement importantes, ne rétabliraient pas pleinement les droits des Palestiniens ni ne régleraient de manière définitive la question palestinienne.

Tant qu'une solution politique juste et définitive n'aura pas été trouvée à la question de Palestine – une solution qui garantisse le droit au retour des réfugiés palestiniens – l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) restera chargé d'apporter des secours aux réfugiés palestiniens, en coopération avec les pays hôtes. Tout comme ses frères palestiniens, le Liban rejette toute forme d'installation permanente de ces réfugiés. C'est la raison pour laquelle il importe de



maintenir le budget de l'UNRWA au niveau actuel. L'Office ne doit pas être fusionné avec un autre organisme des Nations Unies, car cela diminuerait ses capacités.

Par ailleurs, le Liban a reconnu le Conseil national de transition de la Libye, et il espère que les dirigeants libyens, avec qui il communique à cet effet, feront la lumière sur le sort de l'imam Moussa Sadr et de ses deux compagnons, qui ont disparu en Libye au cours d'une visite officielle en 1978.

Il y a quelques jours, le Liban a accueilli la deuxième Réunion des États parties à la Convention sur les armes à sous-munitions, qui a abouti à l'adoption de la Déclaration de Beyrouth de 2011. Ceci a marqué un moment décisif dans la mise en œuvre de la Convention. Les considérations humanitaires sont au cœur des préoccupations internationales concernant les armes à sous-munitions. La Réunion a souligné les conséquences humaines catastrophiques de l'utilisation de ces armes, dont Israël a fait une utilisation massive durant son agression de juillet 2006. Aujourd'hui même, ces armes menacent des civils sur leurs terres agricoles et des enfants innocents qui jouent dans des terrains vagues dans le sud du Liban.

Israël doit être condamné pour avoir utilisé ces armes, et il faut exiger une compensation adéquate pour les dégâts matériels considérables qu'il a causés et pour le mal qu'il a fait à la population libanaise avec ces armes. Israël doit également verser des compensations pour l'ensemble des dégâts causés par ses agressions répétées contre le Liban, y compris les dégâts causés par la marée noire due au bombardement de la centrale électrique de Jiyeh durant l'été 2006.

En ce cinquième anniversaire de l'adoption de la résolution 1701 (2006), le Liban réaffirme sa volonté d'en poursuivre la mise en œuvre. Il appelle une nouvelle fois la communauté internationale à faire pression sur Israël pour qu'il en respecte toutes les dispositions. Ces dispositions exigent qu'Israël mette un terme à ses violations quotidiennes de la souveraineté libanaise et qu'il se retire immédiatement des territoires libanais qu'il occupe toujours, à savoir la partie septentrionale du village d'Al-Ghajar, les fermes de Chebaa et les collines de Kfar Chouba. En outre, Israël doit cesser de menacer le Liban et ses infrastructures et de tenter de déstabiliser le pays grâce à ses réseaux d'espionnage et au recrutement d'agents. Dans le même temps, nous défendons notre droit à

libérer et à récupérer tous nos territoires occupés par tous les moyens légitimes dont nous disposons.

D'un autre côté, nous défendons avec fermeté la plénitude de nos droits souverains et économiques sur nos eaux territoriales et notre zone économique exclusive ainsi que notre liberté d'exploiter nos ressources naturelles, qu'elles soient terrestres ou maritimes, sans faire l'objet de pressions ou de menaces.

Nous avons adressé au Secrétaire général une longue correspondance dans laquelle nous fixons les limites de nos eaux territoriales et affirmons la légitimité de nos droits territoriaux. En particulier, nous lui avons communiqué les coordonnées géographiques des frontières sud et sud-ouest de la zone économique exclusive du Liban. Nous avons en particulier dénoncé les violations et les agressions commises par Israël en violation de ces droits. Par ailleurs, outre notre mise en garde contre toute initiative visant à exploiter les ressources des zones maritimes faisant l'objet d'un litige, nous avons demandé au Secrétaire général de prendre toutes les mesures qu'il jugera nécessaires pour éviter un conflit.

J'aimerais saisir cette occasion pour saluer le rôle crucial joué au Sud-Liban par la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) en totale coordination et coopération avec l'Armée libanaise. Je tiens aussi à rendre hommage aux commandants et au personnel de la FINUL pour leur dévouement dans l'exécution de la mission qui leur a été confiée et pour les immenses sacrifices qu'ils consentent au service de la paix.

Nous remercions les pays qui ont fourni du personnel et du matériel militaires de leur engagement continu, malgré les problèmes rencontrés, et nous condamnons fermement aussi les attentats terroristes ayant visé ces derniers mois les forces internationales, particulièrement les bataillons français et italiens. Nous recherchons activement les auteurs de ces attentats pour les traduire en justice, et nous mettons tout en œuvre pour éviter que de tels incidents ne se reproduisent.

L'Organisation des Nations Unies a joué un rôle sans cesse croissant dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales et dans le règlement de différends dans de nombreuses régions troublées de la planète. Jusqu'à présent, toutefois, elle a été incapable de se montrer efficace au Moyen-Orient où de graves dangers menacent la paix et la sécurité internationales

du fait du mépris qu'Israël ne cesse d'opposer aux résolutions internationales légitimes, de son rejet inacceptable des conditions de base de la paix et de la poursuite de ses pratiques abusives à Gaza et dans les territoires occupés, comme la construction illégale de colonies et les violations des droits de l'homme.

C'est pourquoi il faut mener à terme les négociations sur la réforme du Conseil de sécurité, pour que le Conseil puisse être plus phase avec la situation géopolitique et plus à même de veiller à la mise en œuvre de ses résolutions contraignantes.

Enfin, puisque nous célébrons le centenaire de la Journée internationale de la femme cette année, nous devons davantage tirer parti du potentiel et du talent de la moitié de l'humanité plutôt que de chercher simplement à consacrer le principe de la parité des sexes. Les femmes aident énormément à éduquer et à instruire les jeunes générations, à imposer la logique de la paix, à réduire la pauvreté, la faim, la maladie et la dégradation de l'environnement et à renforcer les possibilités de développement durable.

*M. Ramgoolam (Maurice), Vice-Président, assume la présidence.*

Le débat général de l'Assemblée générale est une occasion pour nous tous de renouveler le serment que nous avons fait depuis 1945 de relever les défis et de faire face aux crises, en recourant aux institutions légitimes internationales et aux solutions communes, conformément aux principes fondamentaux consacrés par la Charte des Nations Unies, aux résolutions de l'ONU et aux dispositions du droit international, à condition qu'elles se fondent sur l'esprit de justice et qu'elles soient impartiales. L'histoire nous a appris que cette option est l'unique et seule solution raisonnable.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République libanaise de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Michel Sleiman, Président de la République libanaise, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M. Lee Myung-bak, Président de la République de Corée**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Corée.

*M. Lee Myung-bak, Président de la République de Corée, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Lee Myung-bak, Président de la République de Corée, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Lee Myung-bak** (*parle en coréen; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : J'aimerais, pour commencer, féliciter sincèrement l'Ambassadeur Al-Nasser de son accession à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session. Je suis persuadé que grâce à sa direction compétente, la présente session sera productive.

Je voudrais aussi saisir cette occasion pour présenter au Secrétaire général Ban Ki-moon mes félicitations les plus chaleureuses pour sa réélection au poste de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, avec l'appui unanime des États Membres, et pour le remercier de l'immense engagement et du dévouement dont il a fait montre au cours des cinq années écoulées s'agissant de réaliser sa vision d'une Organisation des Nations Unies responsable. Je ne doute nullement qu'au cours de son second mandat il contribuera encore davantage à la création d'une Organisation des Nations Unies plus forte pour un monde meilleur.

Cette année marque le vingtième anniversaire de l'admission de la République de Corée à l'Organisation des Nations Unies. Ce ne serait pas exagéré de dire que la République de Corée est née avec l'Organisation des Nations Unies et qu'elle a grandi auprès d'elle. C'est sous son égide que le Gouvernement de la République de Corée a été mis en place en 1948. Par une résolution de l'Assemblée générale, la résolution 195 (III), le Gouvernement de la République de Corée a été reconnu par la communauté internationale en tant que seul gouvernement légitime sur la péninsule coréenne. Quand la guerre de Corée a éclaté deux ans plus tard, les forces des Nations Unies ont joué un rôle décisif dans la défense du pays. Au lendemain de la guerre et au cours des années de relèvement national, les Nations Unies nous ont accordé une généreuse aide économique et ont affirmé le concept de l'universalité des droits de l'homme, favorisant ainsi le progrès tant sur le front économique que démocratique.

Malgré ces liens historiques spéciaux entre l'Organisation des Nations Unies et la République de Corée, ce n'est qu'à la fin de la guerre froide, en 1991, soit 40 ans plus tard, que la République de Corée a été admise à l'ONU. Ces 20 dernières années, la République de Corée a tout fait pour promouvoir les causes et les valeurs défendues par les Nations Unies. Nous avons joué un rôle actif dans divers domaines de coopération internationale, notamment la lutte mondiale contre la pauvreté, le développement durable, la promotion des droits de l'homme et de la démocratie et le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

La République de Corée a entamé son parcours comme l'un des pays les plus pauvres de la planète, plongé dans la guerre et la pauvreté, et a pu enregistrer un succès remarquable sur les fronts économique et démocratique. On peut donc affirmer à juste titre que la République de Corée est un cas de réussite internationale exemplaire, qui a intégralement fait siennes les valeurs adoptées par les Nations Unies – et qui les reflète bien –, qu'elles soient liées à la démocratie, aux droits de l'homme et au développement.

À présent, la République de Corée souhaite rendre à la communauté internationale plus qu'elle n'en a reçu d'elle. Nous sommes prêts à tendre une main secourable à ceux qui sont dans le besoin et à leur fournir soutien et attention appropriés. Nous avons à cœur de collaborer étroitement avec l'ONU et à jouer un rôle constructif dans l'action menée pour relever les divers défis auxquels est confrontée la communauté internationale.

La responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales incombe à l'ONU. Au cours des 60 dernières années, l'Organisation des Nations Unies a tout fait pour prévenir les guerres et les conflits armés dans le monde. En outre, elle a offert des moyens variés et créatifs pour maintenir une paix durable dans des endroits dangereux de la planète, lesquels moyens vont de la diplomatie préventive et du maintien de la paix à la consolidation de la paix au lendemain d'un conflit. L'exemple le plus frappant est peut-être celui de la promotion des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. La demande des opérations de maintien de la paix des Nations Unies a augmenté depuis la fin de la guerre froide. En conséquence, non seulement on observe une hausse des effectifs mais les activités couvertes par les opérations sont plus diversifiées et multiformes, allant bien au-

delà de la surveillance du respect des cessez-le-feu pour apporter une assistance à l'édification des nations.

Les opérations de maintien de la paix apportent beaucoup d'espoir à des millions de personnes souffrant de la guerre et des catastrophes naturelles. La République de Corée est fière de participer à 10 missions de maintien de la paix des Nations Unies, y compris en Haïti et au Liban.

Aujourd'hui, outre les menaces classiques qui pèsent sur la sécurité, la communauté internationale est confrontée à de nouveaux types de menaces, tels que la prolifération des armes de destruction massive et le terrorisme. La communauté internationale doit renforcer son régime de non-prolifération si elle veut empêcher la prolifération des armes nucléaires, biologiques et chimiques et des missiles à longue portée.

En outre, la menace du terrorisme transnational s'est révélée être un grave problème de sécurité qui exige des actions concertées de la part de la communauté internationale, notamment après les attentats du 11 septembre 2001. La République de Corée est fermement opposée à toutes les manifestations du terrorisme, qu'elle condamne sans équivoque. Le terrorisme, un moyen vicieux de parvenir à ses fins politiques en sacrifiant des vies innocentes, ne se justifie dans aucune circonstance. La communauté internationale doit réaffirmer sa détermination à éliminer le terrorisme et intensifier ses efforts collectifs de lutte antiterrorisme.

Le terrorisme nucléaire constitue peut-être la menace la plus grave. Maintenant plus que jamais, il est impératif de coopérer à l'échelon international pour y faire obstacle. Le deuxième Sommet sur la sécurité nucléaire aura lieu à Séoul en 2012, après le premier tenu à Washington l'an dernier. La République de Corée met tout en œuvre pour que ce Sommet soit pour la communauté internationale une occasion précieuse de renforcer le système de coopération internationale, essentiel pour empêcher le terrorisme nucléaire.

Cette année, la communauté internationale a assisté à une déferlante de bouleversements en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Le mouvement démocratique, qui a commencé en Tunisie avant de se propager à l'Égypte et à la Libye, a prouvé que la démocratie était une valeur universelle, partagée par toute l'humanité, sans distinction de région ou de culture. En ce moment, les populations de Syrie et du

Yémen prennent de très gros risques pour continuer à porter haut le flambeau de la liberté et de la démocratie.

La démocratie est un véhicule qui réunit les valeurs fondamentales de l'humanité, telles que la liberté et l'égalité, les droits de l'homme et l'état de droit. Les peuples du monde ont le droit d'exiger la démocratie. La communauté internationale et l'Organisation des Nations Unies doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour protéger ces populations de la persécution et des violations des droits de l'homme.

Les actions menées par les Nations Unies ont eu une influence majeure dans l'avancée récente de la démocratie en Afrique. L'Organisation des Nations Unies a facilité la naissance de la République du Soudan du Sud à l'issue d'un référendum pacifique, et joué un rôle de premier plan dans la progression de la démocratie en Côte d'Ivoire, en concrétisant la passation des pouvoirs.

Néanmoins, l'histoire l'a montré sans ambiguïté, la consolidation de la démocratie n'est pas une tâche facile. Il est important que, dans de nombreuses régions du monde, les économies balbutiantes deviennent pérennes et robustes. Il est surtout essentiel que ces États constituent des gouvernements stables par des processus électoraux et parviennent au développement économique. L'Organisation des Nations Unies doit se tenir à leurs côtés.

La démocratie est l'un des fondements du développement durable d'un pays. Pour la République du Corée, croissance économique et démocratisation ont été obtenues au cours d'un processus de consolidation mutuelle.

Au XXI<sup>e</sup> siècle, à l'heure de la mondialisation et de la révolution des communications, la vague de la démocratisation ne pourra pas être endiguée, quel que soit le statut économique du pays concerné.

Je suis convaincu qu'une économie dynamique sera le moteur de la croissance économique dans toutes les régions du monde. Aider les pays en développement à pratiquer la démocratie et à rechercher la croissance économique est véritablement le rôle des Nations Unies.

L'économie de marché et la démocratie ont permis à l'humanité de satisfaire son désir d'une vie meilleure, tout en respectant les valeurs de liberté et de bonheur individuel. Cependant, l'écart de plus en plus important entre les riches et les pauvres, corollaire

malencontreux de l'économie de marché à outrance de nos jours, exige du système capitaliste qu'il se livre à l'introspection et assume davantage de responsabilités publiques.

L'écart croissant entre les pays développés et les pays en développement ne doit pas être envisagé uniquement sous l'angle de la pauvreté, mais doit également être appréhendé comme un élément perturbateur potentiel de la paix internationale. En outre, cette inégalité va à l'encontre de la vision mondiale d'une prospérité universelle dont profiterait toute l'humanité.

Ce n'est que lorsque les membres de la communauté internationale s'aideront mutuellement à supporter leurs fardeaux respectifs et travailleront ensemble pour atteindre un objectif commun que le développement écosystémique du monde pourra être réalisé. Les nations développées doivent aider les pays en développement à tirer le meilleur parti de leurs capacités, pour qu'ils puissent, en toute autonomie, atteindre la croissance économique et le développement. Dans ce but, il importe de créer un climat mondial propice au développement du commerce, de l'investissement, de la finance et des ressources humaines dans les pays en développement.

L'aide internationale doit privilégier et appuyer les secteurs qui forment la base du développement économique dans les pays en développement, à savoir l'infrastructure et le renforcement des capacités liées au commerce. Parallèlement, des efforts doivent être consentis pour renforcer le rôle des organisations multilatérales, y compris le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, dans l'aide au développement. Ces efforts doivent reposer sur la conviction sincère que la croissance des pays en développement concourra utilement à la croissance dans tous les pays, y compris les pays développés, en stimulant la demande mondiale.

Avec la crise financière mondiale survenue en 2008, nous avons pris conscience une fois de plus que nous vivons dans un monde caractérisé par une interdépendance marquée. Déclenchée à un endroit, la crise financière est devenue mondiale en un clin d'œil. Aucun pays n'a été épargné par ses brutales répercussions. Face à la crise, le Groupe des Vingt (G-20), un mécanisme qui réunit des pays développés et en développement, a été mis en place.

Le Consensus de Séoul pour une croissance collective en faveur du développement, adopté par le

G-20 au Sommet de Séoul l'an dernier, et le Plan d'action pluriannuel y afférent énoncent des mesures spécifiques visant à promouvoir la croissance tout en considérant les pays en développement comme des partenaires. En tant que membre du G-20, la République de Corée appliquera scrupuleusement et activement ces mesures.

Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), prônés par l'Organisation des Nations Unies, constituent un autre plan d'action important qui vise une croissance partagée entre pays développés et pays en développement. Le Gouvernement de la République de Corée participera activement à la coopération internationale pour le développement telle que promue par les OMD. Nous mettrons rigoureusement en œuvre notre plan qui consiste à doubler le niveau actuel d'aide publique au développement d'ici à 2015 et, sur la base de notre expérience, nous aiderons les pays en développement à renforcer leurs capacités afin de parvenir à la croissance d'une manière autonome.

J'espère que le quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement, qui doit se tenir à Busan en novembre de cette année, sera une excellente occasion de définir un nouveau paradigme et partenariat de coopération mondiale permettant de traiter efficacement des changements et des nouveaux défis se faisant jour dans le domaine de la coopération internationale pour le développement.

Les coûts d'une croissance économique irréfléchie qui fait fi des avertissements environnementaux dépassent tout ce que l'on pourrait imaginer. L'augmentation de la température de la Terre due aux émissions de gaz à effet de serre a provoqué des phénomènes climatiques anormaux. Les dégâts infligés aux écosystèmes par les gaz à effet de serre provoquent d'énormes dégâts économiques dans diverses régions du monde.

Pour protéger notre environnement et en même temps promouvoir la croissance, nous devons utiliser moins de combustibles fossiles et plus d'énergie renouvelable, tout en promouvant l'utilisation plus sûre de l'énergie nucléaire. Une technologie verte axée sur ces objectifs créera plus d'emplois et nous permettra de réaliser une croissance économique durable au cours des prochaines décennies.

Ayant, en 2008, fait de la « croissance verte » le paradigme de la croissance nationale, la République de Corée s'est activement attachée à réaliser cet objectif.

La République de Corée a été le premier pays du monde à avoir mis en place une loi cadre sur la croissance verte à faible empreinte carbone. Nous investissons également chaque année 2 % de notre produit national brut dans des secteurs verts.

Un autre développement important a été la création de l'Institut mondial de croissance verte, fondé par la République de Corée en collaboration avec d'autres pays partageant les mêmes idées. L'objectif de l'Institut est de partager la technologie verte de pointe et l'expérience dans ce domaine avec les pays en développement. Ainsi, ces derniers pourront se joindre au mouvement mondial de croissance verte et réaliser ensemble la croissance économique et la protection de l'environnement.

L'ONU aura un rôle plus important que jamais auparavant à jouer pour rétablir l'équilibre de l'écosystème mondial et promouvoir une croissance partagée au sein de la communauté internationale. À cet égard, je me félicite de l'inclusion de « L'économie verte dans le cadre du développement durable et de l'élimination de la pauvreté » comme thème principal de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable de 2012. J'espère vivement que cette conférence aboutira à une vision solide et à un plan d'action axé sur un développement durable sur les plans économique, social et environnemental.

La menace nucléaire nord-coréenne présente des défis considérables pour la paix sur la péninsule coréenne, en Asie du Nord-Est et au-delà. Au cours des 20 dernières années, la République de Corée n'a cessé de déployer des efforts diplomatiques, en coopération avec la communauté internationale, pour dénucléariser la péninsule coréenne, et continuera à le faire.

En ce XXI<sup>e</sup> siècle, nous devons d'abord œuvrer de concert pour atteindre la paix et la prospérité. C'est un mouvement historique auquel la République populaire démocratique de Corée doit prendre part. J'espère que la République populaire démocratique de Corée connaîtra la paix et la prospérité en devenant un membre responsable de la communauté internationale. Lorsque la République populaire démocratique de Corée choisira la voie des avantages mutuels et de la prospérité commune, nous serons prêts à l'aider dans cet effort, de concert avec la communauté internationale. J'espère sincèrement que cela transformera la péninsule coréenne d'un lieu de conflit et d'hostilité en un pilier de paix pour l'Asie du Nord-Est et pour le monde.

Aujourd'hui, l'humanité est confrontée à des problèmes transnationaux sans précédent qui exigent une coopération internationale plus étroite que jamais auparavant. En cette conjoncture historique, l'ONU aura une plus grande responsabilité à assumer et un plus grand rôle à jouer.

Depuis les 60 ans de l'existence de l'ONU, la dynamique des relations internationales a subi une métamorphose structurelle fondamentale. Face aux nouvelles exigences de notre époque et aux défis du futur, l'ONU doit sans cesse chercher à se renouveler et à se réinventer. Le Conseil de sécurité en particulier doit être réformé pour devenir plus démocratique et plus responsable de ses actes afin de s'acquitter de son mandat de maintien de la paix et de la sécurité internationales. La République de Corée a pris une part active aux débats sur la réforme du Conseil de sécurité, et nous continuerons à y contribuer de manière constructive à l'avenir.

Constamment imprégnée de l'esprit de la Charte des Nations Unies, la République de Corée continuera de coopérer activement avec l'Organisation afin de créer une ONU encore plus efficace en période de changements.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Corée de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Lee Myung-bak, Président de la République de Corée, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée équatoriale**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocation du Président de la République de Guinée équatoriale.

*M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée équatoriale, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée équatoriale, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Obiang Nguema Mbasogo** (*parle en espagnol*) : Je participe au présent débat de l'Assemblée générale en ma double qualité de Président en exercice de l'Union africaine et Président de la République de Guinée équatoriale, pleinement convaincu qu'avec le passage des années, et l'expérience accumulée au cours des 66 années d'existence de cette organisation mondiale, la communauté internationale doit se sentir moralement revigorée, socialement solidaire et politiquement unie par les principes et les normes universels face à toute contingence ou toute menace qui pèserait sur la planète.

*M. Boolell (Maurice), Vice-Président, assume la présidence.*

Ainsi convaincu, je tiens à féliciter S. E. M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser, Représentant permanent du Qatar, pour son élection récente à la présidence de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale. Il est le représentant d'une culture millénaire qui a apporté de grandes contributions au développement de l'humanité, et d'un pays pacifique et solidaire qui contribue au maintien de la paix, de la stabilité et du développement du monde. Nous sommes certains que sous sa direction, l'ONU sera à même de régler les graves problèmes qui affligent nos pays.

Nous tenons également à féliciter le Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, pour sa réélection à la tête de cette Organisation mondiale, en reconnaissance du travail qu'il a accompli ces cinq dernières années, malgré les différentes crises politique, économique et sociale qui ont secoué et secouent toujours notre planète.

Nous sommes convaincus que l'ONU, face à ses tendances actuelles à se transformer en un club de puissants, doit aujourd'hui se restructurer si elle veut retrouver sa place en tant qu'organisation la plus représentative et la plus équitable du monde et au sein de laquelle ceux dont elle tente de régler les problèmes ont effectivement leur mot à dire. On garantirait ainsi la démocratisation de tous les organes composant cette institution universelle.

S'agissant de la paix et de la sécurité, l'Afrique qui est le théâtre de divers conflits fratricides causés pour la plupart par des facteurs internes et externes ou pour servir les intérêts de tiers, s'est résolument prononcée en faveur du règlement pacifique des conflits, quel que soit l'endroit où ils se produisent, grâce au dialogue, à la médiation et à la négociation.

L'Afrique, continent dont les pays et les peuples ont été exploités pendant des siècles par des puissances étrangères, se heurte actuellement à une nouvelle forme de colonialisme qui se caractérise par l'intervention de forces extérieures au nom des principes humanitaires et des libertés démocratiques. L'Afrique doit donc affirmer sa personnalité politique internationale et laisser derrière elle les divisions internes dues à des intérêts non avoués si elle veut que l'Union africaine soit une organisation respectée.

Le recours à la force, tant intérieure qu'extérieure, n'a jamais, depuis que l'ONU existe, permis de régler définitivement les conflits, comme l'ont illustré les différents conflits qui ont éclaté au cours des cinq dernières décennies. Nous constatons malheureusement que l'ONU est instrumentalisée et que les interventions réalisées, sous couvert humanitaire, n'ont en fait servi qu'à bafouer davantage les droits fondamentaux des populations concernées. De fait, le recours à la force en période de conflit n'est pas un facteur d'union mais bien un facteur de division et de destruction.

L'Union africaine salue la victoire du Conseil national de transition de la Libye dans sa lutte contre le totalitarisme et recommande au Gouvernement issu de ce Conseil de mettre en place un programme de transition et d'organiser, pour asseoir sa légitimité, des élections libres et transparentes auxquelles devront participer toutes les composantes du peuple libyen.

Pour ce qui est de la situation en Tunisie et en Égypte, nous appelons là aussi les Gouvernements de ces pays à mettre en place des structures juridiques et administratives qui garantissent les processus démocratiques et les institutions de l'État.

Je saisis cette occasion pour féliciter l'État du Soudan du Sud pour son admission à l'ONU et exprimer notre souhait de voir les peuples soudanais et sud-soudanais vivre en paix et en harmonie avec tous leurs voisins et avec la communauté internationale.

Notre monde traverse une crise économique et financière aux conséquences imprévisibles. Cette crise est le produit de l'absurdité de l'ordre politique, économique et social mondial actuel, qui a jeté aux orties les principes sociaux et humanitaires d'égalité, de justice et d'équité.

Sur le plan politique, nous ne pouvons pas imposer les valeurs culturelles d'un pays ou d'un groupe de pays à d'autres au seul prétexte de la mondialisation et de l'internationalisation des

politiques. Nous devons plutôt encourager le dialogue et la coexistence des cultures et des civilisations, car sans cela, le principe de l'autodétermination des peuples disparaîtra automatiquement.

Oui, la démocratie est un principe noble et qui s'applique quelles que soient les valeurs culturelles suivies et acceptées par les peuples. Affirmer le contraire revient à trahir l'esprit démocratique qui doit évoluer au diapason des cultures des différents peuples.

Sur le plan économique, la dimension sociale de l'homme doit s'exprimer dans ses activités productives, pour le bien de l'humanité. À cet égard, rien ne justifie les barrières, blocages et discriminations qui existent actuellement dans les échanges économiques, techniques et scientifiques entre les nations et perpétuent l'appauvrissement de certains et l'enrichissement toujours plus grand d'autres.

Ainsi, le niveau de participation du continent africain aux marchés mondiaux, qui ne dépasse même pas les 1 %, est ridicule au regard du potentiel économique et humain de ce continent que certaines études décrivent comme le futur sauveur de l'humanité. L'Afrique appelle les pays développés à faire preuve de solidarité afin de l'aider à développer son économie et à être un acteur à part entière de la planète.

L'Afrique ne demande pas l'aumône. L'Afrique a besoin d'un appui économique et technologique qui lui permette de transformer ses immenses ressources, ce qui en plus de contribuer à l'accélération de son développement favorisera dans le même temps la stabilité économique de ses partenaires. Tout ceci nécessite de modifier en profondeur la philosophie sur laquelle repose le système actuel et de revoir les méthodes et les procédures employées dans les échanges économiques mondiaux.

L'ordre social est déterminé par l'ordre politique et économique, mais il n'y a pas de progrès politique sans progrès économique. À cet égard, l'Afrique déploie des efforts considérables pour édifier ses démocraties nationales et de nombreux États africains ont adapté leurs structures politiques, juridiques et administratives aux exigences fondamentales de la démocratie.

Néanmoins, pour passer de la théorie à la pratique, certaines conditions essentielles doivent être remplies en réponse aux besoins matériels de l'homme. D'où l'échec de nombreux pays qui, au lieu de voir leurs projets porter leurs fruits, se sont retrouvés empêtrés

dans des conflits fratricides parce qu'ils n'avaient pas répondu à ces besoins.

Outre la crise économique, le continent africain est confronté aux effets dévastateurs des changements climatiques, des catastrophes naturelles, de la sécheresse, de la famine et des maladies transmissibles qui font des millions de victimes. Dans ce contexte, l'Union africaine a récemment organisé une conférence des donateurs afin de porter secours aux victimes de la sécheresse dans la corne de l'Afrique, qui touche tout particulièrement la Somalie. L'Union africaine a honoré son engagement de s'attaquer à cette urgence, mais elle a encore besoin de la main que lui tend la communauté internationale.

Nous pensons que les pays développés, responsables, par leurs industries, du réchauffement atmosphérique doivent honorer leurs engagements en vertu du Protocole de Kyoto, et dédommager les pays en développement pour les dommages et préjudices qui découlent des effets du réchauffement atmosphérique.

Les catégories les plus touchées dans cette crise sont les enfants, les femmes et les jeunes. Or, une jeunesse n'ayant pas eu le développement physique, intellectuel et moral requis ne pourra assurer la relève de la génération actuelle pour garantir l'avenir des nations, d'où la nécessité de fournir aux jeunes l'aide morale et matérielle nécessaire en vue d'assurer le développement futur du continent.

À cet égard, le Sommet de l'Union africaine qui s'est tenu à Sipopo, en Guinée équatoriale, a adopté un programme visant à promouvoir l'emploi des jeunes et des femmes, la lutte contre le sous-emploi, et une formation professionnelle et intellectuelle de ces publics. Ce programme a besoin de l'appui de la communauté internationale.

Dans mon propre pays, la République de Guinée équatoriale, nous nous engageons à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement fixés pour 2015. Lors de la Conférence économique nationale organisée en 2009 pour planifier l'utilisation rationnelle des ressources pétrolières et autres, le Gouvernement a adopté son Programme de développement économique national jusqu'à l'horizon 2020, dans le but de permettre à la Guinée équatoriale de remplir les conditions de pays émergent d'ici cette date.

Parallèlement à ce programme, le Gouvernement mène actuellement des réformes politiques, juridiques

et administratives afin d'optimiser son développement démocratique, d'en assurer la maîtrise, la transparence, et la bonne gestion économique et politique, tout en veillant à un respect optimal des droits de l'homme.

Le climat politique actuel de mon pays est optimal, pour la paix, la stabilité et la réconciliation entre toutes les forces politiques qui travaillent en harmonie dans une communauté consensuelle de vues au niveau politique.

Enfin, la Guinée équatoriale prend part avec un certain optimisme à ces discussions, car elle est convaincue que, à rebours de l'égoïsme qui empêche nombre d'États d'unir leurs efforts de façon synergique pour faire face aux problèmes qui touchent notre monde, nous constatons chaque jour que la conscience et la morale internationales grandissent, de façon que l'ONU peut véritablement être un centre d'unité et de cohésion pour la communauté internationale.

De fait, alors qu'hier encore, l'Afrique était isolée, aujourd'hui, les alliances et associations de pays s'appuyant sur l'Afrique et ses États pour la contribution qu'ils peuvent apporter au développement international, se multiplient. Nous souhaitons plein succès à la soixante-sixième session de l'Assemblée générale.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président et Chef de l'État de la République de Guinée équatoriale de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président et Chef de l'État de la République de Guinée équatoriale, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

**Allocution de S. M. le Roi Abdullah II Ben Al Hussein, Chef de l'État du Royaume hachémite de Jordanie**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Chef de l'État du Royaume hachémite de Jordanie.

*Le Roi Abdullah II Ben Al Hussein, Chef de l'État du Royaume hachémite de Jordanie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Chef de l'État du Royaume hachémite de



Jordanie, S. M. le Roi Abdullah II Ben Al Hussein, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Roi Abdullah II** (*parle en anglais*) : C'est un honneur de me retrouver une fois de plus dans cette enceinte historique. Qu'il me soit permis de féliciter chaleureusement S. E. M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser. Les Jordaniens se souviennent fort bien de la période où il servait avec compétence son pays, le Qatar, comme Ambassadeur en Jordanie. J'adresse également mes chaleureuses félicitations au Secrétaire général suite à son élection pour un second mandat.

Cette année, dans ma région et partout dans le monde, les dirigeants sont invités à écouter et à agir; à résoudre les graves crises mondiales de l'heure touchant à l'économie, à l'environnement et à la paix; à faire respecter le principe d'une dignité égale pour tous et, comme le prévoit la Charte des Nations Unies, l'égalité des droits de nos nations; à instaurer un cadre politique et économique plus ouvert, et qui fasse notamment la place aux jeunes; enfin, à prouver que la justice mondiale, avec sa procédure régulière, pacifique, n'est pas un vain mot, mais qu'elle est une justice en action, en actes, dès maintenant.

Ma région est mise face à ce défi, et elle connaît actuellement des transformations historiques. Cette année, nous avons assisté à de très importants changements, transitions dans le calme ou événements tumultueux chèrement payés dans le sang et le nombre de vies perdues. Mais ceux d'entre nous qui ont accueilli et défendu l'idée des réformes sont pleins d'espoir. Nous sommes convaincus que le Printemps arabe peut être l'occasion d'institutionnaliser les changements positifs, des changements nécessaires pour un avenir plus fort, plus sûr et plus prospère. Nous pouvons nous inspirer pour cela des réalisations des pionniers de la civilisation arabo-islamique, et de ses valeurs fondamentales de compassion, de responsabilité, de tolérance et de respect de l'autre.

Pour mon pays, ces nouveaux horizons sont la porte ouverte à une revitalisation de notre effort de réforme. Nous voulons que cet effort national soit sans exclusive, pour nous permettre d'atteindre notre objectif : la mise en place d'un régime parlementaire. Le changement démocratique irréversible que nous recherchons signifie davantage que la mise sur pied de structures nouvelles, il incarne tout un mode de vie : la responsabilité active d'adhérer à des partis politiques; de mettre en place des programmes politiques, économiques et sociaux; et de collaborer avec les

autres, pour que notre peuple puisse avoir l'avenir dont il a besoin. Il passe également par l'inscription de la réforme dans le droit, en travaillant sur l'état de droit, la justice, et les droits et libertés qui caractérisent la vie politique démocratique.

Dès le début de ce processus, la Jordanie a entrepris d'examiner ce qui est la pierre angulaire de la vie politique, la Constitution. Le Parlement met actuellement la dernière main aux amendements de celle-ci avant ratification par les deux Chambres. Au nombre des principales dispositions de ces amendements figurent la création d'une cour constitutionnelle indépendante et d'une commission électorale indépendante.

En Jordanie, nous travaillons aussi avec nos partenaires afin de nous attaquer à un autre danger planétaire : l'incidence particulièrement néfaste des conflits régionaux. Le conflit entre la Palestine et l'Israël est au cœur de la crise, il s'agit de l'unique et principale cause de division et d'instabilité.

Nous nous trouvons aujourd'hui dans une impasse dangereuse. Les opportunités que nous avons eues l'an dernier de faire progresser les négociations vers une fin clairement définie du conflit n'ont pas abouti. Les négociations sont au point mort et les sentiments de frustration sont à leur plus haut degré. Au moment où nous parlons, les activités israéliennes d'implantation de colonies continuent, malgré toutes les décisions du droit international et de vives dénonciations à l'échelle mondiale.

Nous assistons à des activités d'implantation de colonies à Jérusalem, bien qu'il s'agisse de l'une des questions clefs relatives au statut final, qui ne peut être résolue que par la négociation. Le problème est d'ordre mondial. Mon arrière-grand-père disait qu'un lien sacré unissait les Musulmans du monde entier à cette ville sainte. La crise qui découlerait de préjudices portés aux lieux saints de toute confession ou d'efforts menés pour annihiler le caractère arabe de Jérusalem-Est ne peut être exagérée.

Une solution prévoyant deux États et qui met fin au conflit en répondant aux besoins des deux parties est, et peut être, l'unique solution de paix sûre et durable. Une solution à deux États – avec une Palestine souveraine, indépendante et viable et un État israélien accepté et en sécurité – est au cœur de toutes les principales propositions internationales, y compris l'Initiative de paix arabe.

Tous ont convenu que les négociations doivent aller de l'avant afin de résoudre, bientôt, la question du statut final en traitant les quatre points clefs que sont les frontières, Jérusalem, les réfugiés et les colonies. Ce n'est qu'une fois ces questions résolues que le conflit cessera d'être un point chaud de la violence mondiale, et les peuples des deux côtés seront alors en mesure d'aborder leur avenir en paix.

Le Président Obama a reconnu cet impératif stratégique lorsqu'il a fixé les paramètres d'une solution le 19 mai. Le peuple arabe a accueilli ces paramètres favorablement. Israël a continué d'établir des colonies. Le Quatuor, l'Union européenne, le Président Sarkozy et les autres représentants de la communauté internationale ont présenté des idées réalistes. Les États arabes les ont jugées intéressantes. Israël a continué d'établir des colonies. Voici où nous en sommes actuellement.

Nous ne pouvons enseigner à la prochaine génération le respect du droit et l'acceptation mutuelle si le droit et le compromis échouent constamment. Toutefois, nous devons défendre le droit, ou bien la civilisation s'effondre. Nous ne pouvons enseigner la valeur d'un processus pacifique si ce processus échoue constamment. Pourtant, nous devons le défendre, ou bien l'humanité est perdue.

Dans cette impasse, la Jordanie et les États arabes s'en tiennent aux principes de paix et de droit. Nous sommes ici, dans cette maison des nations, pour rechercher la justice des nations.

Nous continuerons d'appuyer résolument le droit inaliénable du peuple palestinien à l'accession à la souveraineté, ce qui correspond à ses aspirations, conformément aux résolutions des Nations Unies et dans le cadre d'un accord juste et global, comprenant la solution de toutes les questions relatives au statut final. Il est en leur droit de rechercher cette issue ici, dans la maison des nations qu'est l'Organisation des Nations Unies, et nous devons tous les soutenir.

Il faut une nouvelle impulsion internationale vigoureuse, avec des étapes concrètes conduisant à une solution. Les mots, les processus ne sont plus suffisants, il faut mettre un terme décisif au conflit et arriver à un nouveau départ dans la paix, la paix qui viendra de la souveraineté. Nous demandons des droits reconnus pour les Palestiniens, ces mêmes droits qui permettent aux peuples d'envisager l'avenir avec dignité et espoir. Nous voulons une paix qui apporte une véritable sécurité aux Israéliens, qui mettront alors de côté leur

complexe obsidional et leur vaudra d'être acceptés par leurs voisins et le monde.

Les hommes et les femmes du monde entier partagent les mêmes préoccupations essentielles; ils veulent tous une vie meilleure pour eux et leurs familles, la sécurité pour faire des projets d'avenir, leur mot à dire sur la manière dont la société est organisée, et des droits sur lesquels ils peuvent compter. Pour trop d'entre eux, ces espoirs n'ont toujours pas été concrétisés. Mais une nouvelle ère commence dans ma région, avec de nouvelles opportunités de faire progresser la démocratie, la sécurité et la paix.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Chef d'État du Royaume hachémite de Jordanie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*S. M. le Roi Abdullah II Bin Al Hussein, chef d'État du Royaume hachémite de Jordanie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

**Allocution de M<sup>me</sup> Tarja Halonen, Présidente de la République de Finlande**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Présidente de la République de Finlande.

*M<sup>me</sup> Tarja Halonen, Présidente de la République de Finlande, est escortée dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M<sup>me</sup> Tarja Halonen, Présidente de la République de Finlande, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Présidente Halonen** (*parle en anglais*) : Je félicite le Président et le Secrétaire général de leurs élections respectives.

Nous vivons une époque qui se caractérise par l'intégration et l'interconnexion. Aucun pays ne peut résoudre seul tous les problèmes auxquels il est confronté. Chaque pays doit faire partie de la solution. Des réponses communes sont plus nécessaires que jamais. C'est pourquoi le rôle de l'Organisation des Nations Unies s'est accru.

L'Organisation des Nations Unies, ou, comme j'aime la désigner, le G-193, est un exemple de réussite. Les principes directeurs énoncés dans la Charte des

Nations Unies – la paix, la sécurité, les droits de l’homme et le développement – ont été des outils précieux pendant des décennies.

Les objectifs du Millénaire pour le développement sont des exemples plus récents du rayonnement international de l’Organisation des Nations Unies. Ces objectifs ont inspiré les gouvernements et les ont incités à mettre en œuvre des mesures qui, tous les jours, sauvent des vies.

L’Organisation des Nations Unies a aussi joué un rôle de premier plan en faveur de l’autonomisation des femmes. L’Entité des Nations Unies pour l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes donne la possibilité aux femmes et aux jeunes filles de faire entendre une voix encore plus unie et plus influente. J’ai entendu avec beaucoup de plaisir aujourd’hui de nombreux orateurs mettre en lumière cette tendance significative.

La mondialisation a contribué à une forte croissance économique. Toutefois, les fruits de cette croissance n’ont pas été également répartis entre les nations et à l’intérieur de chacune. Ceci n’est ni correct, ni viable. Il est de notre devoir d’offrir un avenir durable à notre planète et à ses peuples. La durabilité, en quelques mots, c’est le fait de vivre sur une planète résistante qui puisse satisfaire aux besoins de tous ses habitants.

Nous, communauté internationale, avons réalisé de nombreux progrès depuis l’adoption de la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2) et des objectifs du Millénaire pour le développement, il y a 11 ans. Il s’agit là de deux instruments efficaces pour éliminer la misère.

Mais nous devons poursuivre notre action avec une détermination accrue. Nous devons respecter l’interdépendance des trois dimensions (sociale, économique et écologique) du développement durable. Si une seule de ces dimensions est négligée, le développement ne pourra être durable.

Les faits survenus récemment en Afrique du Nord et au Moyen-Orient ont à nouveau démontré qu’il existe des liens entre développement, droits de l’homme, et paix et sécurité. Tout le monde doit pouvoir jouir de droits civiques et politiques, mais aussi de droits économiques, sociaux et culturels.

Je suis heureux de coprésider le Groupe de haut niveau sur l’écoviability mondiale avec le Président de l’Afrique du Sud, M. Zuma. Nous formulerons nos

recommandations vers la fin de l’année. Ce Groupe a pour objectif d’éradiquer la pauvreté, de réduire les inégalités, de faire en sorte que la croissance n’exclue personne et que la production et la consommation soient plus durables, tout en luttant contre les changements climatiques et en respectant les différentes autres limites imposées par la planète. Nous sommes tout à fait convaincus que l’élimination de la pauvreté et le développement durable sont liés et que ces deux objectifs peuvent être atteints ensemble. Il s’agit réellement du même combat.

Le Groupe établit des ponts entre l’économie, l’écologie et la justice sociale. L’autonomisation des femmes et des jeunes est essentielle à la réalisation de l’objectif que nous visons. Il faut utiliser toutes les ressources humaines en faveur du développement de nos sociétés.

Nos débats n’ont pas visé seulement à fixer des objectifs, mais aussi à envisager des moyens de les atteindre. Je pense qu’élargir les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) pour en faire des objectifs de développement durable aux environs de 2015 pourrait aider la communauté internationale à poursuivre sa lutte contre la pauvreté et à promouvoir un développement durable.

Il y a bien trop de conflits dans le monde aujourd’hui. Comme il s’agit souvent de conflits intra-étatiques, les civils sont particulièrement en danger. Ces conflits asymétriques sont généralement le résultat de l’injustice, de violations des droits de l’homme et de la discrimination dont sont victimes des groupes minoritaires.

Le Président a choisi un thème très important pour le débat général : la médiation. Le règlement pacifique des différends, la prévention des conflits et la médiation sont au cœur même de l’action de l’ONU. Il faut avoir recours à la médiation dans toutes les phases d’un conflit. Nous devons renforcer les capacités de l’ONU dans ce domaine. La formation et l’encadrement sont essentiels. La participation des femmes et les activités sur le terrain, ainsi que l’action menée par les organisations non gouvernementales, sont également indispensables si nous voulons que nos efforts portent leurs fruits.

À l’initiative de la Finlande et de la Turquie, l’Assemblée générale a adopté à l’unanimité une résolution en juin dernier (résolution 65/283). Comme je l’ai indiqué aujourd’hui, il s’agit de la première résolution sur ce thème dans l’histoire de

l'Organisation des Nations Unies. Cette résolution vise à renforcer le rôle de l'ONU en matière de médiation. Je voudrais remercier les États Membres d'avoir tant appuyé ce processus. Nous devons poursuivre nos efforts collectifs durant la soixante-sixième session de l'Assemblée générale. Nous sommes prêts à le faire.

Les processus de paix doivent être plus ouverts. Je tiens à souligner l'importance d'une participation pleine et effective des femmes à tous les stades des processus de paix. Les résultats sont loin d'être impressionnants jusqu'à présent, le nombre de femmes présentes à la table des négociations restant extraordinairement faible. Je salue les efforts déployés par ONU-Femmes pour changer la situation et j'invite chaque membre à s'engager à faire participer plus de femmes à cet effort.

La Finlande, mon pays, est un fervent défenseur de l'ONU, en paroles et en actes. Nous contribuons, plus que nous sommes tenus de le faire, au maintien de la paix, à l'aide au développement et à la promotion des droits de l'homme partout dans le monde. La Finlande entend continuer d'assumer ses responsabilités, avec l'appui de l'Assemblée, au Conseil de sécurité pour la période biennale 2013-2014. Notre engagement, notre capacité de siéger au Conseil et nos réalisations passées parlent pour nous.

La Finlande souhaite une chaleureuse bienvenue à la République du Soudan du Sud, le 193<sup>e</sup> État Membre de l'ONU. La mise en œuvre de l'Accord de paix global illustre l'importance de la médiation et du rôle de direction des acteurs régionaux. Je salue les efforts déployés par le Président Mbeki et son Groupe en vue de trouver des solutions aux questions en suspens entre le Soudan et le Soudan du Sud.

La situation dramatique et qui évolue rapidement dans le monde arabe est au centre de l'attention de la communauté internationale. Des femmes et des hommes ont manifesté ensemble pour un avenir meilleur. Il est important qu'ils continuent de participer côte à côte à la construction d'une société démocratique. La démocratie ne peut être réalisée sans la pleine participation des femmes.

Alors que nous accueillons la nouvelle Libye au sein de la communauté mondiale, la Finlande félicite le Conseil national de transition d'avoir insisté sur la nécessité de renforcer un esprit d'unité nationale et de réconciliation et de mettre en place un système politique ouvert, qui garantisse l'égalité des droits civiques et la liberté d'expression. La Finlande appuie

pleinement la transition, qui répond aux aspirations du peuple libyen. Nous sommes prêts à soutenir l'édification d'une société démocratique fondée sur l'état de droit et le respect des droits de l'homme, y compris le plein exercice des droits des femmes. L'ONU doit jouer un rôle central dans la coordination de la participation de la communauté internationale. Nous accueillons très favorablement la Mission d'appui des Nations Unies en Libye.

Il est plus urgent que jamais de trouver une solution au conflit au Moyen-Orient. Les Palestiniens ont le droit d'avoir leur propre État, la Palestine. La communauté internationale, réunie ici à l'Assemblée générale, doit montrer qu'elle est unie dans le message à adresser aux parties. Il faut que les négociations reprennent au plus vite afin de parvenir, selon un calendrier convenu, à une solution des deux États, l'État d'Israël vivant aux côtés d'un État de Palestine indépendant, démocratique, d'un seul tenant et viable, dans la paix et la sécurité. Il n'y a plus de temps à perdre.

J'ai eu l'occasion de conduire la délégation finlandaise à l'Assemblée générale depuis 1995. Nous avons observé un élargissement remarquable de notre programme d'action mondiale commun. Les décisions prises aujourd'hui auront non seulement un impact sur nous-mêmes, mais aussi sur les générations futures. Le changement est nécessaire pour la survie de l'humanité. Je suis convaincue que l'ONU est la seule instance universelle en mesure de s'attaquer aux problèmes que le monde affronte.

J'offre à toutes les personnes réunies ici mes meilleurs vœux pour l'avenir.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Présidente de la République de Finlande de l'allocation qu'elle vient de prononcer.

*M<sup>me</sup> Tarja Halonen, Présidente de la République de Finlande, est escortée hors de la salle de l'Assemblée générale.*

**Allocution de M. Juan Manuel Santos Calderón, Président de la République de Colombie**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Colombie.

*M. Juan Manuel Santos Calderón, Président de la République de Colombie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Juan Manuel Santos Calderón, Président de la République de Colombie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Santos Calderón** (*parle en espagnol*) : Au cours de l'année écoulée, nous avons été témoins d'événements et de soulèvements populaires qui sont en train de changer la face du monde, tant sur le plan politique que sur le plan économique. En tant que Président d'un pays qui croit fermement au multilatéralisme, je viens aujourd'hui devant l'Assemblée générale pour souligner l'importance, pour l'ONU, d'assumer le rôle fondamental qui est le sien face à ces crises. En effet, les crises ne sont ni bonnes ni mauvaises en elles-mêmes; leurs résultats dépendent de la façon dont nous les gérons. Souvent, elles peuvent se transformer en possibilités.

Par exemple, les transformations politiques qui se produisent en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, si elles permettent de renforcer la démocratie et l'état de droit dans les pays touchés, peuvent devenir un facteur de stabilité mondiale. Ce que les peuples réclament, ce que les peuples souhaitent, c'est la liberté, c'est le respect de leurs droits, c'est la capacité de choisir leurs dirigeants, c'est la démocratie. Notre devoir, le devoir de la communauté internationale, est de les soutenir. Si nous ne le faisons pas, si nous leur tournons le dos, cela pourrait ouvrir une longue période de guerres civiles et de conflits, et nous devons éviter cela à tout prix.

Par conséquent, nous devons nous engager à renforcer et à appliquer les méthodes de règlement pacifique de conflits prévues au Chapitre VI de la Charte des Nations Unies. En effet, plus nous serons efficaces dans le recours à la diplomatie préventive, moins les interventions seront nécessaires.

Nous devons militer avec conviction pour une médiation efficace : une médiation qui ne cherche pas à s'imposer mais qui donne le temps et les outils nécessaires pour créer la confiance et chercher des solutions avantageuses pour toutes les parties.

Je me réjouis de pouvoir affirmer aujourd'hui que la Colombie non seulement croit à la médiation et aux solutions pacifiques, mais qu'elle les a appliquées avec succès. Sous mon mandat, nous avons réussi à normaliser nos relations avec deux pays, le Venezuela et l'Équateur, sur la base de la concertation et d'un dialogue direct et respectueux.

L'ancien Président de l'Argentine, Néstor Kirchner, à l'époque où il était Secrétaire général de l'Union des nations de l'Amérique du Sud, a fait usage de ses bons offices en vue du rapprochement du Venezuela et de la Colombie, et il a géré ce processus très efficacement. C'est un héritage précieux qu'il légué à notre région.

En Amérique latine, nous avons appris que les gouvernements et les États peuvent avoir des conceptions politiques différentes, et parfois opposées, mais cela ne signifie pas qu'ils ne peuvent pas coexister et coopérer en paix. Nous avons également apporté d'importantes contributions à la recherche du dialogue, de négociations et de la médiation dans notre région. Le Honduras est un cas qui illustre ces efforts. Le Venezuela et la Colombie ont conjugué leurs efforts pour accompagner les parties honduriennes sur le chemin de la réconciliation par le dialogue et le rétablissement de la confiance. Ceci a permis de réadmettre le Honduras au sein de l'Organisation des États américains.

Ce que j'ai dit jusqu'à présent peut s'appliquer à des conflits de longue date, comme celui qui oppose Israël à la Palestine, dans le cadre duquel des progrès peuvent être réalisés si – et uniquement si – le dialogue direct et la médiation efficace sont privilégiés. Comme le reste de la communauté internationale, nous sommes préoccupés par la suspension des pourparlers de paix, et nous exhortons – ou plutôt en prions – les parties à reprendre les négociations le plus rapidement possible. En effet, c'est l'unique – je répète, l'unique, – moyen d'aboutir au résultat que nous souhaitons tous : deux États vivant en paix et dans la sécurité.

Sur une note positive, nous pouvons donner comme exemple d'une concertation et de négociations réussies le processus qui a abouti à la création de la République du Soudan du Sud, Membre le plus récent de l'ONU, à qui par ailleurs nous souhaitons très chaleureusement la bienvenue.

En tant que membre actuel du Conseil de sécurité, la Colombie a fait inscrire à son ordre du jour la situation en Haïti, pays frappé par des catastrophes

naturelles et affligé par une pauvreté inacceptable. Trouver une solution à cette situation doit rester notre priorité à nous tous. La paix en Haïti ne sera pas uniquement le fruit d'une opération de maintien de la paix, mais aussi de la prise en charge par les Haïtiens de leurs problèmes et de leurs solutions, ainsi que d'un appui international adéquat au développement économique et social de ce pays.

Étant donné que la Colombie est le pays du monde qui se caractérise par la plus grande biodiversité au kilomètre carré, ce qui en fait un pays très vulnérable, elle est attachée à l'adoption de mesures d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à leurs effets.

Nous participons aux préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, Río+20, qui se tiendra en juillet 2012. Nous avons proposé un thème pour cette Conférence, au sujet duquel nous sommes en train de consulter d'autres pays. À notre avis, l'un des principaux résultats de Río+20 devrait être de définir un ensemble d'objectifs de développement durable sur la base du programme adopté lors de la première conférence et faisant écho aux objectifs du Millénaire pour le développement.

Les principes directeurs ont été définis à Río en 1992 et un Plan de mise en œuvre a été adopté à Johannesburg en 2002. Aujourd'hui, 20 ans plus tard, il nous incombe de définir des objectifs qui nous permettent de mesurer les progrès, d'identifier les retards et de déterminer les possibilités qui nous permettront d'avancer. Notre planète et son avenir nous imposent de travailler sur la base d'objectifs et d'indicateurs de résultats de nature à garantir l'efficacité de nos efforts.

Il y a un an, j'ai déclaré que grâce aux progrès réalisés en matière de sécurité et dans les secteurs économique et social, la Colombie se trouvait à l'aube d'une ère nouvelle. Aujourd'hui, je peux dire avec réalisme et un optimisme fondé que les premiers rayons de cette aube nouvelle ont déjà commencé à nous réchauffer et à nous éclairer.

Le gouvernement que je dirige est un Gouvernement d'unité nationale, au sein duquel les principaux partis politiques se sont rassemblés autour des objectifs fondamentaux de notre pays. Cette unité nous a permis de gouverner sans obstacle majeur et d'adopter, au Congrès, des réformes et des lois

historiques qui vont nous aider à avoir un pays plus prospère, plus sécurisé, plus équitable et plus égalitaire.

Au nombre des initiatives qui ont été adoptées, je voudrais citer en particulier une loi relative aux victimes et à la restitution des terres, loi qui garantit que l'État et la société œuvrent de concert pour indemniser les centaines de milliers de paysans touchés par la violence au cours des dernières décennies et leur restituer les terres dont ils ont été spoliés. Nous sommes en train de payer une dette morale aux victimes, et nous le faisons – pour la première fois dans l'histoire du monde – avant d'avoir réglé le conflit armé interne, parce que nous avons décidé qu'il ne faut pas faire attendre la justice, la vérité et le versement d'indemnités.

Il convient de signaler que le Secrétaire général Ban Ki-moon s'est joint à nous le jour de l'adoption de cette loi à Bogota. Il a souligné que celle-ci représentait un progrès notable et nous a assuré de la collaboration de l'ONU pour sa bonne application.

Grâce à la stabilité du gouvernement résultant de notre unité nationale, nous avons pu procéder à une autre réforme importante – une répartition plus équitable des ressources provenant du pétrole et de l'exploitation minière, pour qu'elles bénéficient aux régions et aux populations qui sont le plus démunies.

D'autre part, en cette période de grande instabilité financière et économique mondiale, nous avons inscrit dans notre Constitution la notion de viabilité budgétaire et nous avons promulgué une loi qui garantit que l'État veille à la discipline dans la gestion des finances publiques. Les initiatives responsables telles que celle-ci ont renforcé la confiance des investisseurs et des agences de notation dans notre pays et nous laissent envisager un avenir plus stable sur le plan économique, ce qui nous permettra d'axer nos efforts, ainsi que nous le souhaitons, sur le recul du chômage et la réduction de la pauvreté, les deux objectifs prioritaires de notre gouvernement.

La Colombie est confrontée plus que tout autre pays au problème mondial de la drogue. Nous avons obtenu de grandes victoires, mais d'importants problèmes persistent. Nous savons comment les terroristes tirent profit du trafic de drogues, et il est absolument indéniable que les drogues et le terrorisme constituent une menace pour les démocraties et l'état de droit. La Colombie va poursuivre sa lutte contre ces fléaux, car il s'agit, pour nous, d'un problème de

sécurité nationale. Nous coopérons activement avec les acteurs régionaux, et nous continuerons à le faire, pour combattre la criminalité transnationale organisée, car nous savons que nous n'obtiendrons des résultats fructueux que si nous coopérons et luttons ensemble contre ces problèmes qui touchent tous les États sans distinction.

Il y a un an, depuis cette tribune (voir [A/65/PV.15](#)), j'ai affirmé que la décennie qui débutait était celle de l'Amérique latine et des Caraïbes. Je confirme aujourd'hui cette prédiction. Notre région, dont la situation politique et économique est stable et qui est déterminée à promouvoir les politiques sociales, est capable et désireuse de proposer au monde des solutions dans les domaines de l'environnement, de l'eau, de l'énergie, de l'alimentation et de la main d'œuvre. Mais notre région n'entend pas grandir ni progresser de manière isolée. Nous voulons avancer main dans la main avec le reste du monde, en partageant les mêmes principes de respect et de tolérance, et nous nous félicitons de tous les progrès en matière de paix et de prospérité où qu'ils se produisent dans le monde.

C'est pourquoi je voudrais conclure en lançant un appel à tous les pays du monde et à l'Organisation qui nous réunit afin que nous continuions d'œuvrer ensemble, en utilisant de manière efficace tous les moyens pacifiques dont nous disposons, à un nouvel objectif : transformer les crises que nous vivons aujourd'hui en une chance d'un avenir meilleur. Notre avenir, en effet, reste entre nos mains. Avec de la détermination et les bonnes orientations, nous pouvons convertir ces tempêtes en vents favorables pour toute l'humanité.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Colombie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Juan Manuel Santos Calderón, Président de la République de Colombie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

**Allocution de M. Goodluck Ebele Jonathan, Président et commandant en chef des forces armées de la République fédérale du Nigéria**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution du Président et commandant en chef des forces armées de la République fédérale du Nigéria.

*S. E. M. Goodluck Ebele Jonathan, Président et commandant en chef des forces armées de la République fédérale du Nigéria, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président et commandant en chef des forces armées de la République fédérale du Nigéria, S. E. M. Goodluck Ebele Jonathan, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Jonathan** (*parle en anglais*) : Au nom du Gouvernement et du peuple nigériens, je félicite le Président de son élection au poste de Président de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale. Je ne doute pas que sous sa direction compétente, les travaux de la présente session seront fructueux. Je tiens par ailleurs à saluer l'excellent travail accompli par son prédécesseur, S. E. M. Joseph Deiss, qui a dirigé les travaux de la soixante-cinquième session avec beaucoup de compétence et de dévouement.

Je saisis également cette occasion pour féliciter chaleureusement le Secrétaire général Ban Ki-moon de sa réélection méritée, qui fait honneur à son leadership et à sa vision. Il mérite notre gratitude pour la qualité du travail qu'il accomplit en notre nom.

Je souhaite par ailleurs la bienvenue au nouveau Membre de notre Organisation, la République du Soudan du Sud. Je suis certain que le Soudan du Sud apportera un éclairage inédit aux travaux de l'ONU et enrichira notre expérience collective.

En dépit de notre optimisme initial, les dividendes de la paix que nous espérions récolter après la fin de la guerre froide ne se sont pas encore matérialisés. Au contraire, le monde dans lequel nous vivons au XXI<sup>e</sup> siècle est toujours plus précaire, plus imprévisible et certainement plus dangereux – peut-être davantage qu'à toute autre période de l'histoire. Le recours de plus en plus fréquent au terrorisme en guise d'action politique dans diverses régions du monde représente une grave menace pour la paix et la sécurité internationales. Nous devons gagner la guerre contre le terrorisme, car le terrorisme porte atteinte au droit fondamental de tous les peuples à la vie et à vivre à l'abri de la peur.

Au cours des derniers mois, le Nigéria a été confronté à une recrudescence des attaques terroristes

dans certaines parties du pays. Tout dernièrement, les locaux des Nations Unies à Abuja, qui abritaient plusieurs organismes du système, ont été la cible d'un terrible attentat qui a fait plusieurs morts. Au nom du Gouvernement et du peuple nigériens, je présente mes sincères condoléances aux familles des victimes et à l'ensemble de la famille des Nations Unies suite à cette attaque barbare et odieuse contre ceux qui consacraient leur vie à aider les autres. Au moment où les États-Unis et le reste du monde commémorent le dixième anniversaire des attentats du 11 septembre, cela nous rappelle la dimension internationale du terrorisme et la nécessité de mener une action mondiale concertée pour combattre ce fléau.

Pour nous Nigériens, les actes de terrorisme, plutôt que de nous intimider, ne font que renforcer notre détermination à mettre en place des stratégies nationales adaptées et à collaborer encore plus étroitement avec la communauté internationale pour lutter contre cette menace. Dans le cadre des initiatives de lutte contre le terrorisme prises par le Nigéria, j'ai promulgué le 3 juin une loi antiterroriste et une loi portant modification de la loi sur l'interdiction du blanchiment d'argent. Ces nouvelles lois prévoient des mesures pour prévenir et déjouer les actes de terrorisme, et interdisent également le financement du terrorisme et le blanchiment du produit du crime. Le Nigéria continuera de collaborer avec l'ONU et d'autres partenaires dans le cadre de cette lutte mondiale.

À cette fin, le Nigéria travaille en étroite coopération avec l'Équipe spéciale de lutte contre le terrorisme et la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme ainsi qu'avec les organismes internationaux compétents et les pays amis pour affiner ses mécanismes de lutte. C'est d'ailleurs à Abuja que l'Équipe spéciale de lutte contre le terrorisme lancera son premier projet en novembre prochain, projet dont le but est de prévenir les conflits et de combattre la tentation du terrorisme chez les jeunes par l'éducation et le dialogue. En outre, le Nigéria est membre d'un nouvel organe mondial, le Forum mondial de lutte contre le terrorisme, mis en place pour galvaniser et unir les efforts de la communauté internationale pour lutter contre ce fléau et toutes ses ramifications. Nous nous engageons à continuer de collaborer avec toutes les parties prenantes au fur et à mesure que s'élargiront et s'intensifieront les partenariats.

En prenant la parole devant l'Assemblée générale l'année dernière, j'ai pris l'engagement solennel que

des élections libres et crédibles auront lieu au Nigéria durant le deuxième trimestre de cette année. Je suis heureux d'annoncer qu'en avril ont eu lieu des élections générales qui ont été déclarées crédibles et transparentes. Je voudrais saisir cette occasion pour remercier les Nations Unies et tous les autres organisations, pays et individus qui nous ont aidés à atteindre ce remarquable résultat. Les élections sont maintenant derrière nous et le Gouvernement que je dirige est bien avancé dans la mise en œuvre de notre programme de réformes, un plan stratégique pour permettre aux citoyens de jouir des dividendes de la démocratie et pour préparer notre pays à relever les défis de l'avenir. En effet, dans l'ensemble du pays est né un sentiment d'optimisme renouvelé et de confiance en soi quant à notre capacité à recréer un Nigéria nouveau sur les principes des libertés individuelles, de la démocratie, de la bonne gouvernance et de la prééminence du droit.

Je voudrais me tenir au thème du débat de cette année, à savoir le rôle de la médiation dans le règlement pacifique des conflits dans le monde. L'Assemblée se rappellera que le Nigéria a été au premier rang de la campagne pour la promotion de ce thème lorsque, en tant que Président du Conseil de sécurité en juillet 2010, mon pays a opté pour le recours à la diplomatie préventive pour régler les conflits armés dans le monde. Ce thème est approprié est ne pouvait tomber à un meilleur moment que celui où les conflits armés prennent une part de plus en plus importante du temps et des ressources des Nations Unies.

Depuis trop longtemps, la communauté internationale accorde trop peu d'intérêt à la médiation et à la diplomatie préventive, et consacre beaucoup trop d'efforts et de ressources aux aspects militaires de la paix et de la sécurité. Pourtant, des mesures visant à remédier aux causes profondes du conflit, notamment le dialogue et la médiation, peuvent s'avérer bien plus efficaces comme moyens d'instaurer une paix et une stabilité durables.

Je pense que la culture de la paix et le respect des objectifs du Chapitre VI de la Charte des Nations Unies requièrent une alerte rapide et une intervention appropriée dans les situations de conflit aux fins d'instaurer un climat de confiance et d'empêcher que la violence n'éclate entre camps opposés. Tel que je le vois, notre objectif devrait être de toujours offrir une alternative pacifique comme moyen moins coûteux et efficace d'atteindre les objectifs politiques et sociaux.



Je pense aussi qu'outre les autres moyens traditionnels, la diplomatie préventive, la démocratie et la bonne gouvernance peuvent être particulièrement importantes s'agissant d'édifier une société juste, équitable et ouverte à tous. En s'attachant à la médiation comme moyen de prévention des conflits, nous pouvons nous attaquer aux véritables facteurs qui déclenchent un conflit, faute de quoi nous ne parviendrons pas à des solutions durables.

Toutefois, pour que le monde puisse passer d'une culture de l'intervention, après qu'un conflit a éclaté, à une culture de la prévention, il faut que la communauté internationale fasse preuve de volonté politique pour promouvoir la diplomatie préventive, en particulier par le biais de la médiation. Cette volonté exige nécessairement de consacrer de nouveau des ressources humaines et financières plus importantes aux institutions et mécanismes déjà existants, à l'intérieur et à l'extérieur du système des Nations Unies, pour la prévention et le règlement des conflits.

Dans une perspective d'avenir, je voudrais proposer la création, au sein du Cabinet du Secrétaire général, d'une commission de médiation dans les conflits, qui serait chargée entre autres de collecter l'information sur les situations de conflit dans le monde, d'identifier les acteurs du drame et d'élaborer des stratégies appropriées pour lancer le processus de règlement de ces conflits. La commission mettrait au point aussi les règles d'engagement, notamment les sanctions à appliquer à ceux qui viendraient à entraver les efforts de règlement pacifique des conflits.

Cela m'amène tout naturellement au problème du trafic des armes légères et de petit calibre. Pour que l'idée de régler les conflits par la médiation prenne forme, il faut alors s'attaquer de front au problème du trafic des armes légères et de petit calibre. La prolifération des armes légères et de petit calibre est particulièrement inquiétante, en raison de la facilité d'accès et de la disponibilité de ces armes pour des personnes et groupes non autorisés qui, à leur tour, les utilisent pour créer l'instabilité et l'insécurité dans la plupart des pays du monde en développement. Bien pire, la prolifération de ces armes s'est avérée une aubaine pour les terroristes.

Cela explique notre préoccupation et notre détermination à conclure un traité solide sur les armes légères qui aborde la question du commerce des armes légères et de petit calibre car celles-ci, comme nous le savons tous, sont parmi les principales causes de

déstabilisation et de conflit en Afrique. Le danger de la prolifération et du commerce illicite des armes légères et de petit calibre explique la décision du Nigéria de se porter coauteur de la résolution 61/89, de 2006, l'objectif primordial étant de fournir un instrument international juridiquement contraignant pour le commerce des armes classiques. Nous continuerons d'appuyer les initiatives tendant à conclure un traité sur le commerce des armes en 2012. J'invite tous les États Membres à se joindre à cet effort.

La diffusion croissante de la piraterie et d'autres infractions maritimes, avec les effets nocifs qui en sont inséparables sur la sécurité, le commerce et les activités économiques dans le golfe de Guinée et ailleurs, appelle des approches régionales et internationales coordonnées. À cet égard, j'aimerais appuyer la proposition du Secrétaire général de déployer une mission d'évaluation de l'ONU pour étudier la situation dans le golfe de Guinée et d'explorer les diverses modalités possibles d'un appui et d'une action des Nations Unies. Notre espoir est qu'une issue positive de cette stratégie bénéficiera non seulement à notre sous-région, mais aussi à l'ensemble de la communauté internationale. J'ai déjà entamé des consultations avec d'autres dirigeants de notre sous-région pour renforcer cette initiative.

La stratégie des Nations Unies en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes, en particulier par la création d'ONU-Femmes, mérite d'être saluée et appuyée. L'appui du Nigéria à ONU-Femmes, organisme auquel nous avons versé d'importantes contributions, illustre notre volonté d'exploiter le potentiel que recèlent les femmes dans la tâche d'édification nationale.

Notre plan d'action national pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes met fortement l'accent sur la participation effective des femmes à la vie politique et sur leur représentation adéquate dans l'administration. Je suis en fait fier d'annoncer à l'Assemblée que plus de 30 % des postes dans mon gouvernement sont occupés par des femmes. Je voudrais aussi féliciter le Conseil exécutif d'ONU-Femmes du lancement réussi de leur entité. ONU-Femmes peut compter sur l'appui énergique du Nigéria.

Cette année, la prévention des maladies non transmissibles est l'une des questions retenues pour être débattue dans le cadre d'une Réunion de haut niveau. Il y a à peine trois mois, j'ai participé à une réunion de haut niveau sur le sida où j'ai réaffirmé

l'attachement du Nigéria aux soins de santé comme partie intégrante du programme de développement du capital humain de mon pays. Mon gouvernement intensifie ses efforts pour améliorer la prestation de soins de santé en allouant d'importantes ressources aux soins de santé primaires. Nous espérons que la Réunion de haut niveau sur la prévention et la maîtrise de maladies non transmissibles aura une issue productive.

Dans la même ligne, je me félicite des débats de la Réunion de haut niveau sur la désertification et la dégradation des sols, problèmes qui continuent d'opposer des obstacles à nos efforts de développement. Voilà pourquoi le Nigéria appuie vigoureusement la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la Convention sur la diversité biologique, y compris les stratégies et les meilleures pratiques pour relever ce défi.

Pour prouver qu'il est attaché aux droits de l'homme, le Nigéria a ratifié dernièrement la Convention relative aux droits des personnes handicapées et accédé à quatre autres instruments internationaux sur les droits de l'homme, notamment le Protocole additionnel à la Convention contre la torture ou autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

En outre, cette année, mon gouvernement a adopté la loi portant modification de la Commission nationale des droits de l'homme, la loi portant modification du Conseil d'assistance judiciaire et la loi sur la liberté de l'information. Le Nigéria continuera d'accorder la plus haute priorité aux questions relatives aux droits de l'homme, car elles relèvent directement de la dignité et des droits inaliénables de l'humanité.

En Afrique de l'Ouest, nous traversons actuellement une phase passionnante de renaissance démocratique. D'ici à fin 2011, des élections auront été organisées dans six pays d'Afrique de l'Ouest. Ces élections mettront les pays concernés sur la voie de la stabilité politique, du progrès, de la bonne gouvernance et du développement durable – dont nous avons déjà commencé à récolter certains fruits. Les progrès réalisés n'auraient pas été possibles sans l'appui de l'Organisation des Nations Unies.

Le règlement du conflit en Côte d'Ivoire constitue à cet égard un exemple parlant. J'estime que l'investiture du Président Ouattara est un succès non seulement pour la Côte d'Ivoire mais également pour la communauté internationale, qui s'est exprimée d'une seule voix et a agi de concert pour appuyer le peuple

ivoirien. La fin de cette crise doit être considérée par tous comme le point de départ de notre processus de consolidation de la culture de la démocratie et de la bonne gouvernance en Afrique. Maintenant que cette crise appartient au passé, la communauté internationale doit désormais fournir une assistance solide au pays pour qu'il puisse se consacrer aux tâches de reconstruction d'après-conflit et de réconciliation nationale.

En Afrique, la lutte pour l'autonomie et le gouvernement par la majorité a commencé dans les années 1940; et, en 1957, le Ghana obtenait son indépendance. Aujourd'hui, tous les États africains sont parvenus à l'autodétermination et au gouvernement par la majorité. Certes, ce sont là des réalisations importantes, mais il reste encore beaucoup à faire. En particulier, il nous faut encore édifier des États viables et capables en Afrique, sur la base des principes de la participation populaire, de l'état de droit et du respect des droits de l'homme, comme nous nous y sommes engagés dans l'Acte constitutif de l'Union africaine. Le Nigéria estime que ces valeurs doivent rester au cœur de la gouvernance en Afrique si nous voulons atteindre les objectifs de stabilité, de sécurité et de développement.

Le mandat du Nigéria au Conseil de sécurité va bientôt prendre fin et je voudrais exprimer les vifs remerciements de mon pays pour l'occasion qui lui a été donnée de siéger à cet organe important. Au cours de notre mandat, le Conseil a eu le courage de prendre plusieurs décisions difficiles qui ont abouti à des évolutions positives dans le monde entier. Nous sommes fiers d'avoir pris part à ces décisions. Je voudrais exhorter le Conseil à poursuivre son importante tâche s'agissant du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Malgré les nombreuses réussites du Conseil, nous restons convaincus que cet organe important bénéficierait de la vigueur renouvelée et des nouvelles perspectives que seul pourrait apporter un Conseil réformé pour tenir compte de l'évolution des réalités politiques mondiales. J'appelle le Président de l'Assemblée générale à définir des critères clairs pour la refonte du Conseil de sécurité, conformément à l'exigence de la majorité des pays du monde. Réformer le Conseil de sécurité est la seule manière de prouver que tous les États sont impliqués à part égale dans l'Organisation des Nations Unies. Le Nigéria attend avec intérêt de pouvoir siéger de nouveau dans un Conseil de sécurité réformé.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président et commandant en chef des forces armées de la République fédérale du Nigéria de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Goodluck Ebele Jonathan, Président et commandant en chef des forces armées de la République fédérale du Nigéria, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

**Allocution de M. Toomas Hendrik Ilves, Président de l'Estonie**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution du Président de la République d'Estonie.

*M. Toomas Hendrik Ilves, Président de la République d'Estonie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Toomas Hendrik Ilves, Président de la République d'Estonie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Ilves** (*parle en anglais*) : D'emblée, je voudrais féliciter l'Ambassadeur Al-Nasser pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale.

Il n'est guère surprenant que cette année, qui marque le vingtième anniversaire de la restauration de l'indépendance de l'Estonie, coïncide avec le vingtième anniversaire de notre entrée à l'Organisation des Nations Unies et de notre participation à l'Assemblée générale. Compte tenu de notre situation en 1991 – un pays pauvre en proie à maintes difficultés, mis à mal par un demi-siècle d'une occupation brutale par les Soviétiques d'abord, puis les Nazis, puis de nouveau les Soviétiques – notre transformation, en une seule génération, en une démocratie européenne moderne et à la pointe de la technologie est la preuve qu'un peuple déterminé est capable de grandes choses. Cette transformation constitue également un défi lancé à la face de ceux qui se cherchent des excuses pour avoir échoué à mettre en œuvre la démocratie et à éliminer la corruption et pour continuer à maltraiter leurs citoyens.

Aujourd'hui, 20 ans après le coup d'État maladroit qui a abouti à l'effondrement de ce bastion vieillissant du totalitarisme qu'était l'Union soviétique,

l'air porte de nouveau les effluves d'un espoir de liberté et de démocratie – cette fois-ci au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Là encore, les populations se sont réunies pour exprimer leur ras-le-bol – vis-à-vis des mensonges, de la corruption, des coups frappés à la porte à 3 heures du matin par les gros bras décérébrés de la police secrète. Chacun veut pouvoir dire franchement son opinion et vivre comme il l'entend, sans être harcelé – ou pire – par les autorités. En un mot, tous réclament la démocratie. Ils veulent aussi les fondements de la démocratie, à savoir le respect des droits de l'homme, l'état de droit et la liberté d'expression et de réunion.

C'est en pensant à l'espoir que tant de gens nourrissent en cette année par ailleurs riche en événements sombres ou sordides que l'Estonie accueille très favorablement et encourage de tout cœur les efforts de l'Organisation des Nations Unies pour mettre en œuvre la décision du Secrétaire général Ban Ki-moon qui, pendant son second mandat, entend privilégier la démocratie et les droits de l'homme. L'Estonie se félicite de cette décision car, honnêtement, les mouvements en faveur de la démocratie observés il y a une génération sont loin d'avoir donné les résultats que nous en attendions à l'époque. La plupart de ceux qui vivaient sous un gouvernement démocratique il y a vingt ans ne connaissent toujours pas la démocratie aujourd'hui. Des républiques constitutives de l'URSS, seules l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie ont gagné le qualificatif de « libre » dans le bilan annuel publié par Freedom House sur l'état de droit, le respect des libertés fondamentales et des processus électoraux libres et réguliers. Je soutiens que c'est là un médiocre résultat.

Chaque pays et chaque situation sont naturellement différents. Il n'existe pas de règles immuables pour faire fonctionner la démocratie ou édifier une société prospère. Cela étant, quelques principes et enseignements de base peuvent s'appliquer à toutes les nations, toutes les expériences et toutes les cultures. Après tout, la Déclaration universelle des droits de l'homme elle-même, document que tous ici sommes tenus de respecter, repose sur des vérités que nous acceptons tous.

Comme je l'ai dit, la démocratie n'est pas uniquement une question de scrutin ou d'élections libres et régulières, aussi essentielles soient-elles à toute société libre et démocratique. Le respect des droits de l'homme et l'état de droit sont les piliers d'une société ouverte. Si l'on ne peut pas exprimer son

opinion ou être assuré d'un procès équitable en cas d'arrestation, il importe peu de pouvoir se rendre à l'isoloir. Les droits et les libertés appartiennent à tout le monde. Ils ne sont pas le privilège du petit nombre de ceux qui ont l'argent, les armes ou le pouvoir.

L'Estonie estime qu'il est d'une importance capitale que les révolutions en Afrique du Nord et au Moyen-Orient aient été des réactions populaires à des violations continues des droits de l'homme, à la corruption et à l'injustice. Les révolutions sont la confirmation de l'aspiration universelle à l'exercice de ces droits fondamentaux. Elles montrent encore une fois, comme cela a été le cas tout au long de l'histoire, que les gens cherchent naturellement à vivre à l'abri de la peur et de la répression. Vous remarquerez que j'ai dit « les gens », et non pas « les hommes ». Il y a 2 500 ans déjà, Aristote faisait observer que là « où la situation des femmes est mauvaise, c'est la moitié de l'humanité qui pâtit ». Ceci est tout aussi vrai aujourd'hui et continuera de l'être. Les révolutions actuelles n'auraient pas pu se produire et ne sauraient aboutir sans les femmes.

L'Estonie observe avec une vive préoccupation que, si les femmes sont les bienvenues lorsqu'il s'agit de manifester contre des régimes corrompus, ce n'est pas toujours le cas lorsqu'il s'agit de participer au processus politique. C'est pourquoi l'Estonie place de grands espoirs dans la nouvelle entité de l'ONU chargée de l'égalité des sexes, ONU-Femmes, et continuera d'insister pour que l'ensemble de l'Organisation assume au niveau mondial sa responsabilité de défendre les droits des femmes. Nous espérons également qu'ONU-Femmes jouera un rôle actif pour transformer les principes de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité en réalité.

Depuis que l'Estonie est un pays libre, elle a toujours protégé et promu les droits de l'homme et les libertés fondamentales à l'intérieur comme à l'extérieur de ses frontières. Notre candidature au Conseil des droits de l'homme est la conséquence logique de notre travail, mais ce n'en est certainement pas la culmination tandis que nous continuons de nous acquitter de nos obligations nationales et internationales.

Encore une fois, les événements actuels indiquent que nous devons concentrer nos activités sur la protection des civils contre les atrocités. Même dans la partie démocratique de mon continent, le projet

politique que nous appelons aujourd'hui l'Union européenne a été une réaction aux massacres et à la guerre. L'histoire même de l'Europe nous incite à prendre des mesures préventives afin d'éviter que ces crimes ne se répètent. C'est pourquoi nous devons absolument élaborer des pratiques communes et la capacité de mettre en œuvre le principe de la responsabilité de protéger. La protection des civils contre les atrocités, mes chers collègues, signifie également traduire en justice les auteurs des crimes et des atrocités commises contre les civils.

Le droit international, notamment la Cour pénale internationale, et l'idée que justice sera rendue, quel que soit le temps qu'il faudra, sont les outils dont nous disposons pour prévenir les pires violations des droits de l'homme. C'est l'état de droit et le respect du droit international qui aideront les sociétés ravagées et victimes à recouvrer leur dignité et à remettre sur pied leurs communautés. Les efforts collectifs de la communauté internationale, de la Cour pénale internationale et de ses États parties restent prioritaires pour mon pays.

Tout en nous concentrant sur les questions pertinentes actuelles, nous ne devons pas hésiter à remédier aux problèmes non réglés du passé récent, notamment la question de l'Afghanistan. Pour l'Estonie, l'établissement d'une sécurité durable en Afghanistan reste un objectif clef. Pour atteindre cet objectif, nous devons nous attacher à aider les Afghans à améliorer la bonne gouvernance et l'état de droit. Avec les droits de l'homme, ce sont là les éléments cruciaux d'une société durable. Nous croyons que nous devons tous restés déterminés à réaliser cet objectif aussi longtemps qu'il le faudra. À cette fin, l'Estonie continuera d'aider les Afghans, en particulier les femmes et les enfants, à avoir accès aux soins de santé et à l'éducation par le biais de ses projets de coopération pour le développement.

La Géorgie est un autre pays qui continue de requérir notre attention. La guerre de 2008 s'est terminée par la violation de l'intégrité territoriale de la Géorgie, une violation fondamentale du droit international qui n'a toujours pas été résolue. Tous les membres de la communauté internationale doivent respecter les principes fondamentaux du droit international, et pas seulement les petits États, qui n'ont d'autre recours. De plus, nous devons continuer à appuyer les pourparlers de Genève. Le rôle de l'ONU est d'une importance capitale et doit se poursuivre.

Aujourd'hui à l'ONU, notre attention est également rivée sur Israël et la Palestine. Une solution viable de deux États doit prendre en compte les préoccupations légitimes des deux parties pour leur bien-être, leur sécurité et leur prospérité.

Un autre thème lié à la sécurité et aux droits de l'homme est Internet, surtout ces jours-ci, où il joue un rôle de démocratisation très important en permettant la tenue d'un débat politique et en mobilisant les mouvements populaires. Internet a pris une ampleur imprévue depuis que les gens ont commencé à l'utiliser régulièrement il y a quelque 20 ans de cela. Son caractère mondial et, par là même transfrontalier, permet aux utilisateurs du monde entier d'avoir accès à des informations et à des idées, de communiquer et d'apprendre. L'Estonie est convaincue que les États doivent veiller à ce que leurs citoyens puissent chercher, recevoir et partager des informations en toute liberté et avoir accès à Internet. En fait, l'Estonie croit que, en cette ère technologique, l'accès sans entrave à Internet est un droit fondamental.

Un Gouvernement et une administration transparents, un environnement économique libéral et un système éducatif solide ont contribué au succès de l'Estonie. Le développement de l'Estonie ces 20 dernières années montre bien que la technologie de l'information et des communications peut être pour tous les États un tremplin vers le succès. Nous sommes plus que disposés à continuer à partager notre expérience, notamment pour accroître la transparence et l'ouverture des pouvoirs publics, avec d'autres pays.

Mais Internet présente également de nombreux dangers. Les cybermenaces et les attaques de plus en plus perturbantes qui peuvent nuire gravement à des communautés entières, voire à un nombre incalculable d'individus, sont le nouveau danger auquel nous sommes confrontés. Les cyberattaques à grande échelle lancées contre l'Estonie en 2007 ont fait prendre conscience du danger à notre population. Toutefois, les mesures prises par mon pays pour sécuriser Internet ne restreignent pas les libertés du peuple. En fait, selon l'évaluation mondiale faite par Freedom House, *Freedom on the Net 2011 (Liberté sur la toile 2011)*, l'Estonie est l'un des pays les plus libres au monde, ce qui montre que l'on peut trouver un équilibre entre le droit et la sécurité sans que ni l'un ni l'autre ne soit compromis.

Nous sommes également responsables de l'environnement dans lequel nous vivons. Ce n'est pas

par hasard que les révolutions démocratiques en Europe centrale et orientale aient été accompagnées, voire souvent provoquées, par les mouvements écologistes. Les citoyens étaient excédés par la façon dont les systèmes totalitaires maltrahaient la nature et faisaient fi des êtres humains. Ne se souciant aucunement de la santé et de l'environnement de ses citoyens, l'État totalitaire a révélé sa vraie nature, celle d'une clique égocentrique déterminée à conserver à tout prix son pouvoir, quelles qu'en soient les conséquences pour la population, quelles que soient les douleurs et les souffrances endurées.

Aujourd'hui, nous sommes face à un défi mondial : les changements climatiques. Le concept de sécurité nationale de l'Estonie pour 2010 indique que les changements climatiques sont également une question de sécurité et peuvent avoir des effets déstabilisateurs. L'Estonie a déjà décidé de contribuer au financement rapide de la lutte contre les changements climatiques. Nous croyons que le développement durable et l'économie verte appellent à une démarche globale, comme le montrent les préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable qui doit se tenir l'année prochaine.

Une conséquence déjà évidente des changements climatiques est l'augmentation du nombre de personnes qui ont besoin d'eau salubre et de denrées alimentaires. L'Estonie continuera d'accroître sa contribution au système humanitaire des Nations Unies.

Puisque les besoins humanitaires dans le monde augmentent, il nous faut une coordination accrue et un contrôle strict des besoins réels des bénéficiaires de l'aide. En tant que gouvernements donateurs, nous sommes doublement responsables, d'abord vis-à-vis de ceux qui ont besoin d'aide, mais aussi de nos contribuables, en ce qui concerne l'utilisation effective de chaque centime d'euro. Si nos contribuables pensent que l'usage que fait leur gouvernement de l'argent des impôts est peu judicieux ou peu utile, ils voteront pour un gouvernement qui consacrera moins de dépenses à l'aide extérieure. En ces jours où même les pays donateurs connaissent des difficultés financières croissantes, nous ne pouvons nous permettre d'ignorer cette observation.

À chaque fois que j'ai pris la parole devant l'Assemblée générale, je me suis penché sur le caractère de l'ONU et la nécessité d'une réforme. L'ONU doit évoluer avec le monde qui l'entoure.

L'effort de cohérence à l'échelle du système, d'unité d'action, et le processus de revitalisation de l'Assemblée générale sont des mesures qui vont dans la bonne direction.

Nous nous félicitons de ces changements, mais dans le même temps l'Estonie espère sincèrement que le même esprit prévaudra concernant la réforme du Conseil de sécurité. Si l'on ne donne pas aux pays voix au chapitre de façon juste et équitable, proportionnelle et adaptée à leur rôle dans le monde actuel – et non pas le monde de 1945 – nous aurons une organisation dont la crédibilité sera de plus en plus en question. Je propose que nous adoptions une nouvelle attitude d'ouverture face aux évolutions en cours afin que l'ONU, dans son ensemble, puisse être mieux à même de traiter les questions indubitablement importantes dont elle a la charge.

Pour finir, je tiens à dire que la renaissance des nations démocratiques en Europe centrale et orientale, il y a 20 ans, n'a pas signé la fin de l'histoire. L'histoire ne prendra pas davantage fin avec le Printemps arabe. La démocratie, la liberté, les droits de l'homme, l'état de droit et le développement durable nécessitent tous d'être soutenus et protégés en permanence et avec cohérence.

Le monde doit relever des défis, nouveaux et anciens. Au quotidien. Aujourd'hui, alors que nous commémorons, à la mémoire des victimes, l'attentat terroriste du 11 septembre perpétré il y a 10 ans ici à New York, nous constatons à quel point le monde a changé depuis la fondation de l'ONU, il y a 66 ans. Face à ces nouveaux défis, nous devons adapter notre réponse. C'est à nous, les Nations Unies, de rester en phase avec les changements et les évolutions du monde dans lequel nous vivons, afin de protéger et défendre de par le monde les valeurs universelles.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de l'Estonie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Toomas Hendrik Ilves, Président de la République d'Estonie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

**Allocution de M<sup>me</sup> Micheline Calmy-Rey, Présidente de la Confédération suisse**

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Présidente de la Confédération suisse.

*M<sup>me</sup> Micheline Calmy-Rey, Présidente de la Confédération suisse, est escortée dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à la Présidente de la Confédération suisse, S. E. M<sup>me</sup> Micheline Calmy-Rey, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**La Présidente Calmy-Rey** : Quelle politique de développement concevoir pour que cette dernière puisse bénéficier à tous et à toutes? Le produit intérieur brut par habitant de la Suisse est 130 fois supérieur à celui d'un pays comme le Mozambique. Pourquoi les pays les plus pauvres profitent-ils si peu de la mondialisation, et comment faire pour que cela change? Un quart de la population mondiale consomme les trois quarts des matières premières disponibles. Comment s'assurer que près de 7 milliards d'individus disposent de suffisamment d'eau, de nourriture, d'énergie, et ce à un prix abordable? Et qu'est-ce que l'équité et la justice sociale au XXI<sup>e</sup> siècle?

Les réponses à ces questions, nous devons les trouver ensemble. Cela suppose que nous ayons conscience de nos responsabilités et que nous soyons prêts à réfléchir ensemble aux normes, aux valeurs et aux priorités.

Plus que toute autre organisation internationale, l'Organisation des Nations Unies présente le potentiel et les conditions requis pour appuyer les États dans ces efforts. Depuis la création de l'Organisation des Nations Unies, un réseau institutionnel très dense s'est développé. Reste que la gouvernance internationale demeure fragmentée et peu efficace. Des structures de gouvernance renforcées sont nécessaires afin que l'ONU réussisse à s'imposer comme le moteur de la réorientation vers un développement durable.

Les événements dans le monde arabe nous ont rappelé que démocratie et développement durable vont de pair. C'est en effet le manque de liberté politique, allié à l'injustice et à l'absence de perspectives économiques, qui a déclenché les changements fondamentaux qui nous ont tous surpris. De nombreux pays sont confrontés aujourd'hui à des changements difficiles, et les relations entre les États ainsi que la relation de la région avec le reste du monde doivent être définies sur de nouvelles bases. Il s'agit là d'un défi pour les pays eux-mêmes et pour les nouveaux groupes sociaux à l'origine de ces changements : la

jeunesse, les femmes, les classes moyennes en plein essor et, plus globalement, la société civile. Mais il s'agit également d'une responsabilité pour les pays et les gouvernements de la région ainsi que pour nous tous, Membres de l'ONU.

Nous devons garantir aujourd'hui qu'une aide efficace soit apportée rapidement aux victimes d'émeutes et de violences. Nous devons veiller à ce que la sécurité et l'état de droit soient renforcés. Nous devons contribuer au dialogue politique inclusif, promouvant la réconciliation nationale et des processus légitimes vers de nouvelles constitutions. Nous devons étendre l'autorité de l'État et des institutions, et restaurer les services publics. Nous devons contribuer à protéger les droits fondamentaux de tous, et appuyer la justice transitionnelle. Et nous devons soutenir des mesures immédiates de relance de l'économie. Seul un programme de cette ampleur et seule une communauté internationale au sein de laquelle chaque membre apporte une contribution constructive nous permettront de créer un environnement plus favorable au développement durable.

Je regrette que le désir de renouveau qui a accompagné le Printemps arabe n'ait pas permis de relancer le processus de paix au Proche-Orient. Souvenons-nous des paroles prononcées par le Président Obama il y a un an devant cette même Assemblée générale. Ses paroles d'encouragement nous avaient fait espérer un changement. L'espace de quelques minutes, nous avons, ensemble, rêvé de

« la fillette de Gaza qui ne veut pas que ses rêves soient limités ou [d]u jeune garçon de Sdérot qui veut dormir sans le cauchemar des tirs de roquettes » (*A/65/PV.11*, p. 14).

Nous avons émis l'espoir de réussir, conjointement avec la Palestine et Israël, à signer un traité qui nous aurait permis d'accueillir aujourd'hui un nouveau Membre au sein de l'ONU, un État palestinien souverain et indépendant qui vivrait en paix et côte à côte avec Israël.

Mais nous constatons, amers, que cette année passée a été une année de plomb, qui n'a pas débouché sur des progrès mais sur la stagnation, et voire même sur un durcissement. Depuis plus de 60 ans, la communauté internationale échoue à résoudre le conflit israélo-palestinien. Le processus de paix s'est substitué à la paix. Afin de remettre l'idée de paix au centre des préoccupations, des personnalités influentes, de part et d'autre, ont voulu mettre en œuvre une vision concrète

et durable. Nous les avons soutenues et nous avons facilité un accord modèle. L'Initiative de Genève est aujourd'hui une proposition consolidée, détaillée, compatible avec les paramètres internationalement acceptés, y compris avec l'Initiative de paix arabe. Elle est à la disposition des décideurs, mais aussi des populations, qui ont le droit d'exiger la paix.

Empêcher les guerres, tel fut le souhait à l'origine de la création de l'Organisation des Nations Unies. Aujourd'hui encore, il s'agit là de l'une des missions les plus nobles de cette organisation. Les deux dernières décennies ont montré que la communauté internationale a tout intérêt à trouver les moyens de renforcer son action dans le domaine de la médiation. En effet, c'est dans une solution négociée plutôt que dans la victoire militaire que réside une solution durable à la plupart des conflits.

Le Conseil de sécurité joue un rôle important dans la prévention des conflits. La Suisse saluerait un engagement plus fort et plus durable du Conseil de sécurité dans la diplomatie préventive. Pour pouvoir apporter une contribution efficace à la paix et à la sécurité, le Conseil de sécurité doit s'adapter aux nouvelles réalités et refléter les nouveaux rapports de force politiques du XXI<sup>e</sup> siècle. Je souhaite par ailleurs qu'il soit plus transparent et plus ouvert et qu'il respecte son devoir de rendre des comptes aux États Membres.

Finalement, les décisions du Conseil de sécurité concernent directement tous les États et ce, sous une forme juridiquement contraignante. Et c'est pour cette raison que la Suisse, avec ses partenaires du groupe des pays des « Cinq petits États » (« Small Five »), plaide en faveur de l'amélioration des méthodes de travail. Les propositions des « Small Five » sont pratiques, concrètes, elles peuvent être mises en œuvre immédiatement, sans modification de la Charte des Nations Unies.

Toutefois, l'Organisation des Nations Unies ne sera véritablement renforcée que si les pays qui, à juste titre, exigent un droit de participation plus élevé, sont également prêts à assumer plus de responsabilités pour le bon fonctionnement et pour la situation financière de l'Organisation.

L'Organisation des Nations Unies est une organisation unique en son genre, en ce sens qu'elle offre la possibilité à tous les pays du monde de se charger pour tous, conjointement, de tous les défis internationaux posés à la paix et à la sécurité et qui

vont de la protection des droits humains au développement durable. La Suisse est disposée à contribuer. Et nous nous réjouissons de la collaboration avec le nouveau Président de l'Assemblée générale, M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser, que je félicite de son élection et que j'assure du soutien total de mon pays durant cette soixante-sixième session de l'Assemblée générale.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Présidente de la Confédération suisse de l'allocation qu'elle vient de prononcer.

*M<sup>me</sup> Micheline Calmy-Rey, Présidente de la Confédération suisse, est escortée hors de la salle de l'Assemblée générale.*

*La séance est levée à 14 h 55.*